

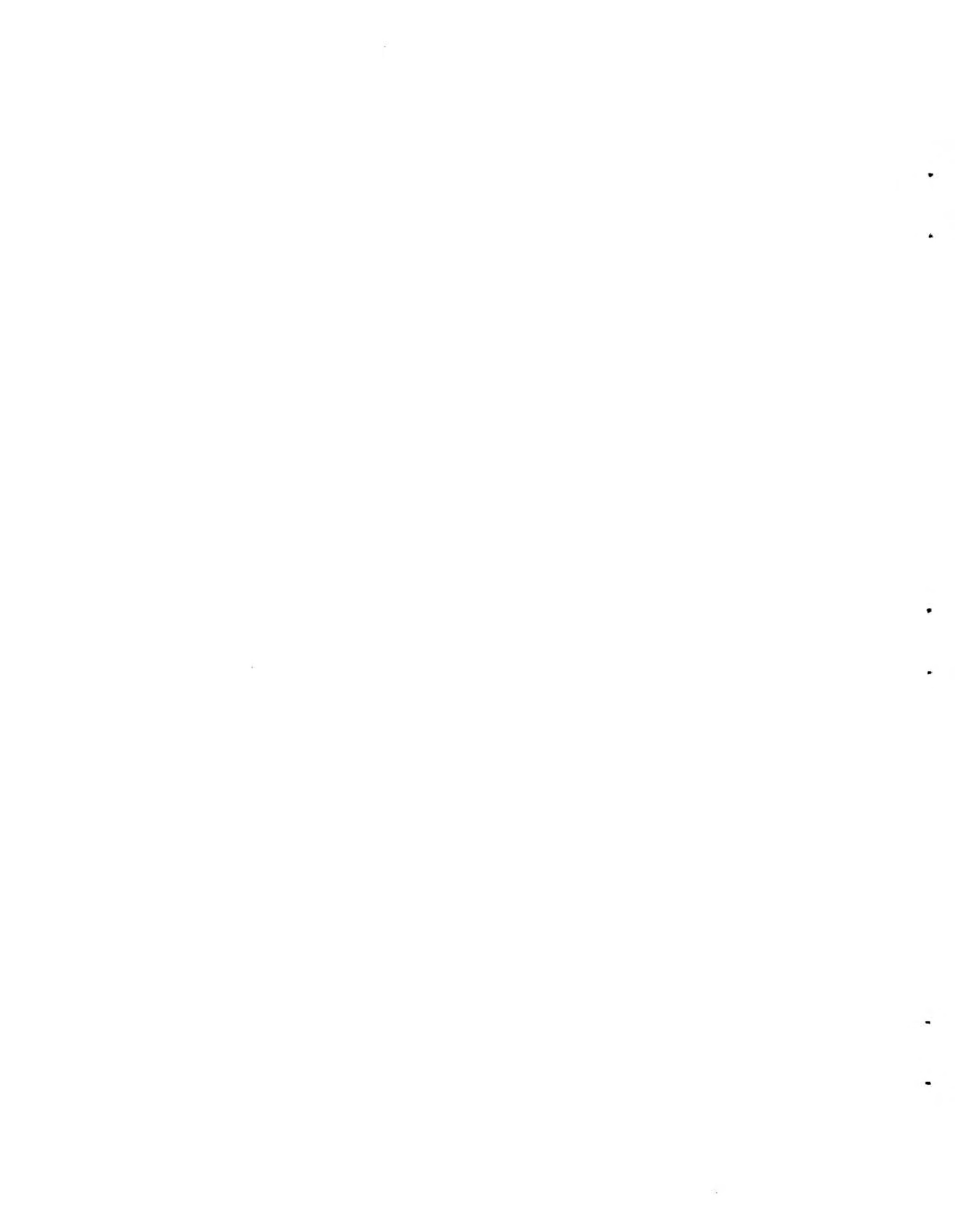
LES EXPLORATEURS-ARPENTEURS
AU XIX SIECLE

DANS LA REGION LANAUDIÈRE
et
LES VOISINES

Suivant les cours d'eau
dans les cantons au nord des seigneuries
de la rivière St-Maurice à la rivière Du Lièvre

AUTEUR: CLAUDE LAMBERT

PUBLIE PAR
LA SOCIÉTÉ DE GENEALOGIE
DE LANAUDIÈRE
Publication no 21



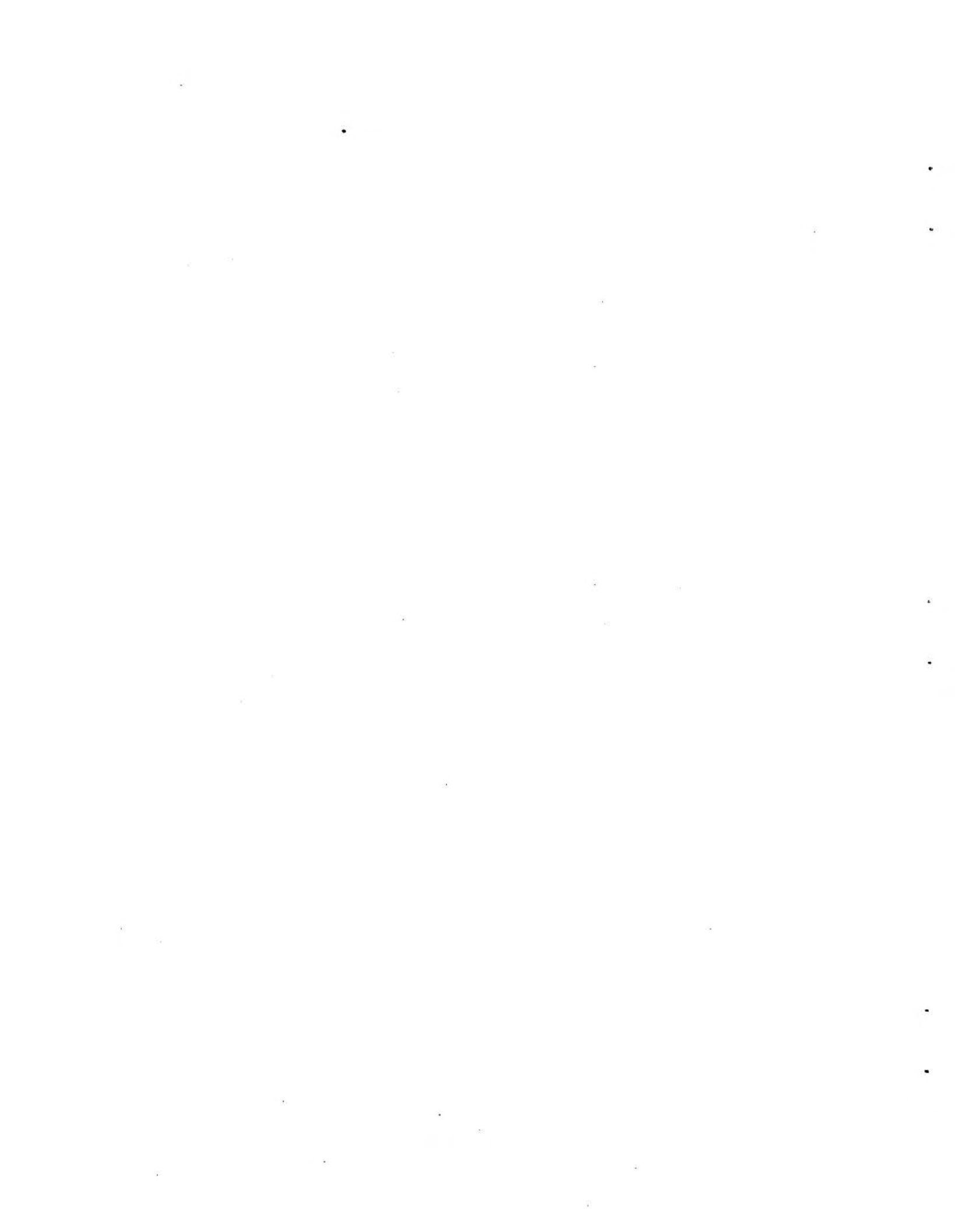
LES EXPLORATEURS-ARPEENTEURS
AU XIX SIECLE

DANS LA REGION LANAUDIÈRE
et
LES VOISINES

Suivant les cours d'eau
dans les cantons au nord des seigneuries
de la rivière St-Maurice à la rivière Du Lièvre

AUTEUR: CLAUDE LAMBERT

PUBLIE PAR
LA SOCIETE DE GENEALOGIE
DE LANAUDIÈRE
Publication no 21



LES EXPLORATEURS-ARPEENTEURS
AU XIX SIECLE

Historique du cheminement de ces pionniers de l'arpentage qui plantèrent les premiers jalons dans ces forêts vierges et leurs découvertes dans ce territoire qui déborde la région Lanaudière, se situant au nord des seigneuries, dans les cantons, suivant les cours d'eau à partir de la rivière St-Maurice jusqu'à la rivière Du Lièvre.

Ces recherches réalisées par M.Claude Lambert (480) de St-Donat apportent des informations inédites et très intéressantes sur l'implantation de diverses familles dans ce grand territoire en plus de nous faire connaître quelques étapes de son évolution.

La Société de Généalogie de Lanaudière contribue à rendre disponible les recherches écrites de ces membres en publiant leurs travaux qui sont des outils de travail pour les chercheurs.

Claude Amyot, prés.

AUTEUR M. CLAUDE LAMBERT (480)

EDITEUR LA SOCIETE DE GENEALOGIE DE LANAUDIÈRE

ISBN: 2-921246-04-X

*1990 Société de généalogie de Lanaudière
Casier postal 221, Joliette, P.Q.
J6E 3Z6

Tous droits réservés
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépot légal - 2e trimestre 1990

Conseil d'administration

Président	M. Claude Amyot
Vice-président	M. Claude Lambert
Secrétaire	Mme Cécile Perreault Webster
Trésorière	Mme Denise Riquier-Coutu
Administrateurs	Dr Marius Laporte M. Gilles N. Rivet

Responsables des comités

Nos Sources	M. Claude Lambert
Finances	M. Mario Coutu
Conférenciers	M. Jean-Jacques Lafortune
Répertoires	Dr Marius Laporte
Bibliothèque	M. Jacques Mireault
Informatique	Mme Louise Lepine
Agent d'informations	M. Gilles N. Rivet

Réunion mensuelle

Tous les 2ème mardi de chaque mois, excepté Juillet et Août
Bibliothèque de la Société de Généalogie de Lanaudière
260 Lavaltrie sud, local 244 (2e étage)
Accueil à 19:30 heures à la Bibliothèque
Réunion à 20 heures au même endroit

Cotisation

La cotisation est payable avant le 31 décembre de l'année en cours.
Votre cotisation est la principale source de revenus pour votre Société,
elle sert à assurer le bon fonctionnement et le développement de l'organisme.

Membre étudiant	12.\$		
Membre individuel	18.\$	familial	28.\$
Membre à vie	250.\$	familial	300.\$
Membre corporatif	50.\$ (incluant 1 représentant)		
	15.\$ (par représentant additionnel)		
Autres pays	payables en argent US		

Nos Sources

Organe officiel de la Société de Généalogie de Lanaudière, publié quatre (4) fois par année, en mars, juin, septembre et décembre.

Adresse	Casier postal 221, Joliette (Qc) J6E 3Z6
Abonnement	Canada: 15.\$ (gratuit pour les membres) USA: 15.\$ (gratuit pour les membres)
Bulletins précédents	3.\$ l'unité
Collection 81-89	80.\$ (poste en sus)
Textes	sous la responsabilité de l'auteur
Autorisation des Postes	Courrier 2ème classe 7164
Dépôt légal	Bibliothèque Nationale du Canada Bibliothèque Nationale du Québec

ETUDE DE POTENTIEL DES ARCHIVES DE L'ARPENTAGE
PRIMITIF: Recherche exploratoire et descriptive

Aire d'étude: De la rivière du Lièvre à la
rivière Saint-Maurice

Période : Le XIXe siècle

SOCIETE HISTORIQUE DE SAINT-DONAT

Cette étude a été parrainé par la Société Historique de Saint-Donat et réalisée grâce a une subvention du Ministère des Affaires culturelles du Québec: programme d'aide financière des Archives Nationales du Québec.
Janvier, 1989.

Recherche, rédaction et dactylographie: Claude Lambert D., anthropologue.
Membre de la Société Historique de Saint-Donat, C.P. 815, Saint-Donat, Qc, J0T 2C0.

A Noémie, Alexis et Sylvie

AIRE D'ETUDE :

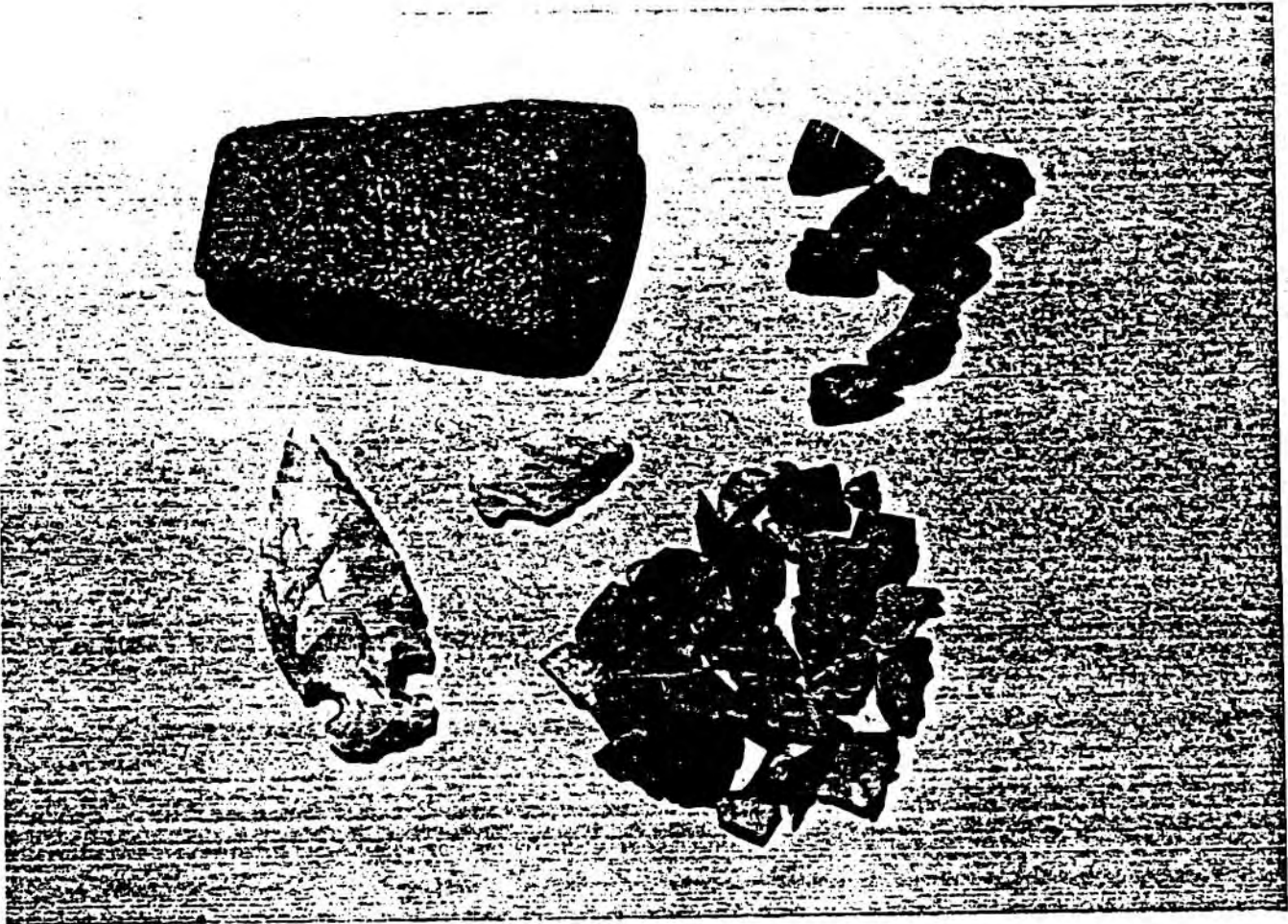


TABLE DES MATIERES

DEDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
TABLE DES SIGLES	III
INTRODUCTION	1
PRESENTATION	4
<u>CHAPITRE I</u>	7
Implantation du mode de concession des terres en cantons: un bref rappel historique	7
<u>CHAPITRE II</u>	13
Registre des demandes de cantons	13
2.1 La nomenclature cantonale	15
<u>CHAPITRE III</u>	18
Instructions aux arpenteurs	18
<u>CHAPITRE IV</u>	28
Les Explorations	28
4.1 Explorations de Ingall, Nixon et Adams:1829/30	32
4.2 Explorations géologiques du Canada: le Nord de Montréal	47
4.3 Explorateurs: régions Lanaudière et Laurentides	58
<u>CHAPITRE V</u>	85
Les Arpentages	85
5.1 Rivières	85
5.2 Concessions forestières	108
5.3 Cantons	130
5.4 Chemins et chemins de fer	165
5.5 Réserves indiennes	185
<u>APPENDICES</u>	218
I Lac Kempt	218
II Lac Nemiscachinque	220
III Potamonyme, Ouareau	222
IV Potamonyme, Mantawa	223
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	226

DEDICACE

Je dédie cet ouvrage aux premières familles indiennes recensées près des lacs Archambault et Ouareau entre 1871 et 1891: " Cariboyan ", " Innes ", " Nontinone dit Amable le sauvage " et " Lelo ".



LAC ARCHAMBAULT

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout spécialement pour leur appui, sans lequel cette étude n'aurait pu être réalisée, M. Fernand Harvey, directeur du chantier sur les histoires régionales à l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), Messieurs Claude Chapdelaine et Norman Clermont, professeurs au département d'anthropologie de l'Université de Montréal et M. Jocelyn Fortier, secrétaire général de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec.

Ma gratitude est acquise également à l'endroit du personnel qualifié du service de l'arpentage primitif (MER) qui furent à l'écoute de mes nombreuses questions sur le sujet. Qu'il me soit permis de remercier M. Gérard Tanguay, directeur de ce service, pour sa généreuse collaboration.

Plus près de moi, mes remerciements s'adressent aux membres de la Société Historique de Saint-Donat pour la reconnaissance et l'intérêt qu'ils ont su démontrés à ce projet et tout particulièrement, à M. Sylvain Gaudet pour avoir échangé bon nombre d'informations, lesquelles m'ont grandement aidé à compléter cette étude de potentiel des archives de l'arpentage primitif.

TABLE DES SIGLES

ANC	Archives Nationales du Canada
ANQMTL	Archives Nationales du Québec à Montréal
ASHJ	Archives de la Société d'Histoire de Joliette
ASTR	Archives du Séminaire de Trois-Rivières
CBH	Compagnie de la Baie d'Hudson
CNO	Compagnie du Nord-Ouest
JALC	Journaux de l'Assemblée Législative du Canada
JALB-C	Journaux de l'Assemblée Législative du Bas-Canada
TLHSQ	Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec

INTRODUCTION

Bien qu'inspiré des préoccupations manifestées à l'endroit des fonds d'archives en général, l'histoire de l'occupation amérindienne au nord de Montréal est à l'origine de cette étude. Parmi les sources manuscrites que j'ai eu à consulter au cours de recherches à caractère ethnohistoriques sur les régions Laurentides et Lanaudière, les archives de l'arpentage primitif se sont avérées des documents de première lecture.

Le but de cet ouvrage est de faire ressortir la diversité documentaire de ces archives et de répondre en partie aux nombreux chercheurs qui trop souvent et avec raison déplorent le manque de connaissance et d'instruments de recherche sur les fonds d'archives.

Avantagé par sa formation (1) qui l'amène souvent vers des territoires encore " inexplorés ", l'arpenteur se voit participer à l'histoire du découpage territorial du Québec.

(1) Parmi les connaissances requises pour être admis arpenteur, on retrouve la géométrie, la trigonométrie, le dessin de plan, l'astronomie et des éléments de géologie, cette dernière exigence est supervisée par le directeur des explorations géologiques du Canada, (Canada. " Acte concernant les arpenteurs et les arpentages ". Statuts Refondus du Canada, 1859, 22 Vict. Chapitre LXV II. En 1883, Monseigneur Joseph-Clovis K. Laflamme

Voyageur-ethnographe, l'arpenteur du XIXe siècle nous livre les premières assises de l'organisation géo-spatiale de l'Oekoumène québécois moderne. Le morcellement du territoire en canton suggère à l'Etat un mode d'occupation et de gestion des ressources naturelles.

Leurs rapports de terrain regorgent d'anecdotes d'histoires quotidiennes et de faits ethnographiques d'une richesse que l'on ne peut négliger. Tantôt ils décrivent la faune, la flore et la géologie dans leurs observations journalières, en d'autres temps ils discutent avec les humains qu'ils rencontrent, faisant de leurs récits un témoignage du passé fort appréciable.

(1849-1910) était invité à titre d'examineur a préparé des questions sur la géologie, la minéralogie, la botanique et l'histoire auprès de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec, alors nouvellement créée (1882). (Source: Thomson, Don W. L'Homme et les méridiens. Histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada. Ottawa, Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, pp. 74, Volume II, de 1867 à 1917, (1966), 362 pages.

A l'inverse de la carte ancienne, où la crédibilité du document laisse parfois perplexe quant à la véracité des informations qu'elle expose (1), les plans, les croquis ou les dessins d'arpenteurs offrent quant à eux une représentation plus actuelle de la réalité qu'elle décrit. Il en est de même du contenu des rapports qu'ils rédigent.

Bien que des contraintes m'est empêché d'approfondir davantage certaines avenues de ce fonds, les archives de l'arpentage primitif se révèlent être des documents historiques de grande qualité pour quiconque désire s'initier à l'histoire du découpage territoriale du Québec et à ceux qui y ont participé.

(1) " Effectivement, l'examen d'une carte ancienne soulève bon nombre d'interrogations: une carte de 1755 représente-t-elle la réalité de 1755, ou celle de 1712 / Souvent les cartes anciennes sont confectionnées à partir de données et de plans antérieurs, parfois de quelques années, à leurs exécutions / . Décrit-elle une situation réelle, ou une projection de l'auteur? La sélection des éléments cartographiés est-elle fonction des connaissances de l'auteur, des exigences du destinataire, ou des deux? ". (Source: Boudreau, Claude. L'Analyse de la carte ancienne. Sous la direction de Serge Courville. Essai méthodologique, la carte du Bas-Canada de 1831 de Joseph Bouchette. Université Laval. Rapports et Mémoires de recherche du CELAT, no. 7, déc. 1986, pp. 3, 169 pages.

PRESENTATION

Accessible au public, les archives de l'arpentage primitif sont gérées par le Centre d'Information Géographique et Foncière (C.I.G.F.) du Ministère de l'Energie et des Ressources à Québec.

Le Service de l'arpentage primitif a un mandat beaucoup plus vaste et plus varié que son nom l'implique. Mais durant toute la période de la découverte et du développement du Québec et davantage depuis 1791, ce service aura surtout concentré ses efforts sur l'établissement d'un système d'arpentage, ce à quoi répondaient les premières explorations et levés de grandes rivières.

L'ouverture à de nouveaux territoires s'accentuera vers le milieu du XIXe siècle avec la présence renforcée et mieux organisée d'entrepreneurs forestiers et de prêtres colonisateurs. Corollaire à cette situation, cette période précipitera la création de réserves indiennes, refoulant toujours plus au nord les autochtones de ce pays.

La décision d'opter pour une étude de potentiel, a été dictée par l'étendue considérable de ces archives.

C'est par motivation personnelle que l'aire d'étude s'est arrêtée sur ce vaste territoire compris entre les rivières Du Lièvre et du Saint-Maurice telle que représentée sur la carte d'introduction du présent ouvrage. Quant à l'époque, le XIXe siècle, elle correspond dans la pratique à la période la plus active et la plus riche de l'arpentage au Québec.

La table des matières expose à sa façon les grandes divisions de ces archives. Pour bien comprendre l'organisation interne et externe de ce fonds, la lecture des Registres de demandes de cantons ainsi que des Instructions émises par le département des terres de la couronne est indispensable.

De façon général, les documents rédigés par les arpenteurs regroupent: un carnet d'opération, un journal d'arpentage qui comptabilise les progrès journaliers sur le terrain, des plans, et en " annexe " à ces documents officiels communément appelé / filières /, de la correspondance, des spécifications adressées aux arpenteurs et, à l'occasion, des plans et des croquis relatifs à leurs travaux.

Outre la pluralité des informations, la caractéristique de ces archives demeure de loin la complémentarité qui peut exister entre les différents arpentages.

Le canton Bigelow, la Réserve indienne de Manouane, la ferme du lac des Pins (concessions forestières) sont autant d'exemples qui mettent en évidence cette complémentarité. Enfin, pour exprimer cette transparence, quelques notes introductives encadrent certaines sections de chapitres pour permettre une meilleure évaluation des possibilités de ce fonds.

6

Pour terminer, la richesse des archives de l'arpentage primitif n'est plus à douter. Mais pour qu'elles prennent la place qu'elle lui revienne parmi les sources primaires à consulter, les chercheurs devront y porter une lecture attentive en considérant toutes les avenues qu'elles offrent.

CHAPITRE I

IMPLANTATION DU MODE DE CONCESSION DES TERRES EN CANTONS: UN BREF RAPPEL HISTORIQUE

Héritage de la domination britannique, ce type d'occupation du sol s'implante véritablement sous l'Acte Constitutionnel de 1791.

Période charnière autour de laquelle s'affirment progressivement les mouvements de colonisation, l'Union apparaît comme une phase décisive d'ajustement du mode de concession des terres en cantons à la réalité québécoise, (Seguin, 1977: 73-74).

Des dates importantes en jalonnent son évolution ainsi que sa mise en place à travers les différentes administrations gouvernementales.

1791-1833 Fort de l'expérience des Etats du nord-est américain, l'usage le plus répandu au cours de cette période est la concession des terres à des Chefs (Leaders) de canton sur présentation de liste d'associés. Par cette pratique, on accorde à ces Chefs, souvent des fonctionnaires, des militaires ou des marchands le privilège

non officiel de se former en société. De ce fait il en résulte un régime privé de distribution des terres bien qu'en opposition avec la politique officielle établie, (McGuigan, 1962). Il importe d'ajouter que dans bien des cas, l'octroi de ces terres se faisait sans un arpentage au préalable.

En 1833, la British American Land Company, une compagnie à capital métropolitain, se fait concéder par le gouvernement anglais un million d'acres de terres dans les Cantons de l'Est (Boréal Express, 1977: 500, 523, 537). Huit ans auparavant, un groupe de marchands, banquiers et hommes d'affaires britanniques s'étaient vus refuser la formation d'une compagnie à fond social dont le but était d'acheter toutes les terres non concédées au Bas-Canada et de prendre en main le peuplement du pays. Il s'agissait alors de la Lower Canada Land Company, (Boréal Express, 1977: 482).

Pour la région Lanaudière, quatre cantons sont concédés sous ce régime soit, Brandon, Kildare, Kilkenny et Rawdon (Tableau 1).

Extrait de : L'Etat Général des Terres concédées en franc et commun Socage dans la Province du Bas-Canada, dans les Townships ci-dessus mentionnés, qui ont été arpentés et subdivisés depuis l'année 1795, lequel fait aussi voir la proportion des Réserves pour la Couronne et le Clergé depuis le 26 mars, 1814, (1).

Cantons	Par qui concédés	Chefs de cantons	Dates des patentes	Nb. d'acres concédés	Réserves pour la Couronne	Réserves pour le Clergé
BRANDON	Lord Dalhousie	Edmund Antrobus	Fév. 1826	9,700	1,900	1,900
	Lord Dalhousie	Hon. James Cuthbert	Mars, 1828	1,200	240	240
	Lord Dalhousie			9,404	1,890	1,890
KILDARE	Sir James Kempt			3,840	768	770
	Sir R.S. Milnes	P.M. De La-valtrie	Juin, 1803	11,486	1,990	2,520
			1822 à 1826	9,110	1,822	1,822
	Lord Dalhousie	John Heather	Janv. 1827	200	40	40
KILKENNY		Pierre et Joseph Clément	Fév. 1726	1,600	320	320
RAWDON				4,900	960	960
	General Prescott	James Sawyer	1799	1,900	400	400
	Sir R.S. Milnes	R. Henry Bruce and Selby	Janv. 1805	3,150	630	420
	Lord Dalhousie		1822 à 1826	2,200	440	440
	Lord Dalhousie	Roderick McKenzie	- à 1827	100	20	20

(1) J.A.L.B.-C., app. (K.k.), 1832/33.

1841 Les cantons sont créés par proclamation publiée dans la Gazette Officielle du Québec. Avant 1840 ils sont érigés en vertu d'instructions données par les autorités impériales au gouverneur; de 1840 à 1867, en vertu de l'Acte d'Union et depuis 1867, en vertu de l'article 144 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britanique. Exceptionnellement, certains cantons, entre les années 1831 et 1864, auraient été érigés par la loi, (Martel, 1982:68).

Vers le milieu du XIXe siècle, on distingue deux types de canton: le canton rectangulaire de neuf milles par douze milles de superficie, appelé " canton riverain " et le canton carré, de cent milles de superficie appelé " canton d'intérieur " (Hamelin et Roby, 1971). Lorsqu'un espace reste libre entre deux cantons ou entre un canton et une seigneurie (1), cet espace est habituellement rattaché à l'un des cantons et appelé " augmentation " ou " gore ".

10

La courte reprise économique que connaît le Québec au milieu du XIXe siècle incite le gouvernement à aller de l'avant face à l'urgence de pourvoir la province de voies de communications efficaces afin de consolider la progression toujours fragile mais constante de la colonisation des terres neuves.

(1) En 1792, William Fortune tire les lignes extérieures du canton Kildare. Le gore ne sera arpenté qu'en 1830...

De 1847 à 1891, des équipes d'arpenteurs et d'explorateurs ratissent régulièrement les grands territoires situés au nord de Montréal. Les accompagnants et parfois même les précédants dans leur marche, des prêtres-colonisateurs fouleront ce même espace.

1867 Comme l'appareil administratif du Canada-Uni a souvent évolué selon les lignes de la dualité canadienne, plusieurs ministères d'avant 1867 comprenaient deux structures parallèles. C'est le cas du Département des terres de la couronne où l'arpentage devient l'une de leurs responsabilités.

 Suite aux pressions exercées, d'une part, par les prêtres-missionnaires pour l'ouverture de nouveaux territoires à la colonisation et, d'autre part, des entrepreneurs forestiers qui exigent de nouvelles concessions afin de mieux répondre à la demande croissante du bois de sciage provenant des marchés américain et britannique, le gouvernement se voit invité à agir. Durant cette même période, 1869-1878, le réseau ferroviaire est au centre des discussions à la Chambre.

La Confédération donne lieu à des travaux d'arpentages de grande envergure. Dans un premier temps, pour permettre la délimitation des cantons, on procède à des explorations hydrographiques de l'espace québécois. Le degré d'accessibilité, la connaissance des ressources naturelles et la viabilité de ces nouveaux espaces pour la colonisation sont autant d'objectifs visés par les relevés d'arpentages. Faisant suite, d'autres explorations viennent établir des lignes méridiennes et des lignes de base ou parallèles de latitude ayant pour fonction de subdiviser la province en districts et surtout de permettre le rattachement des cantons à ces lignes. De cette façon un cadastre cantonale de la province devient possible.

12

En 1867, W. Wagner's tire une ligne nord-ouest divisant les districts de Montréal et Ottawa; la section est traversant le Saint-Maurice, en arrière des cantons déjà érigés, une ligne est tracé nord-est et sud-ouest par les arpenteurs Arcand et Temple; la section ouest commençant au nord-est de Kiamika est tracé par Russel et Leber. En 1871, John Bignell accompagné de Joseph Bureau dirige une exploration en haut des sources du Saint-Maurice, la Gatineau et de l'Ottawa et tire une ligne en haut des terres entre le Canada et le territoire de la Baie d'Hudson (Martel, 1982).

CHAPITRE II

REGISTRES DES DEMANDES DE CANTONS

Description	Volume I	: 1792 à 1860
	Volume II	: 1861 à 1890
	Volume III	: 1890 à 1917
	Volume IV	: 1917 ...

Ces registres contiennent entre autre, les demandes des Chefs de cantons et par qui concédés; une description technique du canton suivi quelquefois de plans très sommaire qui n'indiquent pour la plupart que les lignes extérieures; et un index.

13

Complémentaire à l' " Etat Général des terres concédées en franc et commun soccage dans la Province du Bas-Canada..." (J.A.L..B-C. , 1832-33), ces registres permettent tout autant de constater que des cantons étaient concédées avant même qu'un arpentage ait été réalisé.

Dans le premier registre on peut remarquer pour les cantons suivants:

<u>CANTONS</u>	<u>CONCEDES PAR</u>	<u>CHEFS DE CANTONS</u>
Carrick (auj, Ar-chambault) * 1er arp. Carolus Laurier, 1871, lignes extérieures.	Sir Lieut. Gouv. Alured Clarke, 1 novembre 1792.	Abraham Hyatt et "Benny a Stiler" (1).
Chilton * 1er arp. F.P. Quinn, 1854, subdivision des rangs I à VI.	Sir Lieut. Gouv. Alured Clarke, 3 mai 1792.	Lieut. Henry Holland par Samuel Holland (2).
Grandison * 1er arp. G.N. Allbright, 1858, lignes Grandison, De Salaberry, Roland et Wolfe.	Sir Lieut. Gouv. Alured Clarke, 15 octobre 1792.	Paul Cornell pour lui-même et ses associés.

(*) D'après les archives de l'arpentage primitif du Québec.

(1) Ce canton est compris dans celui de Wexford, suivant la description donnée.

(2) Il est décrit comme faisant partie de celui de Rawdon et situé sur la rivière "Quarro".

2.1 La nomenclature cantonale

Suivant la coutume des conquérants, sous le régime anglais les premiers cantons affichent des noms anglophones qui rappellent pour la majorité des localités d'Angleterre ou des personnages politiques britannique. Il faut attendre les années 1860 pour que s'amorce une francisation des cantons.

A l'origine les noms étaient prescrit par le Gouvernement Exécutif et pouvaient être changés selon leur bon plaisir. Puis, ils relèvent successivement du Bureau de l'Arpenteur Général, du Département des terres de la couronne et au début du XXe siècle de la Commission de Géographie de Québec toujours en accord avec le ministère responsable de l'arpentage. A la lecture de quelques rapports et plans d'arpenteurs, on note à certains moments l'indication suivante " townships projetés ", auquel un numéro et/ou un nom leur est attribué. Cette spécification n'est présente que lorsque de futurs arpentages sont envisagés pour une région où aucun cantons ne touchent ceux actuellement délimiter. Pour la majorité de ces noms, ils ne seront jamais retenus officiellement par le Commissaire des terres de la couronne.

Si les cantons se francisent davantage à la fin du XIXe siècle, l'aube du XXe siècle sera marquée par la radiation de plusieurs noms indiens de lieux au détriment d'une toponymie qui se veut de plus en plus le reflet du nationalisme québécois chez certains écrivains canadiens français.

La francisation des noms indiens n'est pas chose nouvelle au Québec. Qu'il suffise de citer un passage d'un mémoire du mois de mars 1689 que rédigea Jean-Baptiste Franquelin, cartographe, sur: " L'importance de tirer des lignes justes sur les limites des terres qui appartiennent au roi dans la Nouvelle-France..." :

16

" ...On donnerait des limites et des noms français, stables et permanents aussi bien qu'aux rivières et aux lieux particuliers, en abolissant tous les noms sauvages qui ne font que de la confusion, parce qu'ils changent très souvent et que chaque nation nomme les lieux et les rivières en sa langue, ce qui fait qu'une même chose a toujours divers noms " (1)

(1) (Roy, 1976: 236)

Dans un article qu'il rédigea en 1905, Eugène Rouillard (1851-1926) (1), défendit avec enthousiasme les noms indiens figurant sur les cartes du Québec. Pourtant, trois ans plus tard il entreprendra une croisade pour radier ces mêmes noms indiens de la géographie québécoise. A partir de 1912, la Commission de Géographie de Québec supprimera des milliers de noms indiens (Smith, 1974).

En 1919, l'abbé Lionel Groulx se joindra à Rouillard pour redorer la " pureté " de la race canadienne française entachée par le métissage avec les indiens. Dans la première édition de LA NAISSANCE D'UNE RACE, il reprochera à quelques auteurs de ternir l'image des canadiens français en ayant cru à la légende selon laquelle ils auraient du sang indien, pour entretenir le mythe de métissage reflet de notre caractère de race inférieure (Smith, 1974). L'argumentation soutenue d'écrivains notoires défendant le métissage, auront leur effet sur Groulx qui modifiera par la suite sa position. Dans la deuxième et troisième édition de LA NAISSANCE D'UNE RACE (1930 et 1938) il abandonnera le ton violent du texte de 1919 (Smith, 1974).

(1) Géographe, Eugène Rouillard était secrétaire au département des Terres et Forêts. Docteur ès lettres et officier de l'Académie française, il sera nommé en 1899 comme représentant à la Commission de Géographie du Canada puis, en 1912 il deviendra le premier président de la Commission de Géographie de Québec. A cette Commission lui succèdera en 1977 la Commission de Toponymie du Québec.

CHAPITRE III

INSTRUCTIONS

Volume I	: 1784 à 1805
Volume II	: 1805 à 1823
Volume III	: 1823 à 1832
Volume IV	: 1826 à 1839
Volume V	: 1839 à 1844
Volume VI	: 1844 à 1848
Volume VII	: 1848 à 1852
Volume VIII	: 1852 à 1860
Volume IX	: 1860 à 1868
Volume X	: 1868 à 1875
Volume XI	: 1875 à 1882
Volume XII	: 1882 à 1887
Volume XIII	: 1887 à 1895
Volume XIV	: manquant

18

Tous ces registres contiennent un index, sauf le volume II.
Aux volumes I et II s'ajoutent quelques diagrammes de cantons.

Complémentaires aux Demandes de cantons...(chap. 2), les Instructions définissent les diverses tâches qu'accomplie l'arpenteur sur le terrain pour une région donnée (Inst. Gén. vol. X / sept. 1870). Au début, elles sont émises par le Bureau des terres puis par le Commissaire des terres de la couronne sous la signature de son assistant.

Vers le milieu du XIXe siècle, on normalise une partie des directives adressées à l'arpenteur dont l'application reviendra pour chaque arpentage. On élabore à cet effet un formulaire type: Instructions Générales pour l'arpentage des townships dans le Bas-Canada (Filière: L-29/2, Lussier). Les réponses qu'apporte l'arpenteur à ces instructions fournissent la majeure partie des renseignements de nature historiques attendus. Elles seront colliger dans son rapport (chap. 5) qu'il rendra au Commissaire des terres.

Bien que dans l'ensemble ces registres révèlent peu d'informations, ils ne sont pas à ignorer puisqu'ils situent à l'occasion le contexte de la réalisation de ces arpentages.

of the said Requisition.

For the purpose of presenting the details of the above survey in regard to the pay & allowances to myself & accompanying party & the gratuity due to the annexed printed instructions.

Department of Crown Lands,
 Quebec, 23rd Augt. 1870.

Respectfully,
 Signed E. E. Haacke.
 a. c.

Instructions à M. Jérémie Laporte, arpenteur provincial pour chaîner et subdiviser en lots de fermes un rang de chaque côté du Chemin de Colonisation, d'après les plans projetés de M. Sauthier & Courcelles.

Messieurs,
 L'arpentage ci-dessus mentionné d'un rang de chaque bord du Chemin de Colonisation qui se poursuit depuis la paroisse de St. Damien, vers le Nord-Ouest, et traversant le township projeté de Sauthier, et partie du Township de Courcelles, jusqu'à sa jonction avec le Chemin de Colonisation de la Rivière Manseau, ayant été autorisé dans l'intérêt de la Colonisation, nous avez été nommé pour faire cet arpentage, et nous êtes requis de vous conformer aux instructions qui suivent dans l'exécution de ce service.

Il ne se trouve dans ce Bureau aucun plan du Chemin de Colonisation de St. Damien néanmoins, le plan ci-joint d'après la description qu'en a donnée le Révérend M. Desautels, représente la direction générale de ce Chemin, depuis le Carreau en profondeur du Ch. d'Andon. Trouvezant le terrain dans l'arpenté du Ch. projeté de Sauthier, à peu près parallèlement à la ligne extérieure Nord-Est du Township de Sauthier jusqu'à la limite Sud du Township de Courcelles, et de là se poursuivant vers le Nord-Ouest, dans le dit Township Courcelles, jusqu'à son intersection avec le Chemin de Colonisation de la

de la Rivière Mantawa, au lieu appelé, Lac
Rémis, on devra le terminer le chaînage des
Rangs le long du Chemin St-Damien sus-
mentionné. Vous vous transporterez à cet
effet, avec votre parti d'arpentage, au point
d'intersection des Cordons en profondeur du
Township de Brandon, avec le dit Chemin
St-Damien, et là, après avoir, par des ob-
servations astronomiques, déterminé son
azimut méridien relatif, noté de la variation
de laquelle aimantée de votre instrument et
de la boussole du dit Cordon de Brandon, avec
la boussole qui se trouve depuis le dit point
d'intersection au poteau numéroté le plus
près, vous commencerez à faire le relèvement du
dit Chemin allant vers le Nord-Ouest, et en
effectuant le chaînage, vous diviserez son rang
de chaque bord du Chemin, en lots de 19 ch.
Chacun de largeur perpendiculaire, aux bords
de vent Nord-Ouest, astronomique, et
plantant des poteaux entre les lots, dûment
numérotés du N. O. vers le S. Ouest.

Le Rang 1^{er} du Côté Sud-Ouest s'étend
dans sa profondeur jusqu'à la ligne Nord-
Est du Township Soliette, et le Rang 2^o du
Côté Nord-Ouest du Chemin des autres vités
en profondeur à une ligne projetée sur le
plan à la distance de 161 chaînes & 60 mailles
de la limite extérieure Nord-Est de Soliette
susdite, la quelle sera tirée et bornée ultérieu-
rement.

Rendu à la distance de 494 chaînes, ou
au lot n^o 39 inclusivement, vous établirez
la ligne de division entre les Townships Fauthier
et Caucelles; à cet effet, vous vous transportez
à la borne et au poteau plantés au coin
Sud du Township de Caucelles par M. l'ar-
penteur McConville, en 1869, et de là pourriez aller
vers le Nord-Ouest et renouvelant la ligne Nord-
Ouest de Soliette, tirée par M. l'arpenteur
Jas. W. Martin, en 1855. Vous chaînez
la profondeur des 1^{er}, 2^o & 3^o rangs de 80
chaînes et 80 mailles chacun, plantant de
bons poteaux numérotés du Sud-Ouest
vers

Nord-Est de cet et chaînez la distance au poteau plante par M. l'arpenteur Martin pour marquer l'angle Nord du Township Joliette, en vous planterez sur poteau inscrit pour marquer l'angle Nord-Ouest du Sp. Gauthier, l'année et votre nom.

De là, vous tirerez la ligne de division entre les Sp. Gauthier & Joliette, Nord 45 Est, la distance de 161 chaînes les mailles, égale à la profondeur des Rang^s 1^{er} & 2^{es} susdits, dans l'angle Nord-Ouest. Chaînant cette distance vous complèterez les rangs 4 & 5 dans le Township de Caucelles, et planterez les poteaux dûment marqués.

Du point au le Chemin St. Damien Coupez votre ligne de division entre Caucelles & Gauthier, vous ferez un relevé soigneux de cette partie du Chemin qui traverse le Township de Caucelles, dans lequel vous planterez des poteaux de subdivision, en autant que les lots sur le parcours de cette partie du Chemin devront être ^{évalués} ^{divisés} en continuation de la série de nombres commencés dans les rangs traversés par le Chemin de Mantoues à Brassard, telle que représentée sur le plan ci-joint.

Au point de jonction du Chemin St. Damien avec le Chemin Brassard, le quel dernier Chemin, tel qu'il est fait et pratiqué, se poursuit momentanément sur la rive Nord-Est de la rivière Noire, au lieu de tracé que M. M^{re} Bonville a adapté pour le local du Chemin Brassard, et ayant fait une reconnaissance du lieu de la décharge du Lac Pémi, vous ferez, afin de lire avec toute l'exactitude possible votre ouvrage avec celui de M. M^{re} Bonville, un relevé d'un nouveau Chemin Brassard, vers le Nord-Ouest, jusqu'à la rencontre du poteau marqué No. 19 & 20, près de la décharge du Lac Pouchette lequel poteau devra servir de point de départ à la subdivision en lots de rangs traversés par le Chemin de Colonisation susmentionné. Plantez des poteaux entre les lots, sur le

parcours

parcourez de ces Chemins. La largeur per-
 pendiculaire des lots étant de 10 chaînes
 chacune que vous obtiendrez, par le moyen
 des tables de latitude et de part, au de Natural & qu'
 des notes de votre relevé fait en premier
 lieu; et ainsi terminerez ainsi notre
 arpentage au point de partance, dans la
 ligne de division sus dite entre les townships
 de Courables et Canticks.

- En faisant le relevé, vous antrez notes
 des rivières, ruisseaux, hauteurs, lacs, raves,
 laas, prairies &c. que le Chemin St.
 Damien traverse dans son parcours,
 vers le Nord-Ouest; et vous ferez une con-
 ception particulière d'une certaine rivière
 qui se décharge d'un lac appelé lac blanc,
 tout vers l'est, et faisant
 remarque au caractère de terrain sur
 ses bords, et la qualité des différentes es-
 pèces de bois; Enfin, entrer dans votre
 livre de notes l'information que comporte
 l'article 14^e des instructions imprimées.

Le plan qui doit accompagner nos rapports,
 devant représenter le caractère topographique
 du terrain arpenté, sera observé par vous
 au cours de vos opérations.

Pour la manière générale de faire cet
 arpentage, et ce qui a rapport à votre
 salaire, aux gages de vos hommes, aux
 rations &c, je vous renvoie aux instruc-
 tions imprimées ci-jointes.

Département des P. de la C.
 Québec, 1^{er} sept. 1870.

/ Signé /

J'ai l'honneur &c.
 C. C. Fache
 act. Lande

Canton Lussier

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

POUR L'ARPENTAGE DES TOWNSHIPS DANS LE BAS-CANADA.

Premièrement.—Vous constaterez par des observations astronomiques, le cours de toutes les lignes par vous tirées ou vérifiées, vous prendrez note de la variation magnétique au lieu d'observation, et partout où vous trouverez un changement considérable dans la quantité d'icelle, et enregistrez, dans votre journal, les détails de toutes vos observations astronomiques.

Deuxièmement.—Vous débarrasserez vos lignes avec soin, et plaquerez les arbres distinctement sur trois faces, c'est-à-dire : deux plaques sur les faces dans la direction de la ligne, et une autre sur la face par laquelle la ligne passera.

Troisièmement.—En prolongeant votre ligne avec le Théodolite, vous aurez soin de faire observation, à chaque station, de la partie de la ligne précédemment tirée depuis votre dernière station.

Quatrièmement.—Vous vérifierez la longueur de votre chaîne avant de commencer vos opérations, et souvent aussi dans le courant de votre arpentage ; et aurez soin que vos mesurages ou chainages soient faits avec toute l'exactitude possible, et que vos poteaux ou piquets soient correctement marqués ; à cette fin, vous choisirez vos chaineurs avec un soin particulier, par rapport à leur caractère moral et leur capacité, n'employant que ceux seulement qui auront les qualités requises pour bien garder les minutes de leurs chainages. Dans vos mesurages, vous adopterez les longueurs horizontales, tirant la chaîne au niveau, et vous vous servirez de fiches d'acier.

Cinquièmement.—Votre Théodolite devra être souvent examiné, afin d'éviter les erreurs qui pourraient provenir du dérangement de ses ajustements.

Sixièmement.—Vous tirerez toutes vos lignes aux jalons ou aux piquets, abattant à cette fin les arbres, coupant les broussailles, etc., qui obstrueront la ligne. Les poteaux devront être du bois le plus durable que vous pourrez trouver sur les lieux, et équarris la longueur d'environ deux pieds de leurs sommets ; vous marquerez, d'une manière claire et distincte, avec un outil convenable, les numéros des lots, des rangs, etc. Les poteaux aux coins de villes et townships devront être d'au moins six pouces carrés, ceux de l'extrémité des rangs, de cinq pouces ; les poteaux pour les lots, de quatre pouces, et les piquets d'alignement, de trois pouces, et tous ces poteaux devront être solidement plantés dans la terre ; aux coins des townships, vous prendrez les cour- et les distances aux arbres les plus proches, lesquels devront être bien plaqués et marqués B. T. Vous inscrirez dans votre *field-book* les courses et distances ci-dessus mentionnées, l'espèce d'arbres et leur diamètre approximatif. Vous poserez des bornes de pierre aux coins des townships et aux extrémités des lignes entre les rangs.

Septièmement.—Les lots réguliers devront avoir 13 chaînes — mailles de largeur, sur 80 chaînes 90 mailles, de profondeur ; le contenu de chaque lot devant être de 105 acres, y inclus l'allouance de 5 p. c. pour les chemins. Lorsque les lots seront irréguliers, vous ferez rapport de leurs dimensions ainsi que de

leur superficie, et les rangs et les lots devront être numérotés conformément, autant que les circonstances le permettront, au plan ou projet ci-annexé, lequel vous remettrez à ce bureau.

Huitièmement. — Vous ferez une recherche soigneuse et adhérez aux lignes limitrophes déjà tirées, ainsi qu'aux poteaux plantés dans l'arpentage primitif des townships adjacents, et vous vous guiderez par ces lignes et poteaux, quand vous les aurez trouvés, afin de prévenir tout empiètement.

Nouvièmement. — S'il arrivait que vous rencontreriez des lacs, dans le courant de vos opérations, vous en ferez un relevé si leur contenu paraissait d'abord être de plus de vingt-cinq acres.

Dixièmement. — Toutes les lignes dans votre arpentage ne devront être tirées ou arpentées que par vous-même ou par quelqu'autre arpenteur juré que ce département pourra vous autoriser à employer; et vous n'entreprendrez aucun arpentage particulier ou autres affaires, du jour que vous recevrez ces instructions jusqu'à ce que vous ayez terminé et transmis vos retours d'arpentage.

Ouzièmement. — Vous constaterez et transmettez les noms de tous les occupants des terres par vous arpentées, et aussi la position, l'étendue et nature de leurs établissements, avec telles autres matières de détail qui vous paraîtront dignes de remarque.

Douzièmement. — Le plus tôt possible, après l'accomplissement de votre ouvrage sur le terrain, vous transmettez à ce Département un plan de vos opérations sur du papier à dessin, et sur une échelle de 40 chaînes à un pouce, y désignant aussi l'aspect général du terrain, c'est-à-dire, les collines, marais, prairies, lacs, ruisseaux et chutes d'eau, aussi les améliorations et établissements des occupants; et de plus, les places convenables pour des moulins, réserves de village, havres et autres objets d'une utilité publique. Vous désignerez sur votre plan les longueurs et les cours des lignes extérieures de tous les lots irréguliers, et leur superficie en acres, avec la superficie totale du terrain arpenté; votre échelle, vos méridiens et la variation magnétique devront être aussi couchés sur votre plan.

Treizièmement. — Vous garderez un journal qui contiendra un récit détaillé de vos procédés, la distance, en chaînes, que vous aurez arpenté chaque jour, la date de l'engagement de vos hommes, ainsi que celle où vous les avez congédiés.

Quatorzièmement. — Vos minutes (*field-book*) ou notes d'opérations, doivent être dressées dans la forme ci-annexée, comprenant le cours astronomique de toutes les lignes par vous tirées ou vérifiées, — la variation magnétique, — la distance en chaînes et mailles du point de départ dans le lot, rang, etc., à chaque objet observé, — la description du sol et du bois, faisant mention de chaque espèce de bois dans l'ordre de son abondance relative, — l'aspect général du terrain, soit uni, ondoyant, inégal, ou montagneux, — aussi, de tous marais, marécages et prés naturels, — de tous les lacs et étangs, avec une description de leurs bords et rivages, mentionnant aussi la profondeur de l'eau, et si elle est pure ou stagnante, — toutes les sources, rivières et aussi les ruisseaux, avec leur largeur, profondeur et cours, les rapides et chutes, donnant aussi la différence de niveau en pieds d'après estimation, et mentionnant s'il y a des places à moulins, les mines et minéraux, et tous les chemins en usage, ou autrement, — la direction des ouragans, tel qu'indiquée par les arbres renversés, — tous traits-quarrés (*offsets*), et aussi toutes observations trigonométriques qui vous auront obtenu le mesurage ou la longueur d'une ligne ou partie d'une ligne qui n'aura pu être autrement mesurée, ainsi que la distance

d'un objet remarqué de votre ligne,—les distances auxquelles vous aurez rencontré et laissé tout lac, anse, étang, marais, marécage, prairies, ruisseaux, abatis, précipices, collines ou montagnes, constatant si les pentes de celles-ci sont escarpées ou graduelles, et leur inclinaison,—tous les poteaux plantés, de quel bois ils sont faits, leurs dimensions et marques avec les courses et distances aux arbres indiqués dans la 6^{ème} clause de ces instructions, aussi les résultats de vos observations astronomiques. Ensuite, vous entrez dans votre journal les dits détails et les calculs de vos observations astronomiques, ainsi que le jour, l'heure de ces observations, la variation de l'aiguille, etc.

Quinzièmement.—Votre retour ou rapport d'arpentage devra contenir un précis de vos procédés, avec quelques observations générales sur la topographie et le caractère physique du pays traversé, ses ressources et le meilleur moyen de les développer.

Seizièmement.—Faites entrée de vos notes d'arpentage, rapport et journal, dans un livre demi-relié, et n'excédant pas 6 1/2 pouces sur 8 pouces, avec un index détaillé.

Dix-septièmement.—Votre parti d'arpentage devra consister de ~~huit~~ ^{sept} hommes, y inclus les chaîneurs. Votre paie, et les gages de votre parti d'arpentage, seront comme suit: pour vous-même ²⁰⁷ par jour, ⁷⁶ par jour pour votre premier chaîneur, ⁵⁴ pour votre deuxième chaîneur, ~~et 36 par jour pour chacun de vos bûcherons, et 36 par jour pour chaque porteur ou ouvrier ou autre assistant, avec une allouance de 2s. 6d. par jour au lieu de ration pour vous-même, et pour chacun de votre parti.~~

70/par jour

Dix-huitièmement.—Il vous sera aussi permis de charger une somme raisonnable pour le transport de vos provisions, et de vous-même et de votre parti d'arpentage, et pour le papier, etc., requis pour le service, dont vous fournirez des reçus ou pièces justificatives en duplicata.

Dix-neuvièmement.—Votre compte et paie-lists devront être en duplicata, et dressés d'après les formules annexées.

Vingtièmement.—Vos notes d'arpentage, journal, compte et paie-lists devront être assermentés.

Vingt-et-unièmement.—Vous n'omettrez pas de dater et signer vos plans et tous les documents dont consistera votre retour d'arpentage, autrement, ils vous seront renvoyés à vos frais.

~~Vingt-deuxièmement.—Dans le but d'obtenir des connaissances géologiques de cette section du pays où se fera votre arpentage, vous recueillerez et transmettez à Sir W. E. Logan, Géologue Provincial, à Montréal, des petits échantillons des rochers fixés en terre, (d'un à deux pouces cubiques, du plus gros, suivant la facilité de les transporter aux établissements) que vous pourrez rencontrer en tirant vos lignes, et que vous enveloppez dans de l'écorce de bouleau ou de cèdre, ou dans toute autre enveloppe convenable, et à chacun vous attacherez un numéro, et prendrez notes dans votre field-book du lieu où vous aurez trouvé cet échantillon, et l'inclinaison et direction générale du rocher, si ce dernier est stratifié. Cependant, ces observations ne devront pas retarder votre arpentage.~~

Vingt-troisièmement.—Vous conduirez cet arpentage avec diligence et exactitude, et avec toute l'économie possible.

Vingt-quatrièmement.—Vous devrez transmettre à ce Département, tous les quinze jours, un rapport de progrès mentionnant le nombre de lots arpentés, la qualité du sol,

ou quand la chose pourra se faire facilement, sans retarder le progrès de l'arpentage

la quantité, qualité et localité du pin et de tout autre bois de construction. Il est bien entendu que vous ne devez arpenter que le terrain propre et convenable à la culture.

Vingt-cinquement.—Dans le cas où vous suspendriez vos opérations, pour quel-ques temps ou causes que ce soient, vous n'aurez point le droit, non plus que vos hommes, d'exiger la paie et les rations, ni les dépenses encourues pour transports du- rant telle suspension.

Vingt-sixiement.—Vous devez fournir un compte détaillé du coût des trans-ports en sus des reçus données par les parties. Ce compte devra mentionner la date du service, le nombre de quarts de lard, fleur, etc., transportés, ou le poids des effets, le nombre de charge et le coût par chaque charge, ainsi que la distance. Votre compte pour frais de transport devra aussi être détaillé, ainsi que celui pour papeterie.

Vingt-septiement.—Si vous employez plus d'hommes et les payez à un taux plus élevé que vous n'êtes autorisés à le faire par vos instructions, l'excédant ne vous sera pas alloué; mais, si un plus grand nombre d'hommes et des gages plus élevés sont nécessaires, vous devez, dans ce cas, consulter le Département et attendre sa décision, à ce sujet, avant d'engager les hommes et de procéder à l'arpentage. *En un ce qui se*

regarde le salaire de nos hommes, il ne leur sera alloué que les gages que nous leur aurons
travaillément payés.
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

[Signature]

Assistant-Commissaire

DEPARTMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Quebec, 23 Aout 1879.

CHAPITRE IV

LES EXPLORATIONS

C'est pour souligner la contribution des arpenteurs à la connaissance des cantons situés au nord de Montréal, que les présentes explorations ont été retenues.

La deuxième décennie du XIXe siècle est marquée par de grandes explorations.

De 1825 à 1835, arpenteurs et explorateurs sillonnent le Bas-Canada afin d'en connaître les ressources et les terres propices à la colonisation.

28

Parmi ces explorations en voici quelques unes:

1825 L'exploration de la rivière Saint-Jean par William Ware et Joseph Bouchette. Leur rapport fut publié en 1826 sous le titre " Report of an exploring survey made in conformity to the Provincial Act of the 5th Geo. IV, Chap. 30, Printed by order of the House of Assembly " / 71 pages, 1 carte. On trouve des notes sur le relevé, un plan, dans les Journaux de l'Assemblée (1826), volume 35, appendice 35, appendice S, en anglais et en français.

1828 L'exploration de la rivière Saguenay par Andrew Stuart et le lieutenant F.H. Baddeley. Le rapport fut publié en 1829, sous le titre " Report of the Commissioners for exploring the Saguenay. Ordered by the Assembly, to be printed, the fourteenth January 1829 ", Québec, Neilson et Cowan, 211 pages et 2 cartes. Le rapport est disponible dans les Journaux de l'Assemblée (1829), volume 38, appendice V, en anglais et en français et aussi dans RG 4, B 76, Bureaux des secrétaires civils et provinciaux; Québec, Bas-Canada et Canada-Est, 1760-1867, aux Archives Nationales du Canada.

1829 L'exploration des rivières Saguenay et Saint-Maurice par Nicholas Andrews, Jean Proulx, John Adams et James P. Baby. Le rapport fut publié en 1831 sous le titre " Report of the Commissioners for exploring the country lying between the Rivers Saguenay, Saint Maurice and Saint Lawrence. Ordered by the House of Assembly to be printed 22nd March 1831, 47 pages. Le rapport apparait aussi sous le titre " Report of the Commissioners appointed under the Act 9th George IV, cap. 29, for more completely exploring.." dans les Journaux de l'Assemblée (1831), volume 40, appendice C, en anglais et en français. Un court-résumé sur cette exploration, rédigé par Ingall, est aussi disponible dans les Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec, volume 2, pages 216 à 230.

1833 L'exploration des rivières Jacques-Cartier et Montmorency par William Ware. Le rapport fut publié en 1836 dans les Journaux de l'Assemblée (1836), volume 45, partie 1, appendice BB, sous le titre " First Report of the Commissioners for exploring the remote parts of the District of Quebec under the Act 10th and 11th George IV, cap. 39 ".

1833 L'exploration du district de Gaspé par le lieutenant F.H. Baddeley. Le rapport fut publié en 1836 dans les Journaux de l'Assemblée (1836), volume 45, partie 1, appendice BB, sous le titre " Second Report of the Commissioners ou " Deuxième rapport des Commissaires...". Ce rapport apparaît également dans RG 1, L 3 L, volume 27, pages 14767 à 14992, Conseil exécutif, 1764-1867, ce groupe d'archives est conservé à la Division des manuscrits des Archives Nationales du Canada et dans RG 4, B 48, volume 1, Bureaux des secrétaires civils et provinciaux....

30

1835 L'exploration des rivières Saguenay et Saint-Maurice par W.H.A. Davies. Le rapport fut publié en 1836 dans le Journal de l'Assemblée (1836), volume 45, partie 1, appendice BB, sous le titre " The third and last report of the Commissioners appointed under the Provincial Act...".

A la veille comme à la suite des troubles de 1837-38, une période de répit prend place posant ainsi un frein à ces expéditions. L'instabilité du gouvernement justifiait en grande partie cette situation.

Durant cette décennie, deux exploration traverseront d'est en ouest le territoire à l'étude, l'une au nord et l'autre au sud. Il faut toutefois souligner qu'avant 1829, Jean-Baptiste Perrault visitera une partie de ce pays (1).

(1) De 1783 à 1821, Perrault contribue de façon significative à faire connaître la situation de la traite des fourrures au Canada. Employé par la Compagnie du Nord-Ouest, la Compagnie X.Y. puis par la Compagnie de la Baie d'Hudson, il remontera les rivières Du Lièvre et Saint-Maurice. Il y aurait tout lieu de croire que le lieut. Ingal ait pu consulter les plans que dressa Perrault à cette époque avant son exploration de 1829, (Cormier, 1978)

4.1 EXPLORATIONS DE INGALL, NIXON ET ADAMS: 1829 et 1830

Exploration de 1829 Le rapport de cette exploration fut publié en 1830 sous le titre " Report of the Commissioners appointed under the Act 9th George IV, Chap. 29, for exploring that part of the Province which lies between the Rivers Daint Maurice and Ottawa..., Ordered by the House of Assembly to be printed 20th March 1830 ", Quebec et Cowan. Il apparaît aussi sous le titre " Report of the Commissioners..." dans les Journaux de l'Assemblée (1830) volume 39, appendice S, en anglais et en français. Deux autres écrits sur le sujet furent publiés dans les Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec, volume II, 1831. Le premier article est rédigé par le chef de l'expédition le lieutenant Frederik Lennox Ingall, intitulé: " Remarks on the District traversed by the St-Maurice Expedition, in the Summer of 1829 ", pages 7 à 23. Ce rapport est le même que celui en appendice au " Rapport des Commissaires...",". L'arpenteur John Adams rédigera le second article intitulé: " Sketches of the Tete de Boule Indians, Rivers St. Maurice ", pages 25 à 39. Un plan général accompagne ces deux derniers rapports: " Geological Sketch of the Country bordering the River Saint Maurice and aux Lievres, Reduced from Lieut. Ingall's map, 1830 ". (Voir, Plan TLHSQ, 1831)

Aucun plan de figure au " Rapport des Commissaires... " (1830) publié dans les Journaux de l'Assemblée..., malgré le fait que les directives des Commissaires spécifiaient la réalisation de plans relatifs à cette expédition. D'autant plus, qu'à la lecture du rapport qu'en fit Ingall, ces plans ont dû être dépouillés de certains renseignements parce que trop nombreux. Donc, ils ont été exécutés. Jusqu'à ce jour nous n'avons pu retrouver ces plans et croquis. Nous signalons tout de même l'existence d'un plan similaire à celui que l'on retrouve dans les Transactions of the Literary... (1831). Il est conservé aux Archives Nationales du Canada indexé au fonds Neilson. On remarquera sur ce dernier plan que l'information y est plus déficiente que celui de 1831.

33

Cette exploration de 1829 est dirigée par le lieutenant Frederick Lennox Ingall accompagné de l'enseigne Henry Nixon et de l'arpenteur John Adams (1).

(1) A cause d'une dispute entre Nixon et l'arpenteur Joseph Bouchette, qui devait à l'origine accompagné Ingall, ce dernier se retirera et Adams occupera sa place. Bouchette s'était rendu jusqu'aux Forges du Saint-Maurice.

Plan de route

De Trois-Rivières, Ingall remonte la rivière Saint-Maurice jusqu'au Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Weymontachie, d'où il se dirigera vers l'ouest jusqu'aux sources de la rivière Du Lièvre. Ce trajet lui permettra de reconnaître une voie de communication entre ces deux rivières. Des sources de la rivière Du Lièvre, il descendra son cours jusqu'au Poste du Lac des Sables et delà se dirigera vers la rivière des Outaouais puis vers Montréal.

Dans le rapport des Commissaire outre le journal de Ingall, on retrouve sous la lettre F: Des remarques sur la géologie du territoire traversé par l'expédition; Journal-météorologique et atmosphérique; Des remarques supplémentaires par l'arpenteur John Adams; Tables relatives à l'Histoire Naturelle du territoire à travers lequel est passée l'expédition; Liste des minéraux; Catalogue des plantes et bruyères; Catalogue des arbres de la forêt; Liste des oiseaux, Liste des quadrupèdes et poissons. Comme mentionné précédemment, les appendices G: Plans et cartes du pays exploré, dressés par Adams et H: Paysages et dessins faits à partie d'esquisses prises au cours de l'expédition par Nixon, demeurent introuvable jusqu'à maintenant. Le rapport se termine par la liste des frais encourrus pour cette expédition.

Le Journal d'Ingall débute le 26 juin lorsqu'il arrive à Trois-Rivières et cesse le 23 octobre avec son retour à Lachine, Montréal.

Quelques notes de ce journal se rapportent au nord de la région Lanaudière, plus précisément aux Territoires Non Organisés (T.N.O.) de la MRC de Matawinie. Lorsque l'expédition quitte le Poste de Weymontachie le 29 août, c'est pour se diriger vers le lac Kempt qu'elle atteindra le 11 septembre. C'est en l'honneur de Son Excellence le Gouverneur Général James Kempt que l'équipe baptisera ce lac de ce nom. Le 3 septembre, près du lac " Malowin " ou " Beau Lac " ou " Matawin ", Ingall fait la connaissance de deux Abénaquis qui camperont près d'eux. Ce contact avec des Abénaquis en ce lieu de pays, prendra toute sa signification lorsqu'il les rencontrera de nouveau le 5 octobre au lac Mitchinamécus. Cette seconde rencontre suggère que les Abénaquis connaissaient la route d'eau menant à la rivière Du Lièvre et qui cotoie les territoires de chasses des Algonquins et des Tête de Boule.

Du 11 septembre au 21 du même mois, Ingall explore le lac Kempt et ses environs. Arrivé à une baie au nord-ouest du lac, près d'un portage qui les mèneront plus tard au lac

" Némiscachingue ", il décrit ce qu'il voit:

" Ici nous vîmes trois tombes sauvages; elles étaient érigées dans la forme longue et étroite, adoptée par les sauvages, et bien défendues des approches des bêtes féroces, par une couverture extérieure de bois fendu, lié avec des branches (1). Dans le mausolée extérieur, il y avait un fait d'écorce de bouleau, et c'était sous cela que reposait le corps, recouvert de beau sable blanc, qui forme les rivages du lac. Vis-à-vis l'une des tombes il y avait une croix. D'après les renseignements que nous reçûmes, il paraît qu'un de ces tombeaux appartient à la mère de Menisimo; le second contient le corps d'un de ses enfants " .

Le texte se poursuit sur les circonstances des meurtres de Menisimo (Appendice I).

36

Puis Ingall décrit un bain de vapeur construit par les sauvages, près des tombeaux:

" Il était formé de grosses pierres, placées l'une sur l'autre, et entourées tout autour avec de l'écorce de bouleau et des peaux. Nous apprîmes que le malade s'assied dans cette enceinte, environné de pierres, qu'on commença par faire presque rougir. On y jette de l'eau de temps en temps, jusqu'à ce que le malade soit dans une violente transpiration: on le frotte alors avec des peaux douces, jusqu'à ce qu'il soit sec " .

(1) L'arpenteur Carolus Laurier rapporte au sujet d'un tombeau Tête de Boule les similitudes suivantes: " Le monument se compose de quatre pleyons de frêne flexibles, d'environ cinq pieds de long et d'un pouce de diamètre, plantées en terre et réunis ensemble en forme de dôme;

Quittant le lac Kempt le 22 septembre, l'expédition accède au lac Némiscachingue une journée plus tard. Le 24, sur ce lac, Ingall décrira d'autres tombeaux et l'histoire qui s'y rapporte (Appendice II).

Plusieurs autres anecdotes sont rapportées dans ce récit, la majorité toute autant pertinente

sur ce dôme sont fixées trois petites perches de même dimension à peu près, l'une au sommet, et les autres de chaque côté, à égale distance entre le sommet du dôme et la terre ". (Source: Le Courrier du Canada, 1 avril 1864, no. 26, titre de l'article; La colonisation du Matawin par Carolus Laurier, arpenteur.

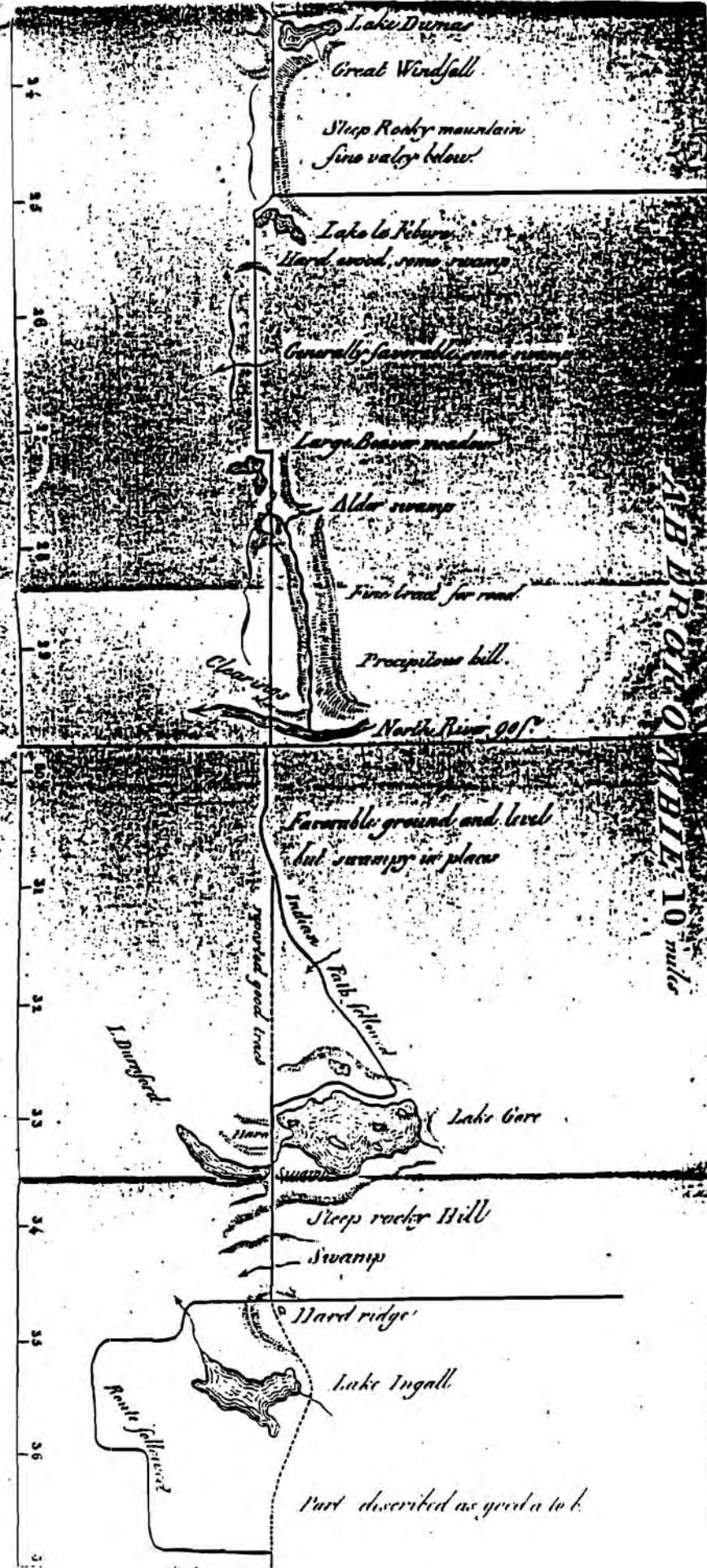
Exploration de 1830

Faisant suite à celle de 1829, Ingall est de nouveau chargé de conduire une seconde exploration.

Ce rapport est publié sous le titre: " Rapport des Commissaires nommés pour l'exploration du pays entre les rivières Saint-Maurice et l'Outaouais dans l'année 1830 ", Ordonné d'être imprimé, par la Chambre, 1831, 61 pages. Les parties qui compose ce rapport sont: Les instructions des Commissaires; Le journal de l'expédition; Des remarques d'Ingall et de Adams Leur compte de dépense et deux plans.

39

Le premier plan: " Linear Protection (sic) of the Route passed along from the head of the Grenville Canal to the Saint Maurice Forges, by the Exploring Party employed by the Saint Maurice and Ottawa Commissioners 1830 - to ascertain the facilities afforded to the formation of a new Grand Road along that track of Country and exhibiting the natural obstacles (sic) to be cuntracted (sic), should such a work be ordered - with a scale of statues miles showing the distance / 114 miles / of every part of the route from the Head of the Grenville Canal. Quebec, 25 september 1831 ", (Plan: Expl. St-Maurice/Outaouais, 1830 / parties de,).



AB PRO OMBIE 10 miles

Lake Dumais

Great Windfall

Steep Rocky mountain
fine valley below

Lake le Pélure

Hard wood, some swamps

Generally favorable some swamps

Large Beaver meadow

Alder swamps

Fine track for road

Precipitous hill

Clearings

North River 90 f.

Favorable ground and level
but swampy in places

Indian

Rail Hill

L. Dumais



Lake Gore

Swamp

Steep rocky Hill

Swamp

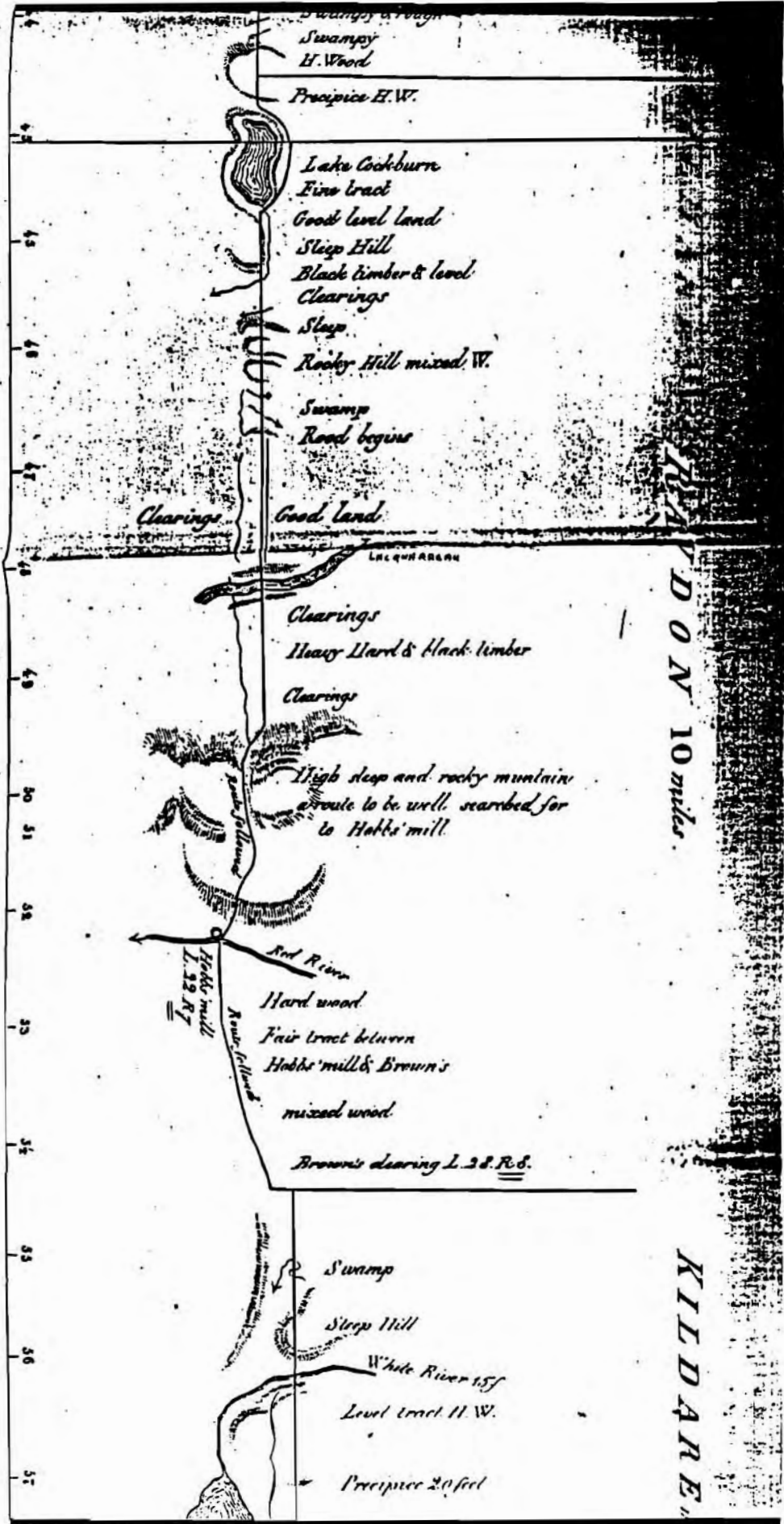
Hard ridge

Lake Ingall

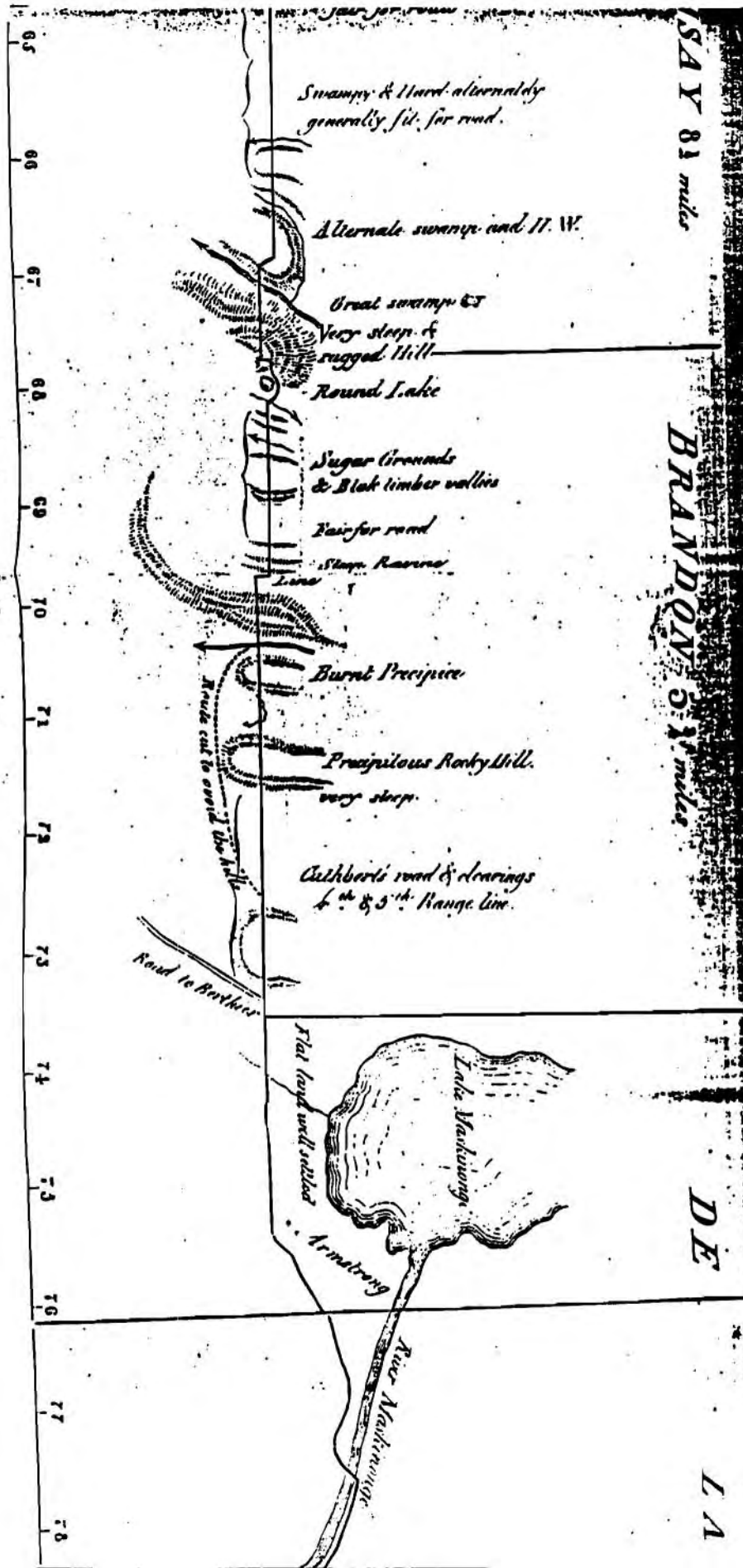
Route followed

Part described as good a to b.

PLAN: Expl. St-Maurice/Outaouais, 1830, 2 de 3.



PLAN: Expl. St-Mairice/Outaouais, 1830, 3 de 2



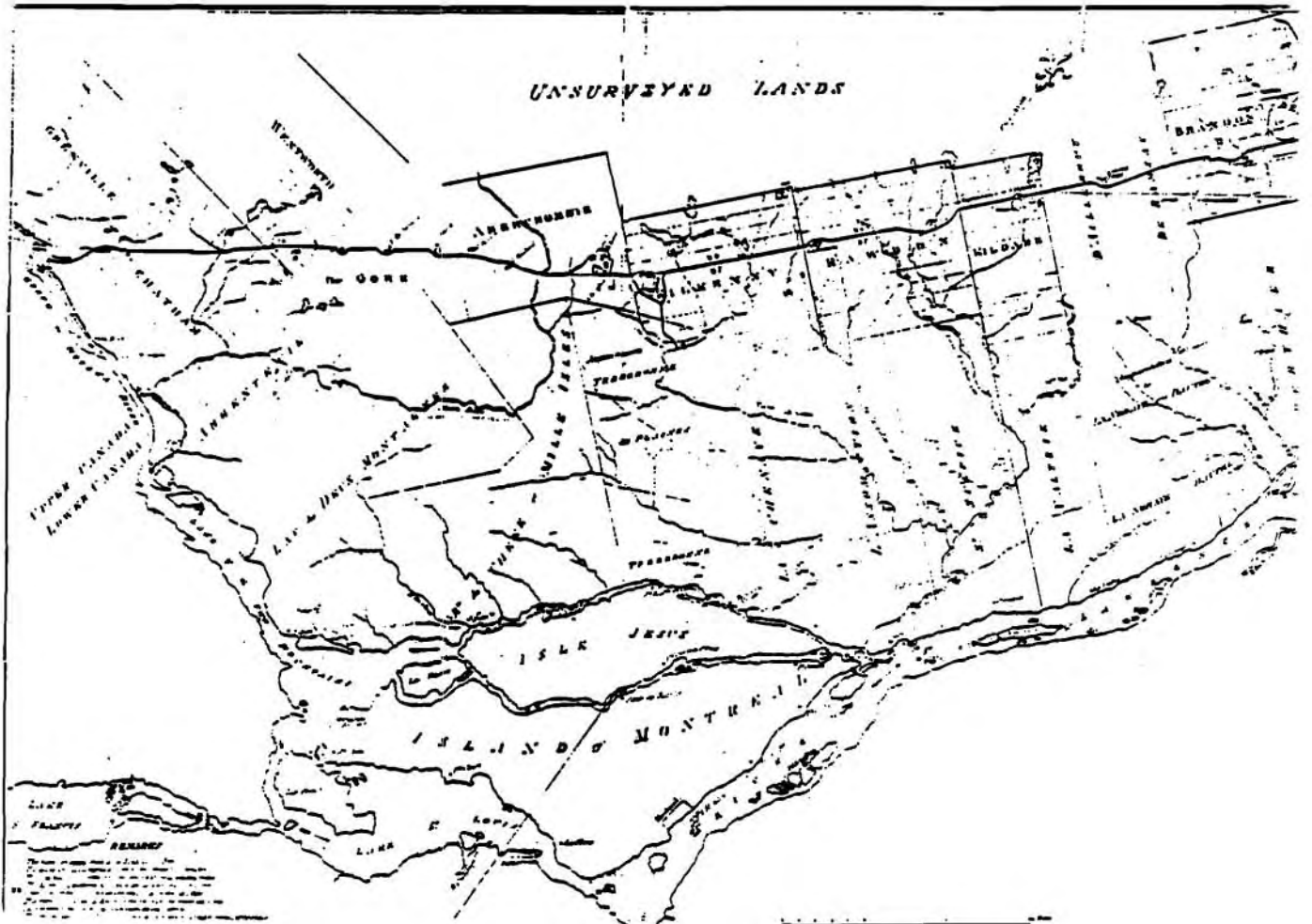
Le deuxième plan: " A Map of all the conceded and Surveyed Country to the North of the Rivers St-Lawrence & Ottawa lying between the Head of the Grenville Canal and the River St-Maurice. Exhibiting also the line of route, in strong black of a Party employed in Sept. Oct. & Nov. 1830, to trace a new Grand Road through the Back settlement of that Tract of country under the instructions of Mess. Pothier De Rocheblave & Larocque. Commissioners for Exploring the Country between the Rivers St-Maurice and Ottawa ". Quoique le plan soit rattaché au présent rapport, les Archives Nationales du Canada en ont un exemplaire (ANC, NMC 17492).

43

Plan de route:

L'expédition prend son départ le 26 septembre au village de Grenville, sur la rivière des Outaouais. Selon une ligne d'ouest en est, Ingall explore les cantons de Grenville, Chatam, Abercrombie, Kilkenny, Kildare, Rawdon, la Seigneurie Daillebout, le canton Brandon... jusqu'au lac Maskinongé. Après avoir franchi les cantons de Hunterstown et de Caxton, Ingall se rend jusqu'aux Forges du Saint-Maurice pour atteindre Trois-Rivières le 18 novembre.

PLAN: ANC, NMC 17492



Quelques extraits de ce journal:

17 octobre/canton Kilkenny:

" Nous partîmes à sept (sic) (1) heures et nous descendîmes la ligne du township jusqu'à un petit lac. Nous gagnâmes alors au nord-est et nous tombâmes bientôt sur un autre lac; nous descendîmes encore entre les deux, et traversant la décharge, nous continuâmes à descendre jusqu'à la terre de M. J. Frazer, sur le lot vingt-sept, dixième rang. (...) nous nous rendîmes à la maison de M. Fall dans New-Glasgow, éloignée de six miles; ne trouvant pas nos provisions déposées chez lui, nous descendîmes trois miles plus bas, aux moulins de M. Lloyd (...). Ces moulins sont situés sur la Rivière (sic) Achigan ".

45

25 octobre/canton Rawdon:

" Cette belle rivière (qui en cette endroit est (sic) profonde et roule une masse d'eau considérable,), tire son nom d'un grand lac qui est à plusieurs lieues au nord des établissements de Rawdon, et est navigable aux canots dans toute la (sic) distance. Quelques sauvages que nous trouvâmes campés sur les bords, nous informèrent que le lac Ouareau (sic) (2) était à une demi-journée (sic) de marche d'un très grand lac qui était la fourche de la rivière du nord, et que la communication avec les rivières Matawa et Vermillon, était près de ces lacs ".

(1) Pour ne point alourdir inutilement les citations, l'emploi du (sic) pour les f qui se veulent des s, ne sera pas répété.

(2) Voir l'Appendice III: Potamonyme Ouareau.

26 octobre/canton Rawdon:

(Traversant la rivière Ouareau)... " nous nous avançâmes sur (sic) la rive orientale jusqu'au lot du Septième rang, appartenant à M. Bagnal, où nous réussîmes à nous procurer une voiture pour transporter nos provisions jusqu'au moulin de M. Hobbs, sur la rivière Rouge.
" (...) Nous traversâmes entre deux fermes et nous arrivâmes à celle de Brown à cinq heures, laquelle est située sur le vingt-huitième lot, septième rang et à quatre acres et demi de l'augmentation de Kildare ".

A la suite des renseignements recueillis par les explorations de 1829 et de 1830, les Commissaires suggéraient d'organiser une troisième exploration. Elle devait remonter la rivière Saint-Maurice jusqu'à la rivière Matawin, emprunter celle-ci pour rejoindre vers l'ouest la rivière Du Lièvre ou la rivière Petite Nation, plus au sud. Malheureusement, cette troisième exploration n'aura pas lieu. Cette reconnaissance de ce territoire arrosé par la rivière Matawin sera entreprise, en partie, par les Rév. Brassard et Provost entre 1862 et 1869.

4.2 EXPLORATIONS GEOLOGIQUES DU CANADA: LE NORD DE MONTREAL

Bien qu'elle soit brève, la présente section se veut avant tout de souligner l'apport relative des explorations géologiques à l'histoire régionale. Celles retenues anglobent particulièrement les régions situées au nord de Montréal. Malheureusement, bien que cités, quelques rapports n'ont pu être encore localisés.

N'étant qu'un dépouillement sommaire, il y aurait lieu de procéder à un relevé systématique de ces rapports dans les Journaux de l'Assemblée Législative du Canada et autres documents parlementaires que ceux conservés aux Archives Nationales du Canada: RG 45, Commission Géologique du Canada, 1842-1956, et RG 88, Direction des levés et de la cartographie, 1857-1971.

47

1852 James Richardson, l'un des premiers explorateurs de la Commission (1), fit en 1852 une série de mesurages dans la partie qui longe le bas de la rivière Saint-Maurice, plus loin à l'ouest, le long des rivières L'Assomption et du lac Ouareau ainsi que les environs de Joliette, de Kilda-

(1) La Commission Géologique du Canada est créée en 1842. Sir William Edmond Logan (1798-1875) y préside comme premier directeur. L'année précédente on avait procédé à l'ouverture des crédits à son intention, mais ce ne fut pas avant 1843 que commença réellement les travaux de la Commission (Thomson, 1966: 300).

re et le long de la rivière aux Chicots (1).

1868-69 James Lowe fait une exploration depuis le cours supérieur de la rivière Rouge jusqu'à la rivière Matawin. L'année suivante, il fait un relevé du chemin Brassard qui conduit du village de Saint-Jean de Matha à Saint-Michel des Saints sur la rivière Matawin. Delà il poursuit son exploration jusqu'aux sources de la rivière Du Poste ou rivière du Lac Clair.

1870 James Richardson explore plus au nord la rivière Mistassini jusqu'à la source de la Gatineau qu'il descend pour atteindre l'embouchure de la rivière du Désert. Au cours de cette exploration, la partie supérieure de la rivière Saint-Maurice fut fait jusqu'à la source de la Gatineau. 48

Les pages qui vont suivre donnent un exemple du contenu de ces rapports géologiques.

(1) Source: Une partie de ces travaux est compris dans le Rapport de W.E. Logan qu'il remis à l'Hon. A.N. Morin, J.A.L.C., Appendice du 13e volume, session 1853-54, app. L.

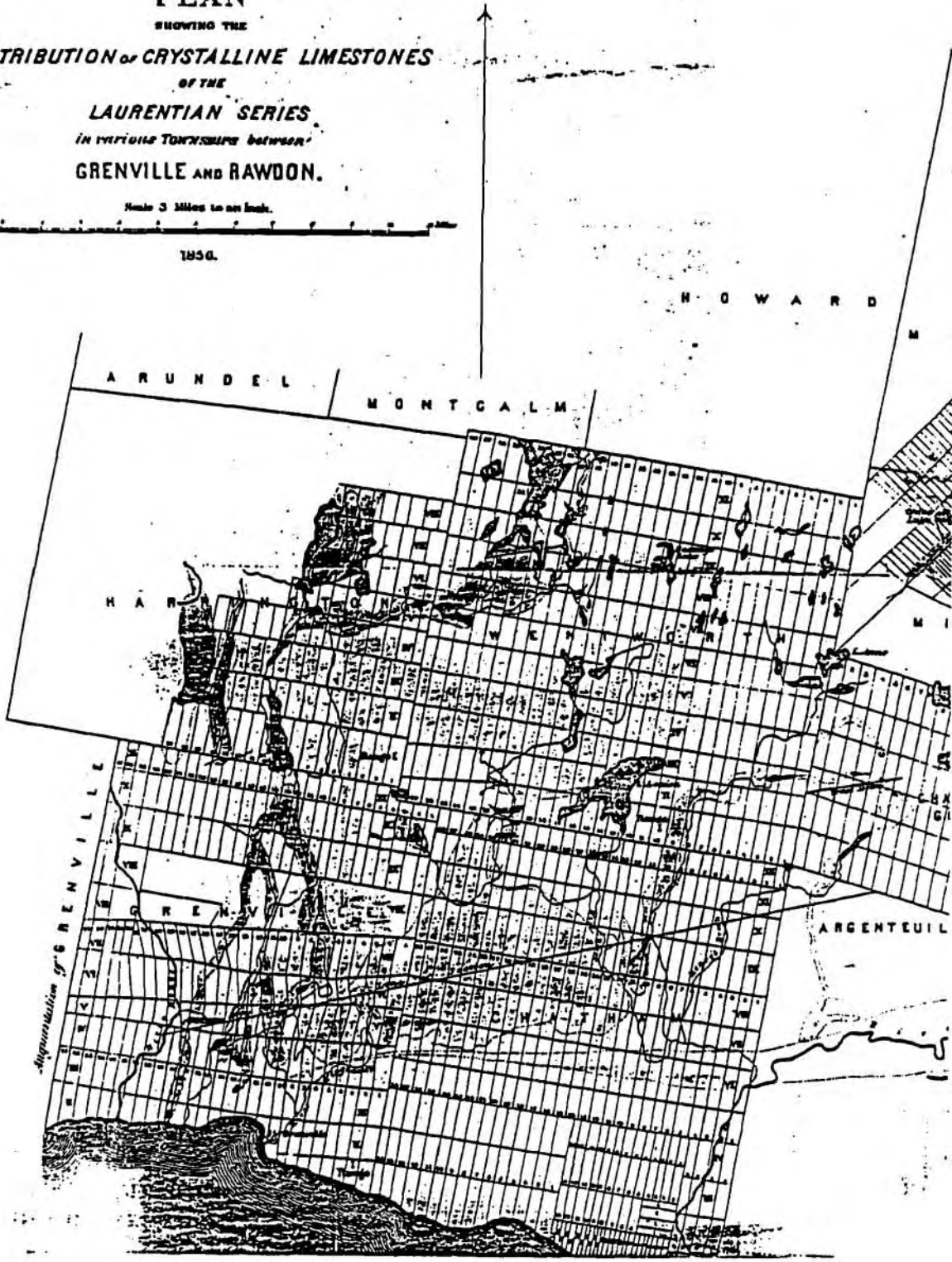
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
Sir W. E. Logan F.R.S. Director.

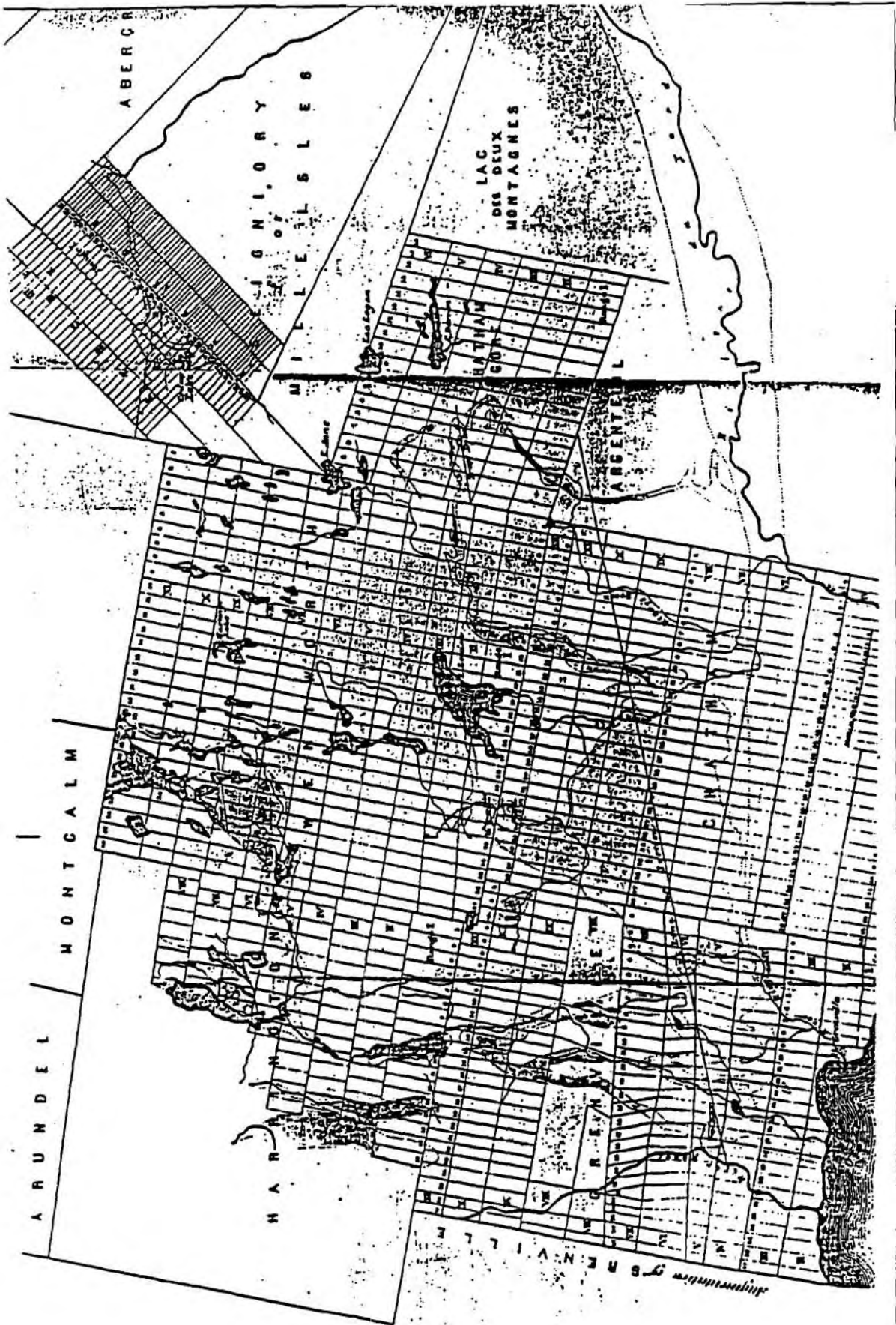
PLAN
SHOWING THE
DISTRIBUTION OF CRYSTALLINE LIMESTONES
OF THE
LAURENTIAN SERIES
IN VARIOUS TOWNSHIPS BETWEEN
GRENVILLE AND RAWDON.

Scale 3 Miles to an Inch.

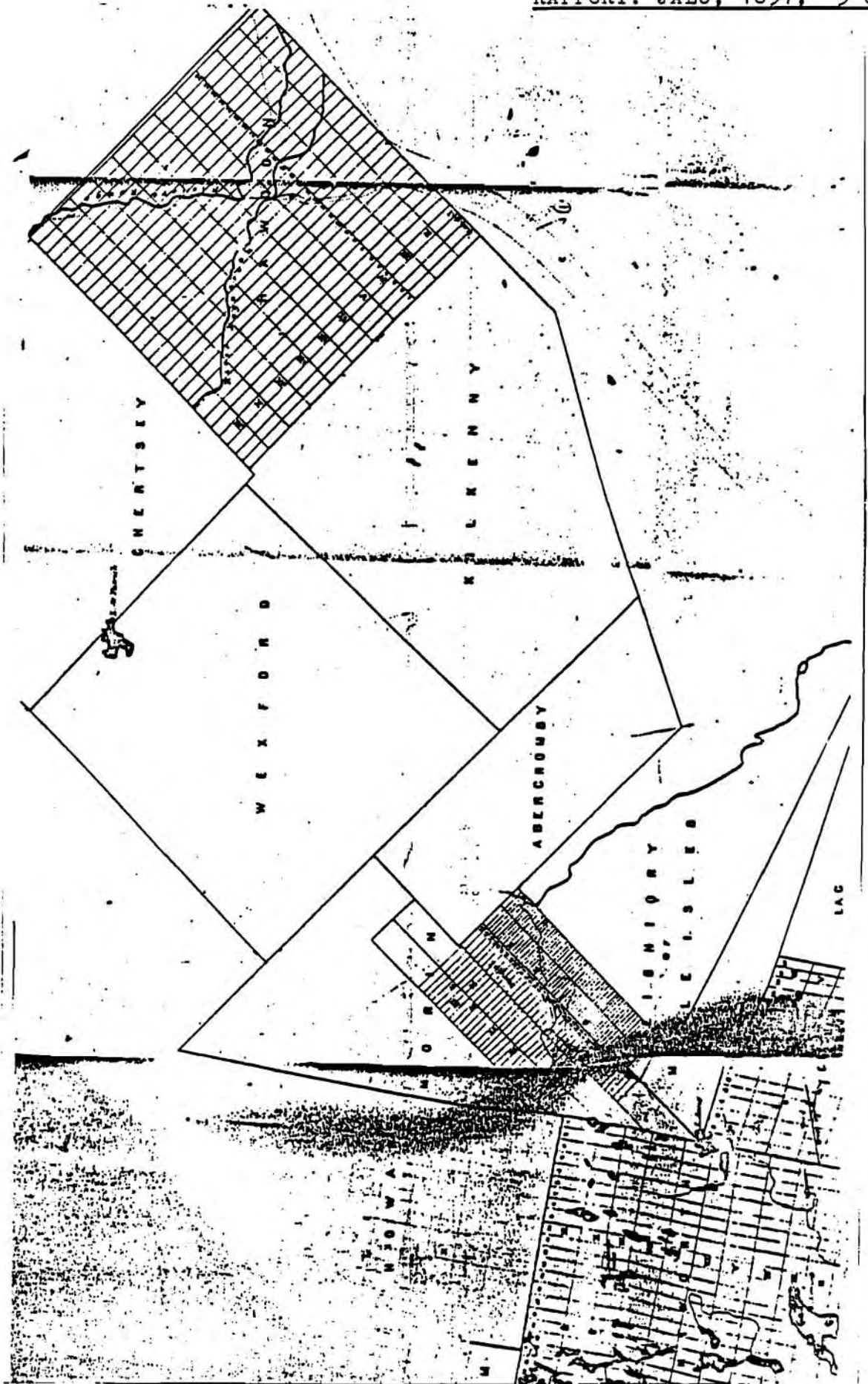


1856.





RAPPORT: JALC, 1857, 2 de 3



1879-80 L.R. Ord effectue une reconnaissance de la région située au nord et au sud de la rivière Matawin et complète un mesurage de cette rivière depuis Saint-Michel des Saints jusqu'à sa jonction avec le Saint-Maurice. Il fait de plus quelques levés de lacs et cours d'eau affluents à la Matawin.

1880 Au cours de cette année, des levés de chemins, dans la région située entre Saint-Jean de Matha et le cours inférieur du Saint-Maurice, furent exécutés par R.G. McConnel. Ces levés s'étendent au nord jusqu'aux lacs Wapizagonke et des Piles et au sud jusqu'à Hunterstown, sur la rivière du Loup.

52

1885-91 Le Dr. F.D. Adams entreprends entre 1885 et 1891 une série d'explorations qui couvrent approximativement les anciens comtés de Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier (1).

(1) Source: Commission Géologique du Canada. Rapport Annuel. Rapport sur la géologie d'une partie du massif Laurentien situé au Nord de l'Ile de Montréal, F.D. Adams, 1897, 184 pages.

souvent une bonne forme cristalline, avec beaucoup de calcite ou autres carbonates rhomboédriques, produits de la décomposition.

Conséquemment, bien que les débris qui se rencontrent dans la région ne soient pas très nombreux, leur étude révèle une foule de faits d'un intérêt considérable.

GÉOLOGIE INDUSTRIELLE.

Des minéraux et des roches d'une valeur industrielle considérable se rencontrent à un certain nombre d'endroits dans la superficie dont il est ici question.

Les gisements suivants sont mentionnés à cause de leur importance industrielle réelle, ou parce que l'on supposait qu'ils avaient de la valeur, et ils ont attiré ou devront vraisemblablement attirer plus ou moins d'attention. Les dépôts situés dans le comté d'Argenteuil, au sud-ouest du massif d'anorthosite de Morin, ne sont pas mentionnés ici, car ils ont été examinés par le Dr R. W. Ellis, qui en fera la description dans un prochain rapport.

Minerais de fer près de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

A deux milles et demi au sud-ouest de Saint-Jérôme, sur le chemin qui longe la berge septentrionale de la rivière du Nord, il y a un dépôt de minerais de fer oxydulé. Ce dépôt se rencontre sous forme de plusieurs bandes minces interstratifiées avec une roche amphibolique foncée et avec le gneiss à orthose rouge de cette partie du massif, le tout plongeant vers la rivière sous un angle très élevé. A l'époque de ma visite, en 1886, le minéral avait été mis au jour par l'enlèvement du drift à un certain nombre d'endroits le long du gîte, et une petite tranchée avait été pratiquée à un endroit. Postérieurement, depuis octobre 1891 jusqu'à mars 1892, ce dépôt a été exploité par la *Canadian Iron Furnace Co.*, période durant laquelle à peu près 365 tonnes ont été extraites et expédiées au fourneau de la compagnie à Radnor, où le minéral a été fondue. M. Arthur Cole, B.Sc.A., qui était chargé de l'exécution des travaux, a eu l'obligeance de me fournir les renseignements suivants :—

« La plus grande partie du minéral a été extraite d'un puits qui, lorsqu'il a été abandonné, avait environ 35 pieds de profondeur, 10 pieds de largeur et 12 pieds de longueur. La couche de minéral venait de deux pieds et demi à trois pieds en largeur, et la plus grande partie en était libre de gangue. A une profondeur de 35 pieds, la couche s'est rétrécie à quelques pouces, et nous l'avons ensuite con-

piètement perdus de vue. Une galerie d'alignement a été poussée depuis l'extrémité ouest du puits le long de la couche sur une distance d'environ 40 pieds, le mur de la galerie étant à environ 15 pieds de la surface.

« Les travaux ont alors été discontinués, puis on les a repris en août 1892, mais cette fois à un point situé à environ 100 verges plus à l'ouest le long de l'affleurement du gîte. Ici, le minéral était en lits dont la largeur variait d'un pied à un pied et demi. Ces lits s'élargissent souvent, mais alors ils s'inclinent souvent en deux lits par une couche de roche intermédiaires.

« Dans certains endroits, les murs des lits étaient très clairement définis, tandis qu'en d'autres le minéral disparaissait graduellement dans la roche environnante. A peu près 80 tonnes ont été extraites de cette tranchée, qui avait environ dix pieds de profondeur et trente pieds de largeur.

« Les travaux ont été finalement discontinués au commencement de septembre, car l'on trouvait qu'il fallait enlever trop de roche. »

J'ai analysé un échantillon de minéral et constaté qu'il était ainsi composé :—

Oxyde ferrique.....	59.00
Oxyde ferreux.....	38.96
Acide titanique.....	Point
Acide phosphorique.....	.015
Sulfure.....	.003
Matière insoluble.....	3.002
Feu métallique.....	63.191
Phosphore.....	.005
Sulfure.....	.001

Cette analyse fait voir d'une manière frappante la distinction qui existe entre les minerais de fer de gneiss à orthose et ceux de l'anorthosite, les premiers étant ordinairement exempts de titane, tandis que les derniers sont riches en cet élément notable. Ce minéral, bien qu'il soit si près de l'anorthosite, est absolument exempt de titane, tandis que les minerais semblables, dans les massifs d'anorthosite voisins, renferment une forte proportion de cet élément.

La plupart des minerais de fer de cette région, à l'exception des minerais de fer limonneux, qui appartiennent aux dépôts superficiels, se rencontrent malheureusement dans le massif d'anorthosite de Morin, ou associés à cette roche, et, en conséquence, ils sont fortement titani- fères. A ces minerais appartiennent les gisements suivants :—

Canton de Beaudouin—Range II, lot 2.

Ce dépôt est près du village de Sainte-Julienne, et bien qu'il n'ait jamais été exploité, il a attiré passablement d'attention. Il se rencontre dans l'anorthosite de Morin, près de bord oriental du ruisseau en forme de bancs déjà mentionnés. Le minéral se trouve dans une variété feuilletée de l'anorthosite, blanchissant à l'air et assez riche en bicarbonate, avec une altère variés de N. 8° O. à N. 25° O., et un plouvement presque vertical. Plusieurs d'êtres mois, apparemment formés de diabase, se trouvent dans le voisinage. Le minéral varie beaucoup sous le rapport du caractère, étant beaucoup plus pur en certains endroits qu'en d'autres, et se rencontre souvent sous forme de bandes de quelques pouces à plusieurs pieds de largeur, généralement concourantes, ou à peu près, avec la foliation de l'anorthosite, mais le recoupe dans certains cas. L'anorthosite et le minéral de fer sont très tendus et dilatables, et il est difficile de déterminer si le minéral a fait irruption à travers l'anorthosite, ou si les fissures où il recoupe l'anorthosite doivent être attribuées à des failles. Cependant, il a une orientation générale dans le sens de l'allure de l'anorthosite, la même principale affaissant sur une distance d'environ 200 pieds à angle droit avec cette direction. Le "minéral" semble être un réalité une variété de l'anorthosite, et, dans la plupart des cas, il est trop pauvre en fer pour constituer un minéral dans le sens propre du mot.

Il est aussi fortement titanifère et contient fréquemment de la pyrite de fer comme élément constituant. Un échantillon que j'ai recueilli et que le Dr Hoffmann a analysé contenait :—

Feu métallique.....	67.25 pour 100.
Acide titanique.....	Proposé comme considérable.

Deux échantillons, examinés par le Dr B. J. Harrison, auroisoles chimistes de la Commission géologique, ont donné les résultats suivants :—

Feu métallique.....	39.87 pour 100	46.71 pour 100.
Acide titanique.....	33.57	33.51

tandis que l'on a constaté qu'un troisième échantillon, dans lequel la proportion de fer n'a pas été déterminée, contenait :—

Acide titanique.....	33.09 pour 100
----------------------	----------------

Canton de Kildare—Rang X, lot 11.

Sur ce lot, un gisement de minéral de fer limoneux a été mis au jour en creusant un fossé.

On a pratiqué une tranchée de trois pieds de profondeur dans le minéral de fer sans atteindre le fond du dépôt, et le minéral effleurait dans le fossé sur une distance d'environ trente pieds. Le gîte est probablement de dimension considérable, et le minéral, sous le rapport du caractère, est semblable à celui que l'on exploite sur une si grande échelle et que l'on found plus à l'est, dans le district des Trois-Rivières.

Un dépôt considérable de minéral de fer limoneux se rencontre aussi sur la ligne du chemin de fer Canadian du Pacifique, entre Joliette et

154

QUÉBEC.

Saint-Gabriel-de-Brandon, dans le comté de Joliette. Ce dépôt a été examiné par M. Giroux.* Le Canadian Iron Furnaces Co. a exploité ce gîte et espérait en tirer environ 300 chargements de wagons en 1891.

Cette compagnie a aussi exploité des gisements sur les rangs III et IV du canton de Joliette. Celui qui se trouve sur le rang III est considéré comme un des meilleurs jusqu'ici ouverts par la compagnie. La puissance en varie de douze à dix-huit pouces, et il a environ trois chaînes de large sur cinq de long.

Dans tout le district de Joliette, par intervalles, entre les Laurentides et le Saint-Laurent, des gîtes de minéral de fer limoneux ont été découverts, et l'on en a extraits une quantité plus ou moins considérable de minéral à un grand nombre d'endroits. On constate que la qualité et la richesse du minéral variant grandement d'un endroit à un autre. Le Canadian Iron Furnaces Co. a reçu de ce district environ 6,000 tonnes de ce minéral durant les années 1893, 1894 et 1895.

L'existence de minéral de fer limoneux en d'autres endroits, dans le drift de la partie sud-est de la superficie, est signalée dans la *Géologie du Canada*, 1863, page 737, ainsi qu'il suit :—

"A environ quatre ou cinq milles du village de l'Industrie (Joliette), on rencontre du minéral de fer limoneux en plusieurs endroits. Un de ces endroits se trouve en partie dans le canton de Kildare, et en partie dans l'augmentation des seigneuries de Lanoraie et de d'Autraye, embrassant une superficie d'à peu près neuf milles carrés; et le nombre des localités défrichées où l'on voit des lambeaux de minéral est si grand, qu'il fait espérer qu'il deviendra peut-être profitable. Entre autres localités de cette région où l'on trouve le minéral, mentionnons la ligne séparant les premier et deuxième rangs de Kildare, sur les septième et huitième lots, et le septième lot, sur le chemin reliant les quatrième et cinquième rangs. Les autres localités où le minéral a été observé, sont la Côte Sainte-Emilie et la Côte Sainte-Rose; mais ces endroits étant encore en partie couverts de bois, il est difficile de déterminer l'étendue du minéral, quoiqu'elle semble considérable. Plus loin à l'est, on a aussi rencontré ce minéral entre les rivières Sainte-Marie et L'Aschigan, et dans la seigneurie de Lachanaya."—(Nouvelle traduction).

* Compte rendu sommaire des opérations de la Commission géologique, pour l'année 1891, p. 66 A.

Compte rendu sommaire des opérations de la Commission géologique, pour l'année 1892, p. 61 A.

Il nous représentait la moyenne d'une bande de cette roche d'une largeur d'environ six pieds a été recueillie, mais, comme dans l'autre cas, Dr Hoffmann a trouvé qu'il ne contenait ni or ni argent.

Canton de Calicut—Kang F, lot 8.

Un gisement, blanc sur une cassure fraîche, mais dont le plus grand partie est tellement décomposé que l'on y a creusé avec une hache, plusieurs pieds de profondeur, des excavations pour fonderies et autres fins. La roche décomposée ressemble à une crete dure et contient de petites plaques de graphite disséminées. Le Dr Hoffmann a constaté qu'elle ne contenait ni or ni argent.

"La Barrière"—Canton de Courcelles.

Fris de l'angle méridional du canton de Courcelles, sur le chemin de l'Artaquin, à quelques centaines de verges au nord de la ligne qui sépare Tracy de Courcelles, il y a une autre "mine d'or," à un endroit appelé "La Barrière." Des travaux assez considérables ont été effectués ici par "la Compagnie des mines d'or de Malabar." Une petite étendue de quartz a été exploitée, mais plus tard, une tranchée a été percée de quartz de six à huit pouces de largeur et contenant un peu de La gneiss est gris ou quelquefois blanc, souvent granitique, et contient parfois un peu de pyrite. On dit que des échantillons provenant de cette localité, envoyés aux Etats-Unis, ont été analysés comme contenant 834 d'or à la tonne. D'autres contenant de l'or recristallisé, dit-on, plusieurs onces d'argent à la tonne.

Des échantillons recueillis à la mine, par M. Giroux, et d'autres échantillons du quartz envoyés aux Etats-Unis, et au sujet desquels on avait porté que les proportions considérables d'or et d'argent, ont été essayés par le Dr Hoffmann au laboratoire de la Commission, qui a trouvé qu'ils ne contenaient qu'une trace d'or et pas d'argent.

Ca minéral se rencontre souvent en quantité considérable dans le ruisseau, et sur le prolongement de la direction de ces roches vers le sud, et sur la partie orientale du canton de Rawdon, N. N. E. du village de Rawdon, et sur le prolongement de la direction de ces roches vers le

*Compte rendu sommaire des opérations de la Commission géologique pour 1891.

nord, dans le canton de Caribour, ainsi que plus loin vers le nord sur la rivière L'Assomption. Dans aucune des localités de cette partie de la région, cependant, le graphite ne se trouve assez abondamment pour constituer un dépôt d'importance industrielle, bien que les conditions géologiques soient telles qu'elles rendent fortement probable la découverte de gisements de graphite de valeur dans ce district.

De côté occidental du massif, de gneiss graphitiques a été observé sur la rivière de Diabla, dans l'angle occidental du canton d'Arthabouha, tandis que l'on connaît l'existence de gisements de graphite considérables dans la partie située à l'extrême sud-ouest de la superficie couverte par la carte ci-jointe, dans Greenville et les cantons voisins. Ces gisements sont mentionnés dans des rapports précédents de la Commission géologique (voir *Geologie du Canada*, 1883, p. 813), mais je ne les ai pas visités depuis; comme je l'ai déjà dit, l'exploration de cet angle de la superficie a été faite par le Dr Ellis. On trouve dans son rapport d'autres détails à leur égard.

Aparté—

Nous aurons aussi qu'il existe des dépôts de ce minéral dans l'angle sud-ouest de la superficie, et il en sera question dans le rapport de Dr Ellis. Le seul gîte d'aparté connu dans la partie restante du massif est dans une veine de granite à gros grains de six pieds de largeur, chaque ayant environ huit pieds de profondeur, ont été percés dans une roche granitique grisâtre. Cette veine est formée essentiellement de quartz, de couleur blanche à brun foncé, avec orthose coupant un gneiss granitique grisâtre. Cette veine est formée de quartz, biotite et muscovite, les plus grands cristaux de ces dernières ayant quelques pouces de diamètre. L'aparté, la tourmaline et le granite se rencontrent en plus petite proportion. Un petit échantillon de biotite vert pâle aussi été observé.

L'aparté se trouve en petites cristaux, mais non pas en abondance suffisante pour permettre l'exploitation de la veine avec avantage, et les expériences que l'on nourrait en sujet de l'augmentation de la quantité de minéral à mesurer que l'on aurait la veine en profondeur n'ont pas été réalisées. La tourmaline n'a été prise à tort pour de la biotite dans tout le district, et l'on parle généralement de gisements communs d'une "mine de bouillie."

Africa—

Lac Ouareim.

On trouve le mica en grandes feuilles dans un certain nombre de localités de la paroisse de Saint-Donat, aux environs de Lac Ouareim.

A l'époque de ma visite, en 1887, il n'en avait pas été trouvé en place, mais les cultivateurs en déterminent des quantités considérables en labourant certains champs. Des échantillons recueillis dans une de ces localités à l'endroit où le chemin descendant le ruisseau du lac Ouareim traverse le lit du ruisseau de Chillon, ont été recueillis pour du phlogopite.

Audares—Kang F, lot 12.

Le phlogopite se rencontre sur ce lot disséminé dans une roche pyroclastique contenant du quartz, du feldspath et un peu de tourmaline. Des feuilles de six pouces sur huit ont été recueillies. Une tranchée a été percée dans le dépôt, et l'on a extrait une petite quantité de ce mica.

Trinity—

M. Giroux en mentionne un petit dépôt se rencontrant près d'un lac, à quelques milles au nord de Chertsey, où les cultivateurs l'emploient pour blanchir leur bétail.

Roche granitique—

Des bandes de gneiss fortement granitiques se trouvent dans plusieurs localités dans ce massif, associées en gneiss se rouillant à l'air, à la quantité et en calcare cristallin. Dans deux endroits, elles sont associées à des bandes de roche granitique granulaire, assez pulvérulentes pour avoir une valeur industrielle.

La première de ces localités est sur le fond du lot 20 de rang VIII du canton de Rawdon, où plusieurs lits d'une roche formée en un gneiss granulaire finement granulé et de la quartzite blanche, le plus considérable des lits de gneiss ayant environ deux pieds de puissance. Certaines parties de ces lits consistent en gneiss presque pur, tandis que dans d'autres parties, ce minéral est mêlé avec un peu de quartz, de feldspath et de mica foncé. On a fait sauter quelques quartiers de roche dans cette localité, mais le dépôt n'a pas encore été exploité, bien qu'il soit possible d'en tirer une grande quantité de gneiss.

Les caractères microscopiques de la roche sont décrits à la page 80 J. Une variété encore plus pure de la roche granitique se rencontre en lits d'une puissance considérable sur le lot voisin, n° 21 du rang VIII de Rawdon, mais ces dépôts n'ont pas encore été ouverts. L'autre

localité a été mentionnée il y a plusieurs années par sir William Logan (Rapport des opérations, 1853-56, p. 44) qui en a parlé ainsi :—

“ Sur le côté ouest du calcaire cristallin de Saint-Jérôme, des Ha-
de roche granatiforme sont intravertés avec la quartzite de la localité.
La composition en varie, et il se constate quelquefois en un certain
nombre de grenats rouge-hyacinthe, passant au rose sous l'action des
agents atmosphériques, avec prismes blanc jaunâtre de diopside, parmi
lesquels se trouvent de petits grains de feldspath vertâtre passant
au blanc opaque à l'air, quelques masses écaillées de graphite, et un
nombre encore plus restreint de grenats noirs plus brillants que l'on
suppose être de scord. Dans certains lits, les grenats existent presque
à l'exclusion des autres minéraux, mais ils varient beaucoup sous le
rapport des proportions dans lesquelles ils sont disséminés, au
bandes onduleuses parallèles, dans l'épaisseur des quartz ou cinq pieds
composant l'épaisseur de la masse, les bandes étant séparées par
de minces cloisons de quartzite et de feldspath. En général, les
grenats prédominent dans une grande mesure, et la quantité en sem-
blerait suffisante pour les exploiter au point de vue industriel.” (Re-
ville traduction.)

Calcaire cristallin.—

Les puissantes bandes de calcaire cristallin qui se rencontrent dans
plusieurs parties du massif, et dont la distribution a déjà été expliquée,
ont une valeur industrielle, très considérable, de même qu'elles offrent
un haut intérêt scientifique. Bien que le gisement soit trop éloigné
pour en faire une bonne qualité de marbre, et que la demande de pierre
à bâtir soit très limitée, le calcaire est converti en chaux en plusieurs
endroits, et de cette manière l'on répond largement aux besoins locaux,
surtoit dans les parties reculées de la région, qui sont très éloignées des
calcaires paléozoïques bordant le Saint-Laurent.
Près de Saint-Sauveur, dans l'augmentation des Mille-Isles, le cal-
caire blanc-bien-être grossièrement cristallin qui se montre ici en très
grande abondance, a été calciné par intervalles depuis nombre années,
sir William Logan ayant, dans les premières années de la Commission
géologique du Canada, signalé aux cultivateurs de cet établissement le
fait que la roche était propre à la production de la chaux.

À la Nouvelle-Écosse, aux environs de la ligne bornant l'arrondissement de can-
ton de Chatham, comme je l'ai déjà mentionné (p. 25 j), l'on a découvert
une puissante bande de calcaire semblable, formant la plus grande partie
de deux îles situées à mi-chemin à peu près en remontant le lac et près
de sa rive ouest, et appartenant aussi ailleurs dans le voisinage. Avant

général.

cette découverte, les colons d'ici étaient très éloignés de tout dépôt
connu de calcaire, et ils allaient chercher la chaux dont ils avaient
besoin à Saint-Jérôme, distance de quarante milles, par des chemins
qui n'étaient pas toujours des meilleurs. Les habitants du district
sont maintenant construits des fours et fabriquent leur propre chaux.
A Saint-Jovite, à l'ouest, dans le canton de De Balmatry, l'on cal-
cine aussi de calcaire cristallin, et, dans le cours du temps, la bande
mentionnée comme passant en descendant le lac Tremblant sera proba-
blement utilisée d'une manière semblable.

Les calcaires se trouvant à l'est du massif de l'orthogne de Morin
sont aussi calcinés dans un certain nombre d'endroits. Il y a des fours
à chaux sur le lot 26 du rang X de Rawdon, ainsi que sur le lot 26 du
rang XI de même canton, que l'on allume à même les dépôts de cal-
caire très considérables de cette localité. On dit que la chaux produite
est de couleur un peu foncée, mais qu'elle est très forte, formant
un se durcissant une sorte de ciment. Sur le prolongement septentrio-
nal de la même bande dans le canton de Cathcart, le calcaire est calciné
en plusieurs endroits dans le voisinage de Saint-Côme.

Un autre four à chaux est situé sur le lot 27 du rang XI de même
canton.
Les calcaires, en plusieurs autres endroits plus haut mentionnés en
décrivant leur distribution, pourraient aussi fournir des approvisionne-
ments abondants d'excellente chaux. Nous pourrions dire, cependant,
que la chaux produite par ces calcaires n'a pas la même pureté, en
régie générale, au point de la confection des mortiers que l'on emploie
pour les travaux intérieurs qu'à la confection de ceux dont on se sert
pour les travaux en briques et en maçonnerie, en ce qu'elle est ordinaire-
ment de couleur plus foncée que la chaux provenant des calcaires paléo-
zoïques des plaines, et elle est souvent un peu "sableuse," à cause des
impuretés contenues dans la roche.

Marbre.—

Outre les calcaires mentionnés ci-dessus, qui ont été convertis en
chaux, deux dépôts de calcaire ont été exploités comme marbre.
Le premier est situé dans le canton de Cathcart, près de la ligne par-
tagant les lots B et C du rang VI, et a été ouvert comme carrière de
marbre en 1881 par M. M. Gullibault et Dupuis, de Joliette, et M.

1891-93 N.J. Giroux complète les travaux commencés dans la région située à l'ouest du Saint-Maurice.

1898 Le géologue R.W. Ells parcourt cette année-là les terres qui bordent la rivière Matawin pour poursuivre vers le nord jusqu'aux rivières Vermillon et Manouane. Ces travaux le conduisirent aussi sur une portion de territoire entre Joliette, Saint-Gabriel de Brandon et la région au nord et à l'est de ce district (1).

(1) Source: Commission Géologique du Canada. Rapport Annuel. Nouvelle Série. Compte-rendu sommaire. R.W. Ells, 1898, Rapport J, pp. 5j à 67j. Ottawa, (1901).

4.3 EXPLORATEURS: REGIONS LANAUDIÈRE ET LAURENTIDES

Cette dernière section sur les explorations, abordera celles réalisées par le curé T.S. Provost dans la région Lanaudière et de Joseph Bureau dans les Laurentides et Lanaudière.

Les précédant quelquefois dans leurs explorations, les prêtres-colonisateurs fournirent bon nombre de renseignements utiles aux arpenteurs au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

58

Deux mouvements de colonisation se partagent le nord de Montréal. Le premier, dont il sera question plus particulièrement dans les pages qui vont suivre, s'amorce au nord de Joliette avec les révérends Léandre Brassard et Théophile Stanislas Provost. De 1862 à 1871 (*) l'abbé Provost délimite, à quelques exceptions près, l'actuel région Lanaudière (1).

Le second mouvement débute quant à lui, dix ans plus tard sous l'égide du curé Antoine Labelle. De 1872 à 1891 (*), il ouvre aux colons cette région située au nord de Saint-Jérôme dans l'axe nord nord-ouest.

(*) Il s'agit des périodes actives de colonisation.

(1) A ce sujet, lire le beau récit qu'en fit Joseph Royal en 1869, intitulé: La Vallée de la Mantawa.

Joseph Bureau: explorations

Soucieux de se faire une opinion sur les régions propices à la colonisation, le Commissaire des terres de la couronne n'excluait pas, à l'occasion, d'engager des explorateurs dont le métier n'exigeait pas d'être arpenteur de profession sinon de bien connaître le pays. Cette pratique devient plus courante vers la fin du XIXe siècle. Certains de ces rapports, parfois accompagnés de plans et de croquis, se retrouvent aux archives de l'arpentage primitif.

Derniers descendants des coureurs des bois, ces aventuriers s'engagent tantôt pour le gouvernement, les compagnies de chemins de fer et en d'autre temps pour les compagnies forestières comme agent.

59

Dans le dernier quart du XIXe siècle, soit de 1877 à 1893, les régions Laurentides et Lanaudière seront marquées par les explorations de Joseph Bureau (1837-1914). Natif de l'Ancienne Lorette, sa connaissance du pays et ses conseils pratiques lui vaudront tout l'estime et la considération du curé Labelle qu'il côtoiera durant seize années (1).

(1) Il est déplorable que les écrits sur le curé Labelle aient ignoré l'apport important de cet explorateur.

Pour la région de Labelle (1), Bureau entreprend en 1878 une exploration dans les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa. Il explore le canton Wolfe (St-Faustin), le canton Salaberry (St-Jovite), le canton Clyde (La Conception). Il remontera la rivière Rouge jusqu'à la Chûte-aux-Iroquois, de là il se rendra au canton Marchand (L'Annonciation). A la demande du curé Labelle, il est amené à participer à l'établissement des Jésuites à Saint-Ignace de Nominingue dans le canton Loranger. Les révérends P.Hudon et Renel font partie de cette expédition. Cette même année, il sera chargé de faire le tracé du chemin de colonisation Chapeau en traversant les cantons Joly, Marchand et Loranger. Il fixira l'emplacement du village de Nominingue.

60

L'année suivante, il poursuit le tracé du chemin Chapeau. De Saint-Ignace de Nominingue il parcourt les cantons Loranger, De Montigny, Kiamika jusqu'à la rivière Du Lièvre qu'il explore jusqu'à sa source.

(1) Ce texte est tiré de N. Le Vasseur. " Joseph Bureau, explorateur. Notes biographiques ", dans Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 3, no. 5, sept. 1909, pp. 23-37.

Sous le gouvernement Mercier, Bureau ouvre en 1887 un chemin de colonisation à partir de la paroisse d'Hartwell dans le comté d'Ottawa, traversant les cantons Hartwell, Preston, Gagnon, Lesage et Loranger jusqu'à Nominigüe.

En 1893, il fait une exploration dans le but d'établir le tracé du chemin de fer du curé Labelle. Il sera accompagné de M. Gorden, délégué de la compagnie du chemin de fer Canadien Pacifique. Joseph Bureau représente les intérêts du gouvernement du Québec. Le tracé débute à la Chôte-aux-Iroquois pour rejoindre le lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac. Le tracé rallie les paroisses de L'Annonciation, de Saint-Ignace de Nominigüe, longe la rivière Du Lièvre aux rapides de L'Orignal et la Gatineau, remonte la rivière du Désert jusqu'à sa source, traverse la rivière Coulonge, la rivière Noire, la rivière Du Moine, etc., pour atteindre l'Outaouais au lac Wemewoina et longer la rivière Outaouais jusqu'à la tête du grand lac Témiscamingue. Finalement le tracé ne sera accepté que de la Chôte-aux-Iroquois jusqu'aux rapides de l'Orignal (Mont-Laurier).

A la création de la Commission des Eaux courantes du Québec en 1913 (1), Joseph Bureau sera appelé comme explorateur pour le tracé de chemins et autres travaux similaires.

Aux archives de l'arpentage primitif, on retrouve pour les régions Laurentides et Lanaudière, des rapports sur les cantons Clyde, Marchand, Provost, Kiamika, Tellier, Brassard et Preston.

Auparavant, il faut mentionner qu'après avoir décrit le relief, indiquer les pouvoirs d'eau et l'inventaire sylvicole, ces rapports ont pour objectif d'établir un diagnostic favorisant soit la colonisation de ces terres, soit de les réserver à l'exploitation forestière.

62

Clyde/ 1877 (C-39/4)

Joseph Bureau agit comme garde-forestier. Son rapport concerne les explorations des cantons Clyde, Labelle, Addington et Amherst (5 pages).

Marchand/ 1883 (M-10/4)

Un rapport et un plan.

(1) Cette Commission est chargée de surveiller l'utilisation des rivières et d'en régulariser le débit au moyen de barrages afin d'accroître la capacité des usines électriques (les coûts des travaux sont remboursés par les entreprises qui en bénéficient). Des plans sont alors exécutés. Sa chartre lui donnant droit, elle acquiert plusieurs terrains pour ses travaux.

C'est l'Honorable Commission
des
Terres de la Couronne,
Québec.

Montréal.

J'ai l'honneur
de vous ~~remercier~~ le Plan et le Rapport
de mon exploration d'une
partie du Comté Montcalm
N.-E. de la Rivière Rouge et
du Comté de Montréal.

J'ai fait d'abord l'inspection
du Comté Montcalm et j'y ai
trouvé quelques terres propres
à la culture telles qu'indiquées
sur le plan, à l'embouchure de
la Rivière Orca.

Dans le Comté Montréal
il n'y a aussi que les quelques
lots désignés de la même
manière sur le plan.

À part cela, tout ce qui
reste de ces deux Comtés est
impropre à la culture et doit
être gardé comme terres à bois,
c'est l'endroit le mieux
boisé en pin et en épinette de
toute la vallée de la Rivière
Rouge.

Il y aurait peut-être quelques
terres cultivables dans Montréal
mais ils sont peu nombreux

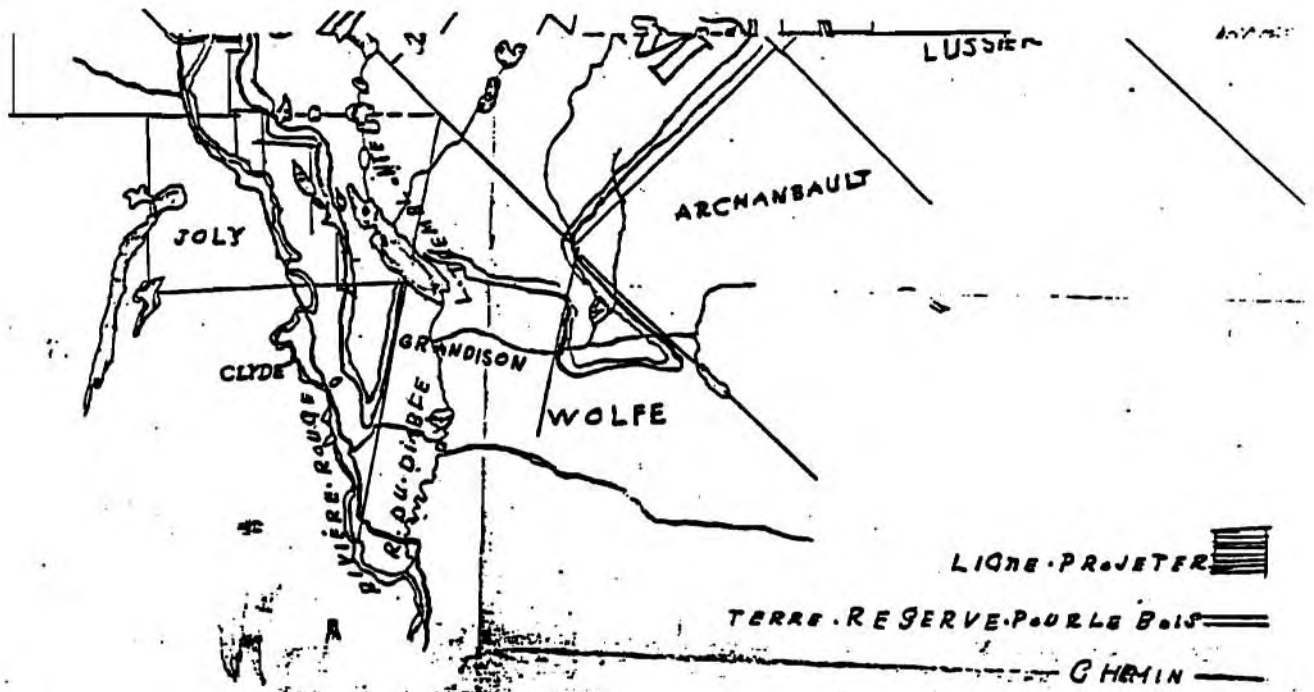
nombreux et distancés les uns des autres. et je crois crois qu'il seroit prudent de ne pas laisser établir aucun colon sur ces terrains, car on risquerait de tout détruire dans la forêt par le feu.

La colonisation devrait plutôt être dirigée vers l'Ouest de la Rivière Rouge jusqu'à la Rivière aux Lièvres; le sol est meilleur, les établissements, enfin, le tout est préférable.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs
votre obéissant serviteur

Jos. Bureau

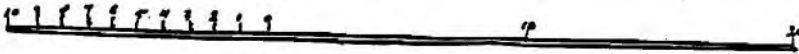
St. Raymond,
Comté de Portneuf

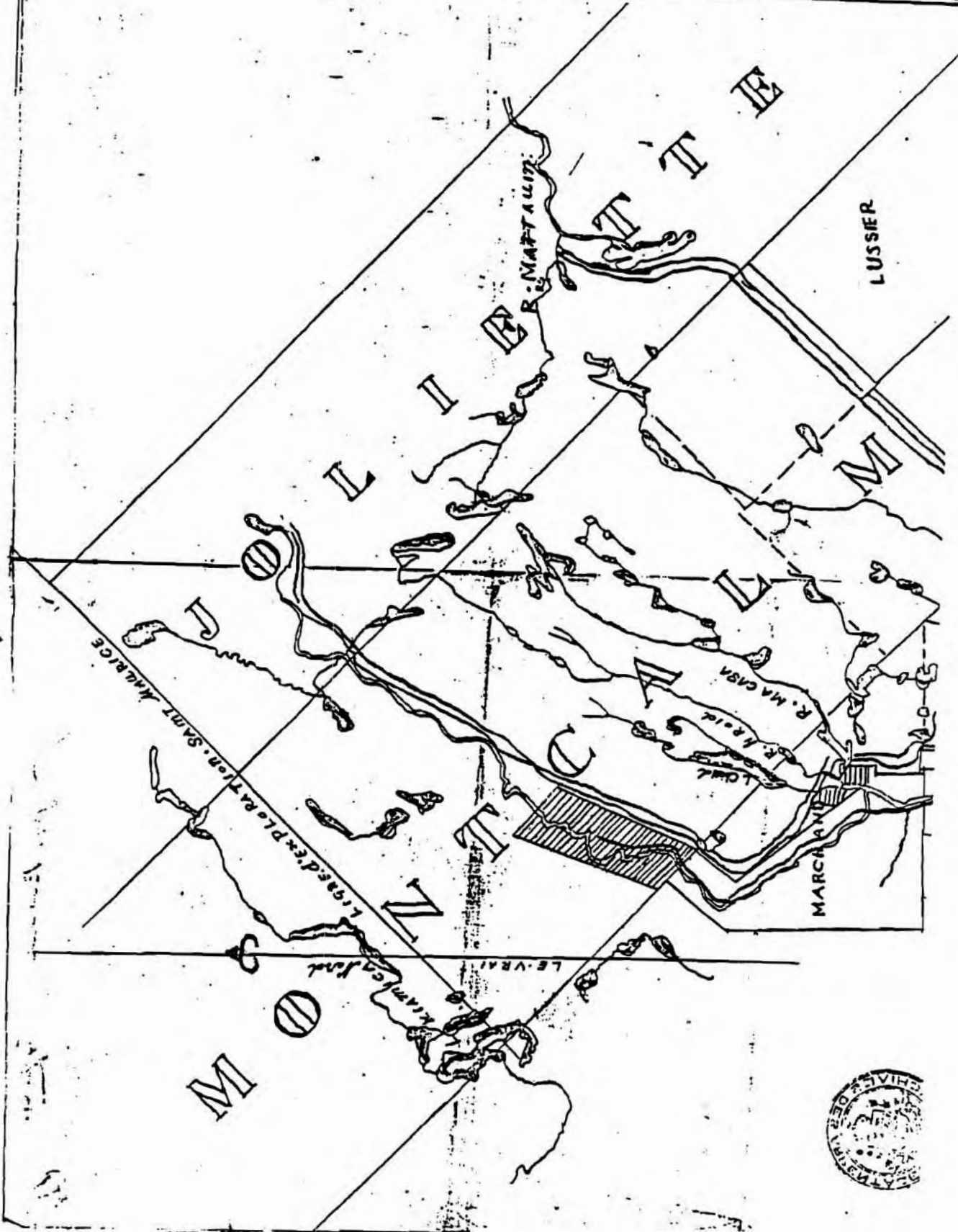


PLAN

D'EXPLORATION
PAR

Joseph Bureau





Provost/ 1883 (P-21/3)

Un rapport et un plan sur l'exploration des cantons Gauthier, Courcelles et Provost, d'une lisière de terrain d'environ dix milles de largeur situé au nord des cantons Chapleau et Peterborough jusqu'à la rivière Matawin (2 pages).

Kiamika/1884 (K-3/2)

Rapport de son inspection (1½ page).

Tellier/ (T-22/1)

Rapport de son exploration du territoire en arrière du canton Cartier et un plan (2 pages).

67

Preston/ 1887 (P-19/2)

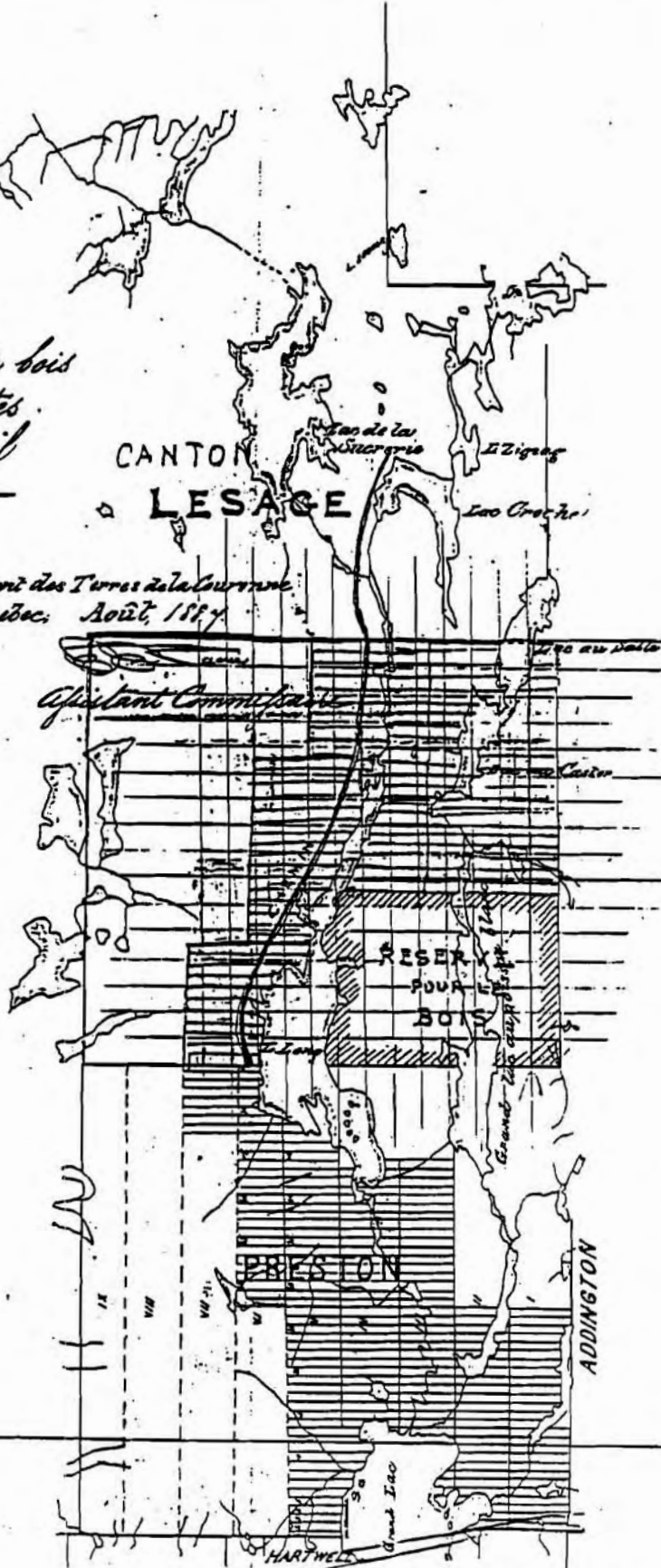
Un plan seulement, il indique une nouvelle route de colonisation entre Preston et Lesage.

Brassard/ 1885 (B-29/3)

Rapport et plan d'exploration des cantons Brassard et Provost.

*Extrait
du Plan des Limites à bois
situées dans les Comtés
d'Ottawa et d'Argenteuil
- Echelle: 2 MILLES au pouce -*

*Département des Terres de la Couronne
Québec, Août, 1887*



Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Québec, 6 juillet 1855

E. E. Tachi. Ev.

Asst. Comm. T. C.

Québec.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai fait l'exploration du canton Brassard et que j'ai constaté qu'il y avait 18 colons établis dans la partie de ce canton qui n'est pas encore divisée. Je me souviens que l'on faisait la division de quatre nouveaux rangs tels qu'indiqués sur le plan ci-joint.

Les deux tiers de ces terrains sont propres à la culture et toute cette région ayant souffert au feu il s'y rencontre très peu de bois vert.

Dans le canton Perrot, comme je l'indique aussi sur le plan ci-joint deux bouts de rangs peuvent être arpentés dans la partie ouest du canton. Il y a sept colons établis à cet endroit et la moitié des terres est bonne pour la culture. La partie nord de ces rangs est en brousses.

Je suis respectueusement soumis.

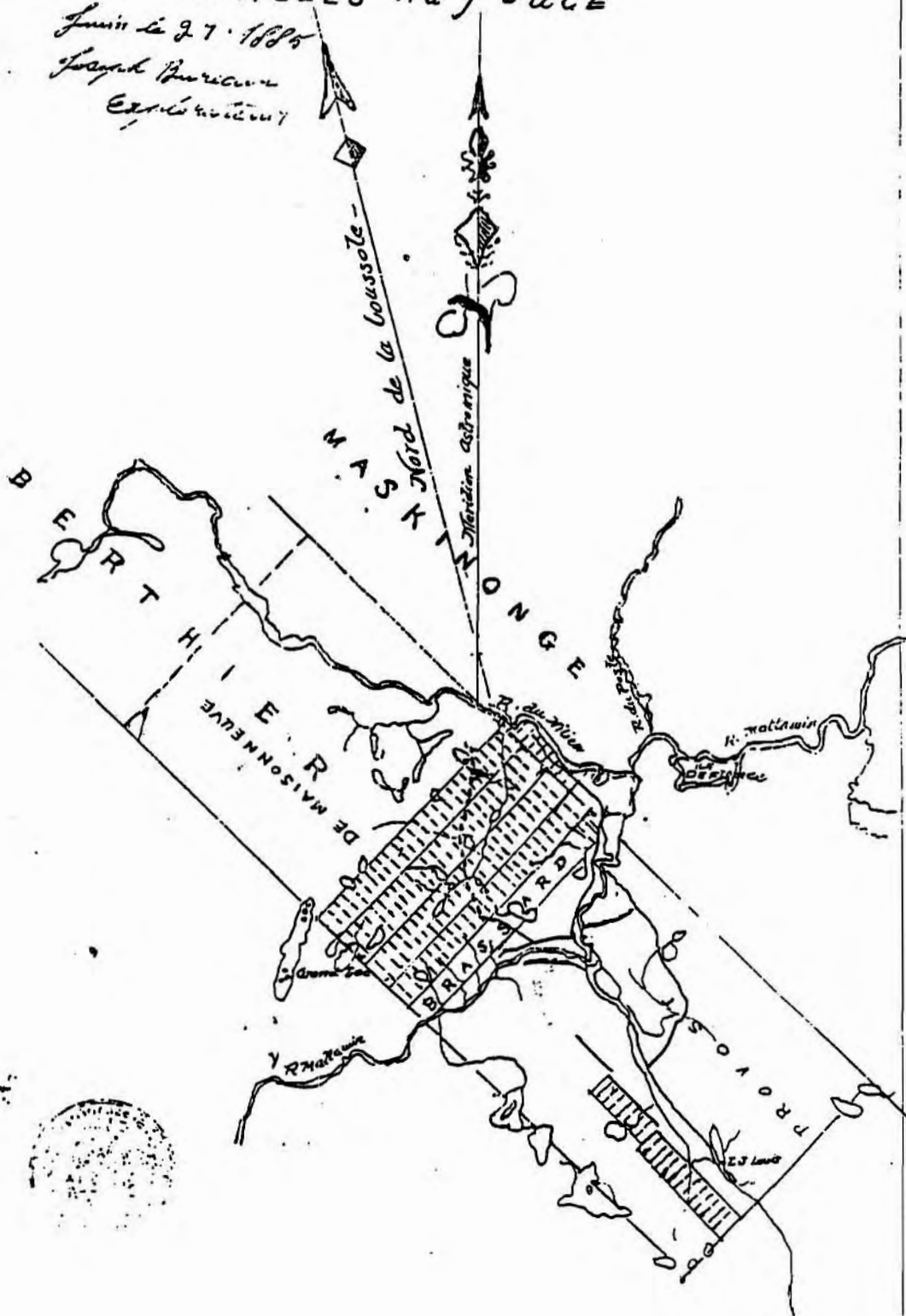
Joseph Bureau
Explorateur par E. E. T.

PLAN

FILIERE: B-29/3, Brassard

BRASSARD · E
PROVOST
ECHELLE: 1/4 MILLES AU POUCE

Levis le 27. 1885
Jean-Baptiste
Expédition



T.S. Provost: Explorations

Nonobstant les années 1862-63, le rév. T.S. Provost est le maître d'oeuvre de la conduite des explorations dans la vallée de la Mantawa. La majeure partie des informations qui vont être citées sont extraites du journal personnel de l'abbé Provost (1).

71

-
- (1) Archives de la Société Historique de Joliette (ASHJ), aujourd'hui la Société d'Histoire de Joliette De Lanaudière; Journal de l'abbé Théophile Stanislas Provost, 1860-1871, 1885-1902. Bien que d'intérêt régional, il est malheureux que ce journal, greffé à une biographie de l'auteur, n'est pas encore fait l'objet d'un ouvrage sérieux. Jumelée à la croisade du curé Labelle dans les Laurentides, une telle étude ajouterait une nouvelle dimension historique et plus d'éclaircissements sur ces deux mouvements de colonisations, contemporain à une époque, qui ont marqués le nord de Montréal.

1862 1 ère Exploration de la Mantawa (1)

Trajet de l'expédition: Les frères Léandre et Moise Brassard accompagné du curé T.S. Provost, remontent la rivière L'Assomption (2) jusqu'à sa source, empruntent le lac Bourget (Cyprès) jusqu'à la rivière Matawin pour se diriger vers l'est pour atteindre le lac des Pins. Sur leur parcours, le site de l'église de la future paroisse de Saint-Côme (canton Cathcart) est choisit. Quelques trois milles avant d'atteindre le lac L'Assomption, ils croisent un camp sauvage.

72

-
- (1) Appendice IV, Potamonyme Mantawa.
- (2) De 1783 à 1821, Jean-Baptiste Perrault, voyageur, contribue de façon significative à faire connaître la situation de la traite des fourrures au Canada. Employé par la Compagnie du Nord-Ouest, la Compagnie X.Y. puis par la Compagnie de la Baie d'Hudson, il remonte entre 1806 et 1808 les rivières Saint-Maurice et Du Lièvre. Il signalera tout particulièrement pour la rivière L'Assomption: Nous avons achevé les bâtisses vers le 15e d'octobre. Quelques jours après arriva mr. Black, chargé de 15 pièces, envoyé par mr. Fraser pour me renforcer (Perrault) du côté du lac Négâgâming, parce que les Algonquins du lac des Deux-Montagnes étoient (sic) entré faire leur chasse de ce côté-là, montés par la rivière de L'Assomption ". Il était en haut de la rivière Saint-Maurice lorsqu'il raconta ses propos, (Cormier, 1978:105).

Dans son journal qu'il rédige, le curé Provost fournit une signification du lac Kaiakamac: " qui en sauvage veut dire, lieu où l'on dépose la raquette ".

A leur arrivée au lac des Pins, le 13 septembre, ils aperçoivent la chaussée construite par M. Guilmour de Québec ainsi que sa ferme abandonnée située au nord du lac où plusieurs bâtisses ont passées au feu.

Fait anecdotique, dans un article paru dans la Revue Agricole (1) où l'on relate l'histoire des " Commencements de Mantawa ", on écrit sur cette ferme: " Ils baptisèrent cette ferme et les environs du nom de vallée de la truie de ce qu'ils y trouvèrent une truie et son petit que des contracteurs de bois avaient probablement oublié en partant ". Cette vallée qu'ils appelleront peu de temps après, Vallée de Mantawa.

1863 Au printemps de cette année, le curé Brassard se rend à la chûte Roberval pour y faire construire un moulin sur l'actuel site de Saint-Michel des Saints " de Mantawa ", (canton Brassard).

(1) Revue Agricole, manufacturière, commercial et de colonisation. Organe officiel de la Chambre et des Sociétés d'agriculture, (J. Perreault), vol. V, 1865, pp.95.

1864 2 ième Exploration

Le but: Rechercher les sources de la rivière Mantawa et d'un passage vers le lac Ouareau (Saint-Donat).

Le tracé: L'abbé Provost quitte l'établissement du rév. Brassard et remonte la rivière Matawin jusqu'à quelques milles au-delà de l'embouchure de la rivière Cyprès qui origine du lac Bourget ou Cyprès. Puis, il revient à la rivière Cyprès et se rend au lac du même nom où il plante une croix pour une future mission. De là il se rend au lac L'Assomption et cherche un passage vers le lac Ouareau. Avec son équipe il fait la connaissance de deux Abénaquis qui se dirigeaient vers la rivière Ouareau. Cers derniers leurs expliquent " qu'il existe un portage depuis le lac Bourget jusqu'à une rivière qui touche dans le lac Ouareau...". Mais un manque de provision et de temps les obligent à redescendre la rivière L'Assomption.

74

Il parlera du site de la chapelle de Saint-Côme sur le lot 29 du rang 8 et non loin, de l'établissement des Clercs Saint-Viateurs qui y ont déjà contruit un moulin à scie ainsi qu'une grande résidence (1).

(1) Fondé au Québec en 1847 par Etienne Champagneur (1808-1882), les Clercs Saint-Viateur s'établissent à L'Industrie (Joliette). En 1862, Etienne Champagneur est

1865 3 ième Exploration

Chargé par le gouvernement, le curé Provost se rend jusqu'au lac Clair (1) pour l'inspection des terres situées entre les rivières Du Milieu et Du Poste, qu'à l'époque on nomme rivière du lac Clair. Leur guide est un Abénaquis de Saint-Français du Lac du nom de Obomsawing.

à l'origine d'un projet pour fonder une sorte de trappe. C'est lui qui envoie au lac des Baies, près de Saint-Côme, des frères agriculteurs. Il fit construire un moulin à scie, une chapelle et une école (Source: Hébert, Léo-Paul. Le Québec de 1850 en lettres détachées. Québec, Ministère des affaires culturelles, Coll. " Civilisation du Québec ", 1985, 294 pages, pp. 36-37. Les Clercs occuperont effectivement les lots no. 20 à 23 du rang 8, (Correspondance de M. Léo-Paul Hébert /16-11-88/ extrait des Annales de la Société Saint-Viateur en Canada, Manuscrit, I, p.66).

- (1) Pour ceux qui s'intéresse à l'histoire des différentes activités reliées à l'exploitation forestière comme, l'organisation d'un camp, la vie de chantier et anecdotes pouvant s'y rattacher, je réfère le lecteur au roman de Adolphe Nantel, A la hache (Montréal, Ed. Albert Lévesque, 1932, 232 pages). L'action se passe autour des chantiers du poste de la Laurentide Company au lac Clair dont le bureau chef était à Saint-Michel des Saints. Nantel était alors à l'emploi de cette compagnie comme commis. Il décrit l'ambiance et la vie des gens dans leur quotidien.

Un peu plus loin dans son journal, l'abbé Provost fait la description d'une technique de pêche tel que les indiens le pratiquaient:

"... pour attrapé les gros maskinongés, brochets, leurs hameçons ne résistant pas ils se servent d'une autre espèce d'hameçons formés de deux bois disposés en croix de St-André, on les attache au bout d'une longue ficelle et quand le poisson mord à la ligne il ne peut forcer les bois que sur leur longueur. Les sauvages Têtes de Boule se servent de ces inventions quand ils font la pêche dans leur grand lac ou plutôt dans la mer Wakaskontagunk " (lac Kempt)

76

Sur la question des feux de forêts, où à l'époque on accuse fréquemment les indiens de les allumer, le curé Provost diverge d'opinion avec certains arpenteurs. Il écrira:

" Mais les sauvages se donnent bien la garde de laisser du feu derrière eux, ils ont l'expérience que de tels incendies sont le moyen le plus sûr de détruire leurs chaînes d'attrapes dans la forêt, aussi rejettent-ils la faute sur les hommes des chantiers ".

L'arpenteur Carolus Laurier, qui parcourt la même région rapportera plutôt que:

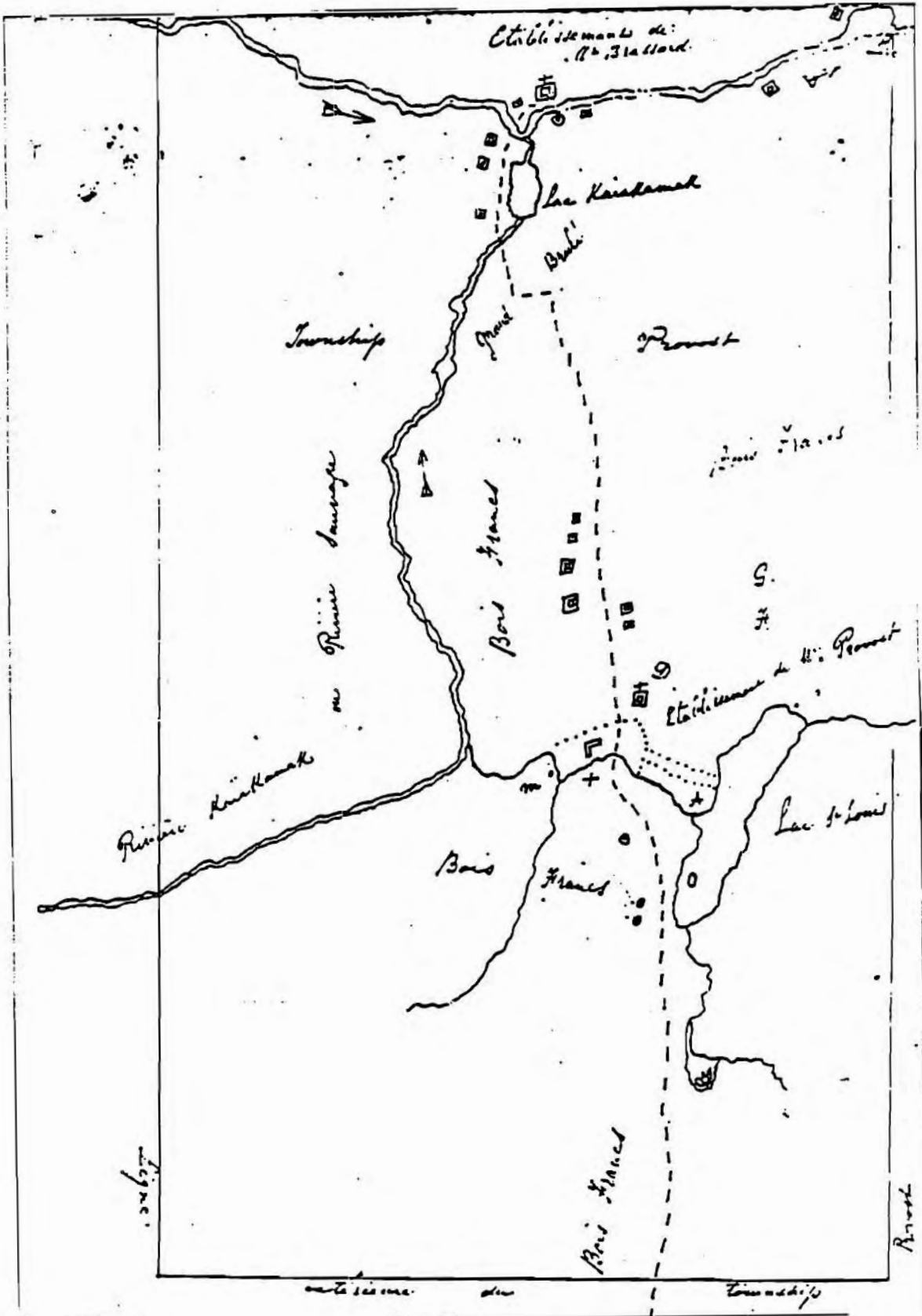
" Les sauvages ne sont pas habitués à se servir de la hache pour pénétrer dans la forêt; pour peu qu'ils rencontrent d'obstacles ils y mettent le feu et suivent la route que leur ouvre l'incendie. (...). C'est de cette manière qu'auront été embrasées et consumées les belles érablières qui bordaient sans doute autrefois la Matawin " (1)

L'arpenteur T.C. De Lachevrotière reprendra les mêmes propos lorsqu'il explorera la rivière Manouan en 1873:

" Ces brûlis ont été causés par la négligence des sauvages; mais aujourd'hui ils paraissent plus soigneux, car ils s'aperçoivent qu'ils se sont fait tort à eux-même en diminuant leurs moyens d'existence, qui proviennent exclusivement de la chasse " (2)

1866 Début de l'établissement du rév. Provost, Saint-Zénon (canton Provost) et le tracé d'un chemin qui relierait les futures paroisses des rév. Provost et Brassard à Sainte-Emilie de l'Energie (Plan, ASHJ /*/ sans date)

-
- (1) Le Courrier du Canada, 1 avril 1864, " La Colonisation du Matawin". Carolus Laurier est le père de Sir Wilfrid Laurier.
- (2) Document de la Session du Québec, no.2 1873, app. 31, Rapport sur l'arpentage et le relevé d'une partie de la rivière Manouan..., pp. 65.

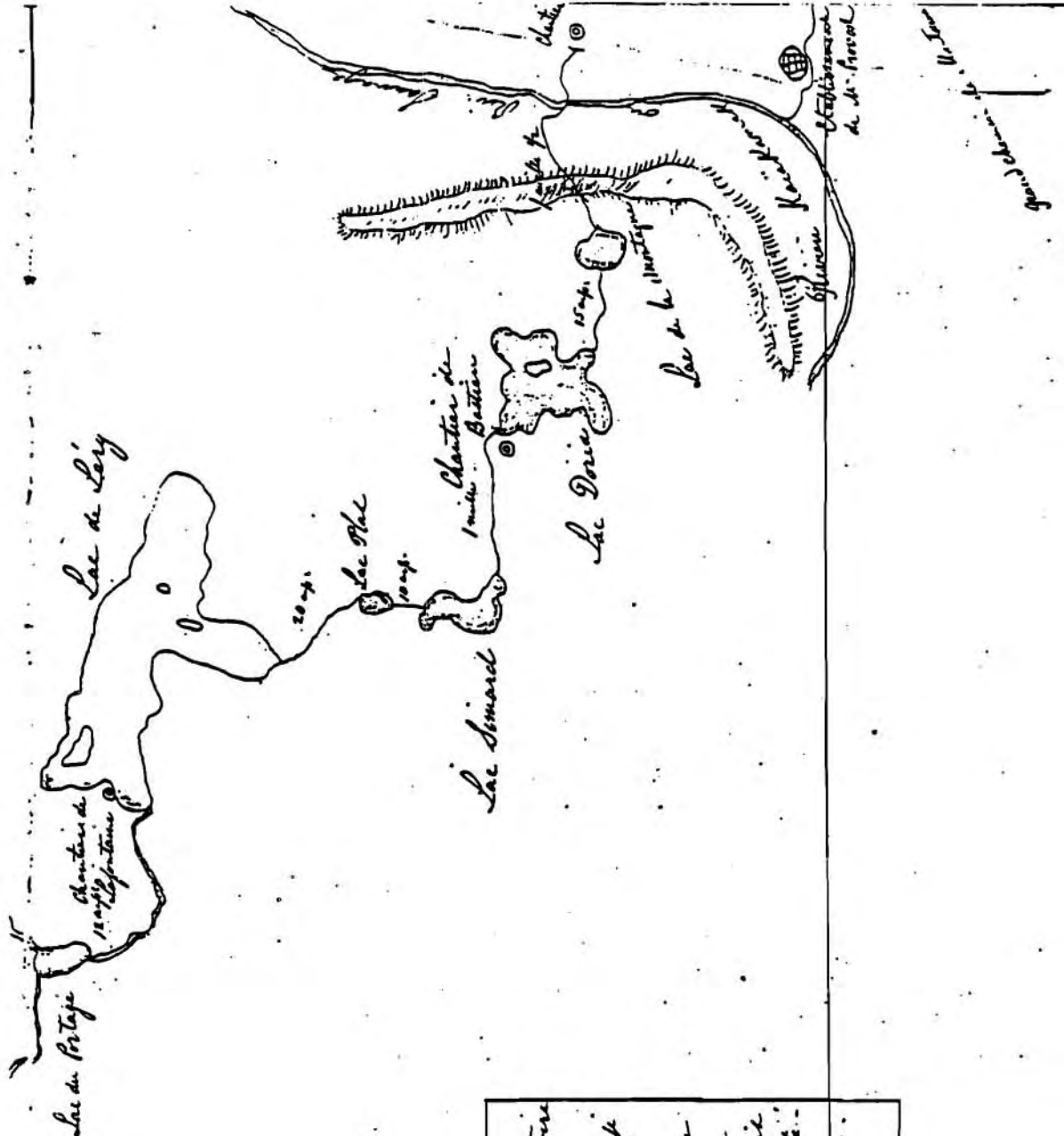


Avec Joseph Deslauriers de Sainte-Anne de la Pocatière, ils traversent les cantons Doncaster (Sainte-Lucie), Archambault (Saint-Agricole), Lussier (Saint-Donat), pour se diriger vers le lac Cyprès et rejoindre la rivière Matawin. Non loin du lac Archambault, le curé Provost remarque quelques vieilles traces de portages: "...les sauvages qui faisaient autrefois la chasse dans le haut de la Mantawa ont plus d'une fois visités ces lieux..."

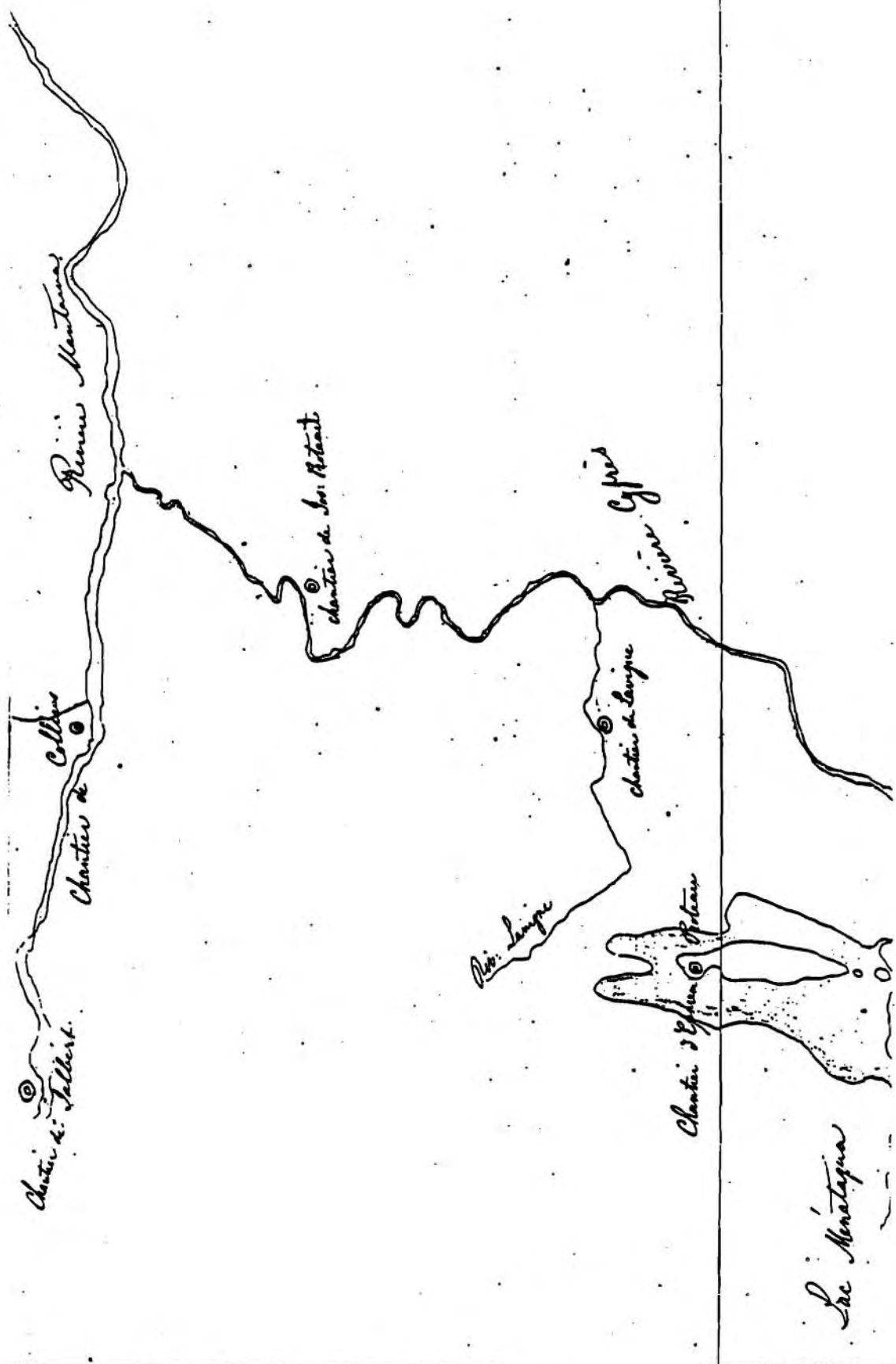
1867 Il fait missions dans le chantiers de la Mantawa. Il mentionne les conducteurs de chantiers et les situe géographiquement sur un plan qu'il dresse (Plan, ASHJ /** et ***/). Ces visites se poursuivront en 1868 et 1869.

79

1869 Le point marquant de cette année demeure l'expédition de la vallée de la Mantawa avec l'Hon. Louis Archambault, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics. L'itinéraire de ce voyage est reproduite sur la carte que dressa l'abbé Provost (Carte, ANC 113/310). Joseph Royal, journaliste au Nouveau Monde, participa à ce voyage et publiera la même année le récit de cette expédition.



Carte d'une partie du territoire
 au sud de la Montagne
 occupé par les chantiers ou par
 d'autres usages en 1867.
 Le territoire est à l'ouest du
 grand chemin de la Montagne
 et particulièrement circonscrit
 par les quatre lignes exté-
 rieures du Centre-Nord.



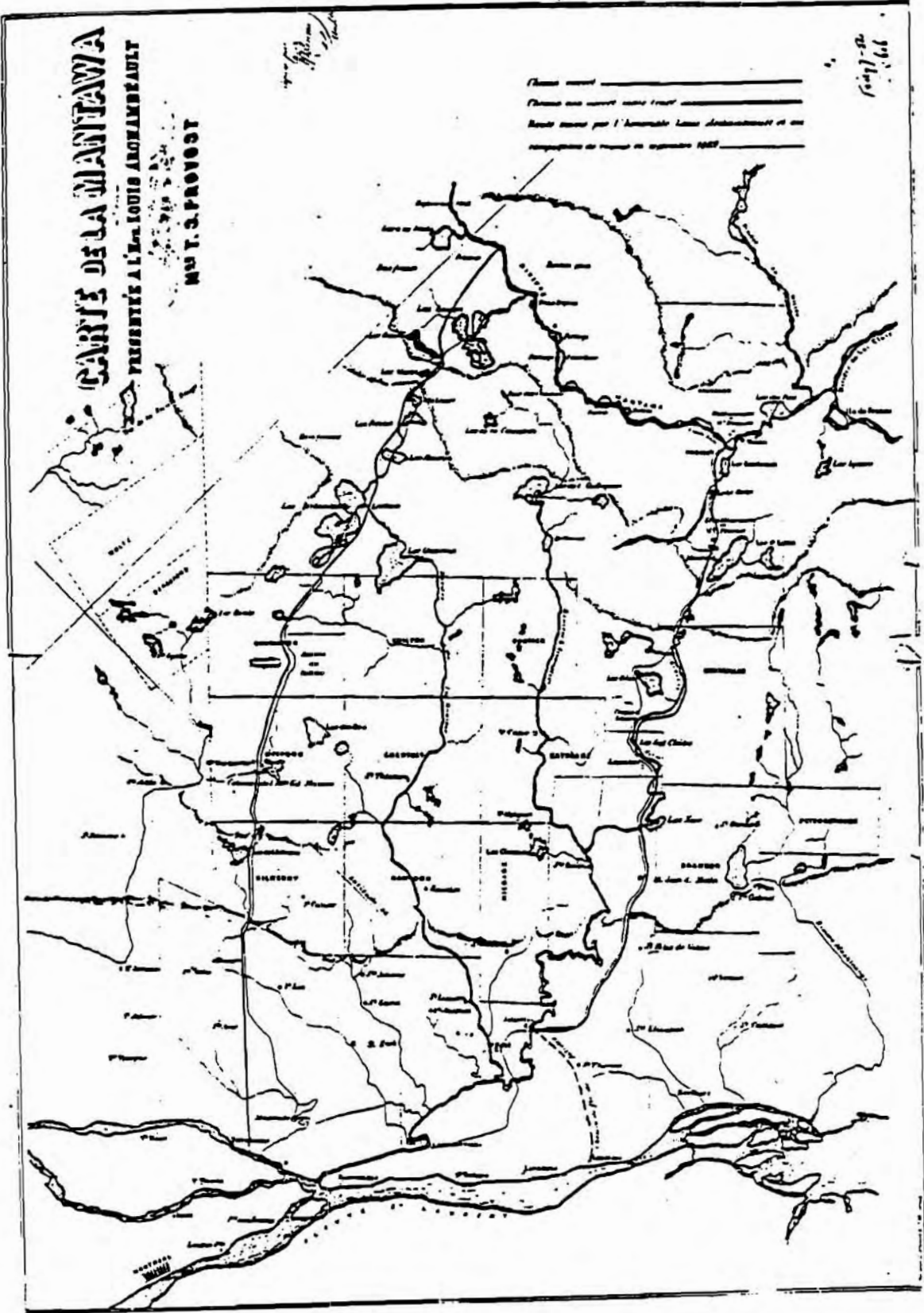
CARTE DE LA MANTAWA

PRESENTÉE A L'É. LOUIS ARCHAËREULT

M. T. S. PROVOY

Plan de la Mantawa
Présenté au Sénat le 15 mai 1888
Approuvé par l'Assemblée législative et son
comité de travaux le 22 septembre 1888

1888



1870 Des démarches sont entreprises auprès du Maître Général des Postes, à Ottawa, pour l'établissement de trois Bureaux de Poste à la Mantawa, Sainte-Emilie de l'Energie, Saint-Zénon et Saint-Michel des Saints.

1871 Responsable du chemin Provost-Masson depuis les débuts, il poursuit les travaux jusqu'à 7 milles au nord-est du lac Bourget. Déjà avant l'arrivée de la famille Coutu (originaire de Sainte-Elisabeth) à la décharge du lac Archambault en 1872, où s'érigera le premier village, ce site et les environs étaient proposés pour accueillir des émigrants. Dans une lettre adressée au curé Provost, le Commissaire des Travaux Publics lui souligne les difficultés de l'émigration européenne et le besoin d'installer des Belges ou des Lorrains qui doivent arriver au printemps de 1871. Il lui demande: " Si je vous envoie des Lorrains ou des Belges veuillez faire votre possible pour les fixer vers le lac Archambault et le lac Ouareau où il se trouve d'excellente terres ". .

Est-ce que ce projet fût contremandé ou modifié par l'arrivée de la famille Coutu; y-a-t-il eu imbroglio entre le curé Provost et le curé Coutu où déjà ce dernier proposait l'ouverture d'une mission à cet endroit, d'autant plus qu'un chemin était en construction entre Chertsey et ce lieu et prendre en considération que cette lettre était adres-

sée à l'abbé Provost; pourrait-il y avoir similitude avec le différent qui aurait existé dix ans plus tôt (1862) entre les Clercs Saint-Viateur et l'abbé Provost pour la responsabilité de la mission de Saint-Côme (1); ou tout simplement que ces émigrants n'ont pu être dirigés vers cet endroit pour des raisons autres.

(1) L'Action Populaire, 24 octobre, 1956. " Les Débuts de la paroisse de St-Côme. La paroisse faillit avoir Saint Viateur pour titulaire ", Par Mgr. Omer Valois P.D. Archiviste.

CHAPITRE V

5.1 ARPENTAGES / RIVIERES

Rivière Du Lièvre

Bien peu de recherches historiques et archéologiques ont été consacrées sur les " Forts " ou Postes de traite de fourrure dans la vallée de L'Outaouais / Ottawa Rivers Posts /. Tout particulièrement ceux du lac des Sables sur la rivière Du Lièvre près de Notre-Dame-du-Laus.

85

Les quelques ouvrages qui ont pu jeté un peu de lumière sur les postes du lac des Sables, apparaissent plutôt confus dans l'interprétation des sources secondaires consultées (Caron, 1984; Lorrain, 1978; Lugger, s.d.).

J'interroge ici l'ambiguïté à localiser ces postes de traite, l'un au nord-est et l'autre au sud-ouest du lac des Sables. Ce dernier étant celui dirigé par la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH). Ils étaient tous deux en activité dans la première demie du XIXe siècle.

Suite à la fusion de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest en 1821 (1), on procède à la formation de deux immenses départements divisés chacun en districts et administrés par des gouverneurs. Le Département du Nord dirigé depuis York Factory avait autorité sur les terres de l'Ouest et du Nord-Ouest. Il englobait de plus le district de Columbia qui s'étendait au-delà des limites occidentales de la Terre de Rupert.

Le Département du Sud, basé à Moose Factory, comprenait les rives nord des lacs Supérieur et Huron, la Baie James et quelques postes dans les Haut et le Bas-Canada.

86

(1) Dans le but avoué de concurrencer la CBH, les Ecossais Simon McTavish et William McGillivray fonde la Compagnie du Nord-Ouest en 1779. Elle prendra en grande partie les routes de traite des Français abandonnées depuis 1760. Des actionnaires se joindront à cette nouvelle compagnie, parmi ceux-ci on retrouve, les frères Benjamin et Joseph Frobisher, James McGill et Isaac Todd. En 1787, la mort de Benjamin Frobisher permettra à McTavish de se hisser à la tête de la compagnie et de fusionner sa firme et celle de Frobisher pour former la McTavish, Frobisher et Cie. Cette nouvelle compagnie lui allouera 7 de 20 actions de la Compagnie du Nord-Ouest (Pinard, 1987:180, 242).

Traditionnellement les postes de traite de la rivière Outaouais et du Saint-Maurice faisaient partie des Postes du Roi, de la Compagnie du Nord-Ouest et contemporaine à cette dernière à la X.Y. Co., (1).

Pour des considérations d'économie et d'éloignement, La CBH décide de confier la direction des comptoirs de la vallée de l'Outaouais: Lac des Deux-Montagnes, Chat's Fall, Fort Coulonge et celui du lac des Sables, à une agence de Montréal soit celle de William McGillivray et Thomas Thain Co., (2).

(1) La New North West Company (la X.Y. Co.) fut fondé en 1798 par le groupe Forsyth, Richardson and Company auquel s'ajoute John Ogilvy (de la firme Parker, Gerard and Ogilvy), Daniel Sutherland. A la suite d'une dispute entre Simon McTavish et Alexander MacKenzie, ce dernier devient le principal interlocuteur de cette compagnie qui lui vaudra le nom de " Alexander MacKenzie & Co. ", mais qui sera mieux connue comme la X.Y. Co.. Elle menera une lutte farouche à la CNO de 1798 à 1804. (Ratelle, 1987 et Cormier, 1978). A noter que la mobilité des commis hivernants, des bourgeois et des gens d'affaires afferant à la traite de fourrure est remarquable à travers l'épopée de ces compagnies.

(2) " Thomas Thain was a nephew of the Hon. John Richardson (1755,?-1831), one of the leading partners in the North West Company. He had been since 1804 one of the resident agents of the North West Company in Montreal; and he was a partner in the firms of McTavish, McGillivray and Company, Thain and Company..." (Wallace, 1932:10).

Ainsi, le poste du Lac des Sables existait avant 1821. Il reste à connaître l'endroit où il était situé puisqu'il y avait deux postes à proximité du lac.

Avant de terminer son contrat pour la Compagnie du Nord-Ouest, Jean-Baptiste Perrault, commis hivernant, entreprend en 1807-08 deux voyages dans les " Pays d'En Haut ", l'un à la rivière Du Lièvre et l'autre dans la Haut Saint-Maurice (Plans, Cormier, 1978).

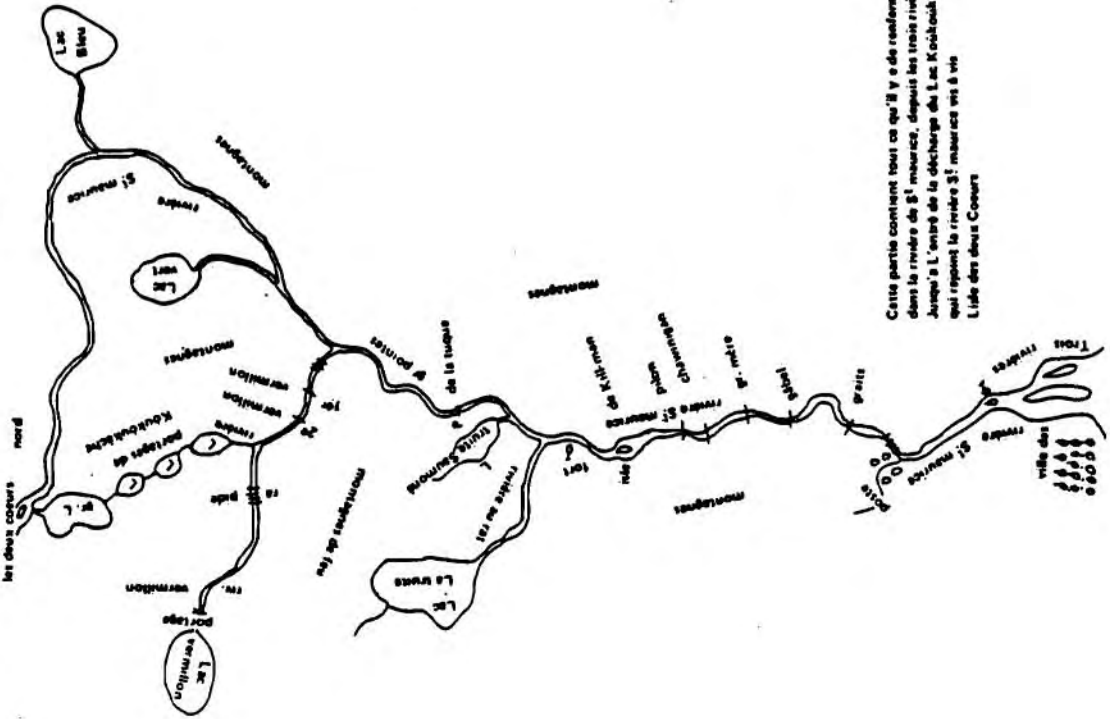
Lors de son départ de Lachine le 17 octobre 1807, " Mcguilvray " livre des marchandises à Perrault pour son expédition dans les Hauts de la Lièvre. Dans le récit qu'il fait en 1830, Perrault ne mentionne à aucun moment qu'un poste aurait existé à l'endroit où la CBH en possédait un vers 1821:

88

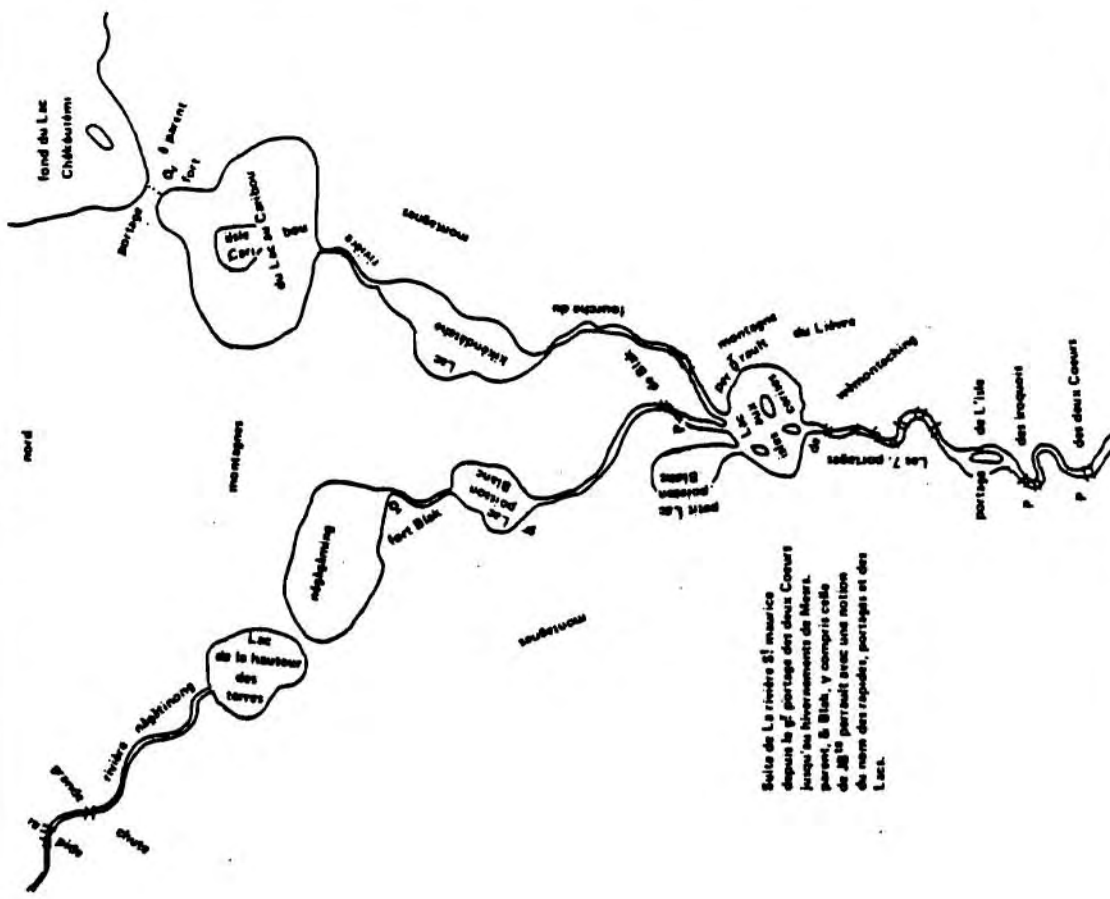
" Le lendemain nous avons couché au rapide des Cèdre: du rapide des Cèdre à l'autre bout du lac des Sables qui a trois lieues de traverse pour gagner le portage Brûlé, où l'on laisse la rivière du lac Rond qui passe dans le grand lac de Nesch-K'ang, en faisant le portage des Buttes pour tomber dans le lac Rond qui conduit au portage de la Roche-qui remue, où j'ai hiverné à la place de Mr. Constant, qui a résigné cette année-là et a descendu en Canada " .

PLAN: Extrait de, Cormier (1978)

RIVIERE: SAINT-MAURICE



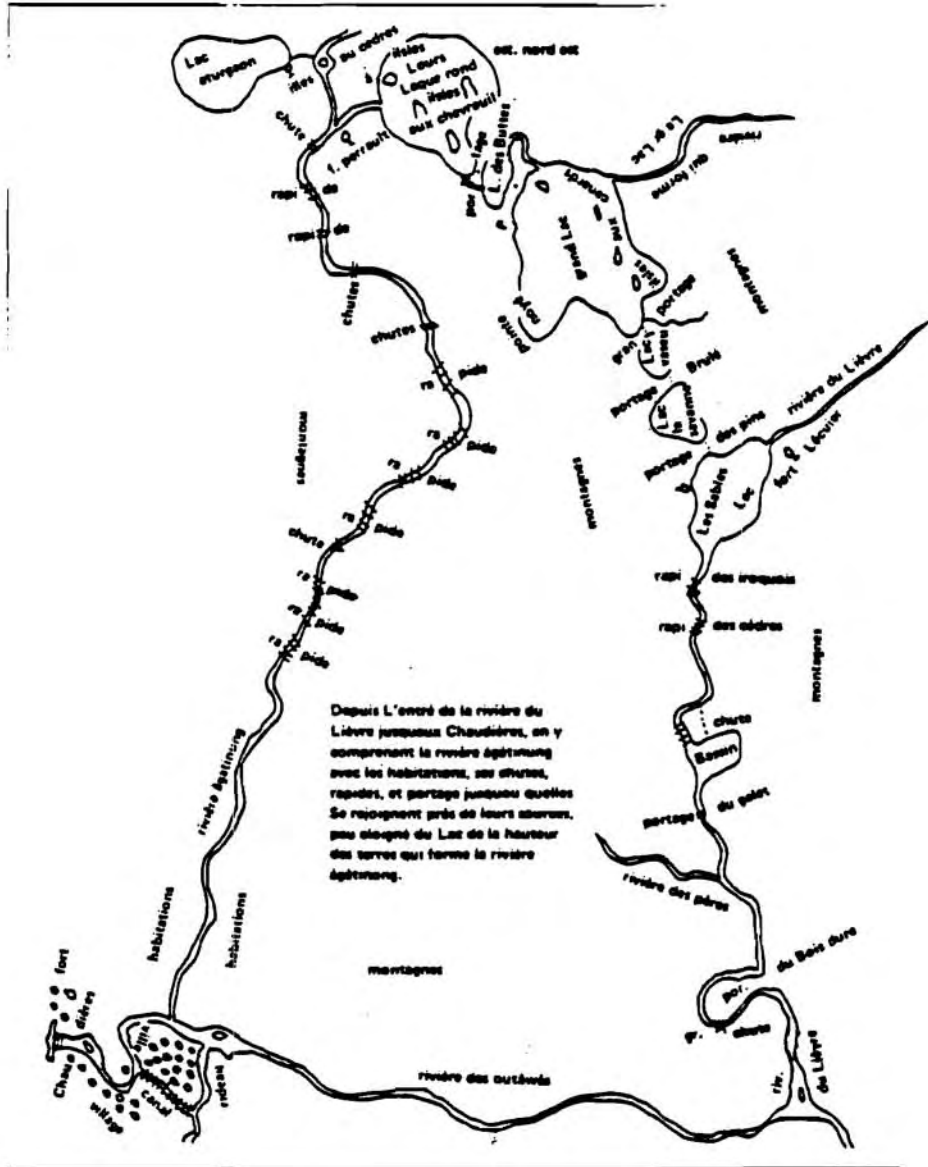
Cette partie contient tout ce qu'il y a de renommé, dans la rivière de St Maurice, depuis les trois rivières jusqu'à l'entrée de la décharge du Lac Kouchouk Lake, qui rejoint la rivière St Maurice vers à vers l'île des deux Cœurs.



Seule de La rivière St Maurice depuis le 1er portage des deux Cœurs jusqu'au hivernement de Mars, parait à Blah, y compris celle de Mars paraît avec une million de mètre des rapides, portages et des Lacs.

PLAN: Extrait de, Cormier (1978)

RIVIERES: DU LIEVRE ET GATINEAU



Toutefois, il indique sur son plan le " fort Lécuyer " qu'il aborde en ces termes:

"...le poste n'a donné cette année-là que 14 paquets. Il en coutume d'en donner 24 à 25, mais malheureusement M^r Lecuyer vint dans l'hiver avec 2 voitures chargées de marchandises & de vivres, avec trois hommes, qui passa le printemps au Lac des Sables, environ 10 lieues de chez moi, qui m'enleva 8 paquets".

Selon Ratelle, l'endroit où Perrault a hiverné en 1807 serait situé dans l'actuel canton Cameron au sud de Maniwaki. Il est probable que la CNO l'ait opéré vers 1800 jusqu'en 1821 pour ne le réouvrir qu'à partir de 1832 sous la CBH (Ratelle, 1987).

Il semble de toute évidence que l'emplacement du fort Lécuyer correspond à celui de McGuillivry dont fait allusion F.L. Ingall dans son rapport de 1829. Il le situe en ces mots:

"...nous eûmes le plaisir d'entrer dans le lac du Sable, passant à l'entrée une large île basse (...). Nous vîmes quelques vieilles cabanes de bois à notre gauche, et tout auprès un poste appartenant à un individu privé. Il était érigé sur un banc de sable, sous une Touffe (sic) de beau pin blanc".

Ce ne sera que deux jours plus tard, lorsqu'il fera le relevé du Lac des Sables, ayant préféré arriver plus tôt au poste de la CBH plus au sud, qu'il écrira: " Nous débarquâmes à un poste appartenant à M. McGillivray, situé sur le rivage septentrional...". C'est probablement suite à son séjour au poste de McLean (CBH) que Ingall aura été mis au courant du commis de ce poste au nord-est du Lac des Sables. Cependant, rien n'indique si ce poste est réellement en opération cette année-là. Il est possible que McGillivray l'ait conservé quelques temps après sa faillite de 1825 avec Thain (1), puisque dans un rapport que G. Simpson rédige en septembre 1829 (la même année où Ingall s'arrête au poste de McLean) il souligne le déclin de la traite de fourrure dans les postes de l'Outaouais, lié particulièrement à la compétition avec Day et McGillivray et aussi de Bernard et Pillette (Innis, 1940).

92

(1) McGillivray, à l'origine de cette Compagnie, joua de malchance durant les années 1820. En avril 1819 il est parmi les actionnaires de la Compagnie des propriétaires du Canal Lachine, mais faute d'investisseurs suffisant, cette compagnie fait faillite le 18 mai 1821. Suite à la fusion de la CBH et de la CNO, il obtient la régie des postes de la rivière Outaouais, qu'il perdra en 1825. Dans ce dernier échec, la Banque de Montréal perdit \$ 90,000. une somme qui représentait 5.6 pour cent de son actif total (Pinard, 1987: 154, 166).

Devant l'insuccès de McGillivray, le gouverneur Georges Simpson (1) de la Compagnie de la Baie d'Hudson envoie John McLean au Lac des Sables en 1826. Ingall fera une brève description de ce poste en septembre 1829:

"...nous fimes le tour du défrichement qui appartenait au poste. Il y a quelques années que cet établissement existe; et le sol qui originellement était médiocre, est maintenant presque épuisé. Le blé d'Inde ne porte qu'un épi; les patates ne sont guère plus productives, mais les pois viennent bien, rapport 10 pour un (...). Près du poste, il y a une petite rivière qui communique avec une chaîne de lacs situés à l'ouest, et par leur voie avec la Rivière Gatineau, qui coule presque en ligne parallèle avec la Rivière aux Lièvres".

93

On notera que les emplacements de ces deux postes sur les rives du Lac des Sables nous indiquent bien par le récit qu'en on fait Perrault et Ingall, qu'il était possible de voyager entre les rivières Du Lièvre et Gatineau à cet hauteur.

En septembre 1826, McLean remarque à son arrivée que le poste comprenait une maison confortable pour le-commis et une grande exploitation agricole bien établie.

(1) " (1792-1860) had been appointed governor of Rupert's Land in 1820. For an account of his life, see Dict. Nat. Biog. and G. Bryce, MacKenzie, Selkirk, Simpson/Toronto, 1905/. His journal for 1824-25 has been published in F. Merk, Fur-trade and empire /Harvard Historical Series, vol. 31, Cambridge, Mass., 1931/ (Wallace, 1932:84).

Depuis 1826, la CBH fait parvenir ses directives de Lachine (1). McLean quittera la direction du poste de Lac des Sables en 1833. Quelques années plus tard, les postes de l'Outaouais relèveront du Lac des Deux-Montagnes (2). Entre 1847 et 1849, Simpson procède à la réorganisation de quelques postes de traite dont la fermeture de celui du Lac des Sables. Thomas Taylor aura été le dernier commis avant de quitter pour le poste de Buckingham. La CBH y aménagera en 1849 un petit comptoir pour remplacer celui du Lac des Sables qui avait cessé d'être rentable. En 1862, A.G. Dallas, gouverneur en chef à Rupert's Land, ayant succédé à Georges Simpson propose la fusion des Districts de Fort Coulonge (Fort William (3)) et du Lac des Sables pour n'en faire qu'un soit le district d'Ottawa. Hector McKenzie deviendra le responsable.

94

-
- (1) John Keith sera le " Chief Factor " à Lachine de 1826 à 1843.
 - (2) Dominique Ducharme (1765-1853) est nommé capitaine de la milice indienne pour le district du lac des Deux-Montagnes. A la fin de la guerre de 1812 il est assigné comme agent et interprète des indiens à ce poste qu'il occupera jusqu'à son décès en août 1853 (Wallace, 1932).
 - (3) Il est le principal entrepôt de la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) et le siège des réunions des officiers de la Compagnie. Il fut bâti en 1805 et nommé en l'honneur de William McGillivray. Il est dit que c'est à lui que revient l'idée de reconnaître les commis méritants en les associants à la compagnie soit comme partenaires ou actionnaires (Cormier, 1978:146).

L'ambiguïté soulevé en début de chapitre questionnait questionnait l'emplacement géographique du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Lac des Sables.

Certains auteurs l'ont localisé à l'embouchure du lac des Sables, alors qu'il s'agissait du poste de McGillivry. Ernest Voohris (1930) le situait à:

"...Eight miles above the last rapid and portage. Rapide du Fort is at the outlet (south end) of the lake".

Donc près de la décharge du lac. Les notes de McLean préciseront:

"...The last rapid and portage on the Riviere aux Lievres is within eight miles of the establishment and generally takes the men a day to pass it".

Là encore il n'y a pas de doute, bien que sur d'anciens plans on réfère plutôt à " Cedar rapid " au lieu de " Rapide du Fort ". Perrault le souligne d'ailleurs. L'erreur d'indiquer que ce poste ait fermé en 1862 vient d'avoir confondu le poste du lac des Sables avec la région ou le district du lac des Sables.

Les rapports et plans de l'arpenteur Alphonse Wells, exécutés en 1846 sont quant à eux clairs sur le site du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Lac des Sables.

En septembre 1846, Wells arpente la rivière Du Lièvre à la hauteur du Lac des Sables.

Outre l'exécution des travaux d'arpentage, ces instructions lui dictent de relever toute présence de " chantiers " ou de défrichements ainsi que les occupants. Il notera dans son rapport ces indications qu'il précisera sur son plan en les référant à des chiffres. Il localise avec précision les défrichements, les bâtiments et dépendances de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

96

Extrait du rapport de Wells / 1846 (Plan, 37c)

* L'Ile, au centre du lac

Superficie défrichée	: 1 3/4 acre
Bâtiments	: aucun
Date d'occupation primitive	: 183_ (?), non complété par Wells
L'occupant	: Compagnie Baie d'Hudson

1	Superficie défrichée	: 29½ acres
	Bâtiments	: maison, grange, étable, atelier (workshop), construction en bois rond.
	Date d'occupation primitive	: 1833
	L'occupant	: Ambroise Beaulieu

PLAN: 37c, rivière du Lièvre

V

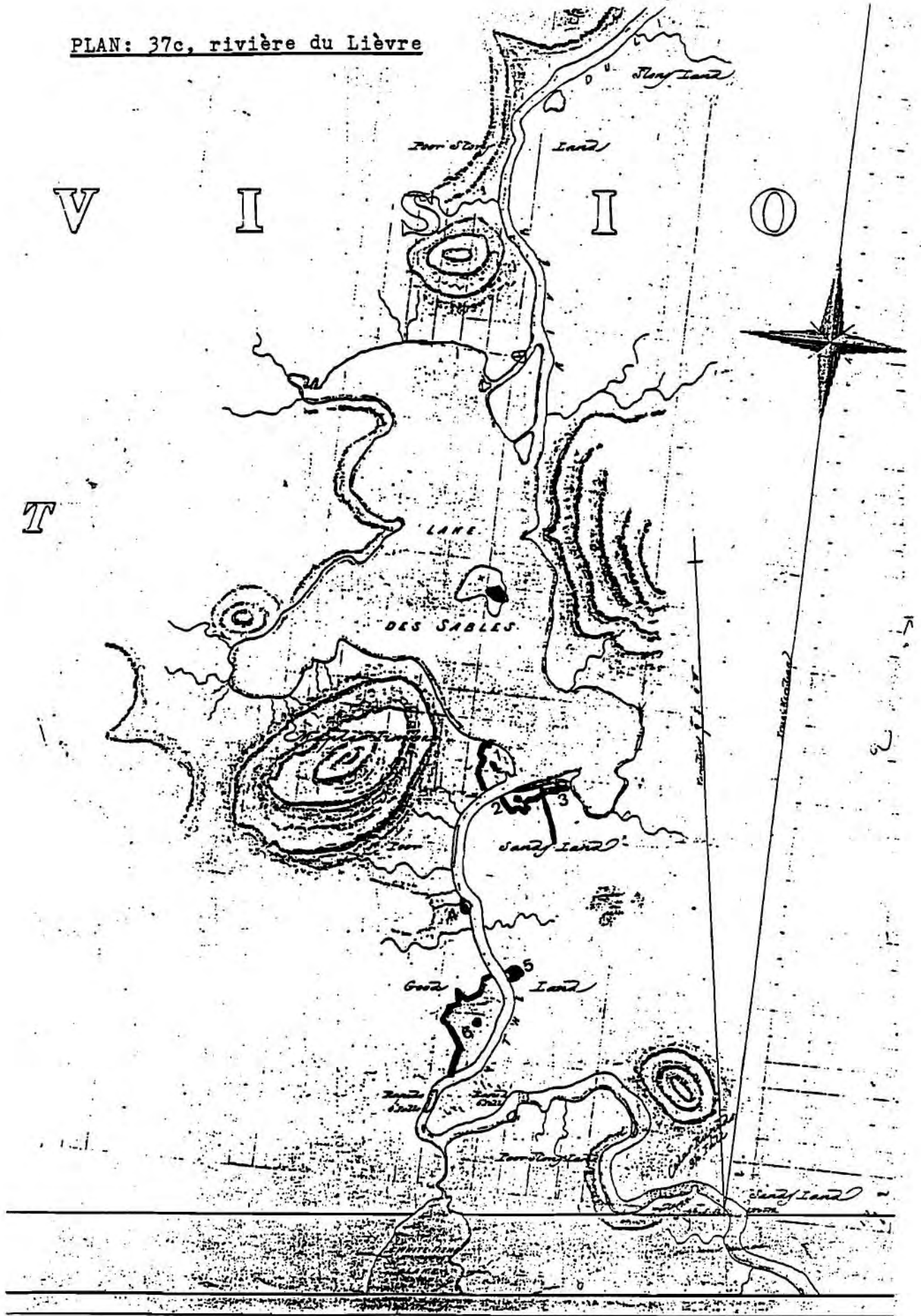
I

S

I

O

T



- 2 Superficie défrichée : 3 acres
 Bâtiments : " log shanty "
 Date d'occupation primitive : 1836
 L'occupant : Compagnie Baie d'Hudson,
 mais non occupé à la date du relevé.
- 3 (Erreur sur le plan, le no. 3 devrait être à l'endroit où est le no. 2 près de la rivière.)
- Superficie défrichée : 11 acres
 Bâtiments : maison, étable et grange en bois rond.
 Date d'occupation primitive : 1835
 L'occupant : Joseph Dussiaume
- 4 Superficie défrichée : 7/8 acre
 Bâtiments : maison en bois rond
 Date d'occupation primitive : 1841
 L'occupant : Pierre Goulin
- 5 Superficie défrichée : 1 3/4 acre
 Bâtiments : aucun
 Date d'occupation primitive : 1840
 L'occupant : Compagnie Baie d'Hudson
- 6 Superficie défrichée : 73 3/4 acres
 Bâtiments : 2 maisons, 2 granges, un entrepôt et " _____ out-buildings
 Date d'occupation primitive : 1806
 L'occupant : Compagnie Baie d'Hudson
 A la lumière des faits avancés précédemment

dans ce chapitre, nous nous devons de nous interroger ici sur la date rapportée - 1806 -, est-ce aussi l'emplacement premier de la Compagnie du Nord-Ouest? D'autres recherches historiques seraient nécessaires afin de valider cette concordance que signale A. Wells.

ARPENTAGES / RIVIERES

Rivière L'Assomption

Plan de la rivière L'Assomption (1):

Arpenteur: James Dignam, Berthier, août 1853.

Echelle : 4 arpents au pouce.

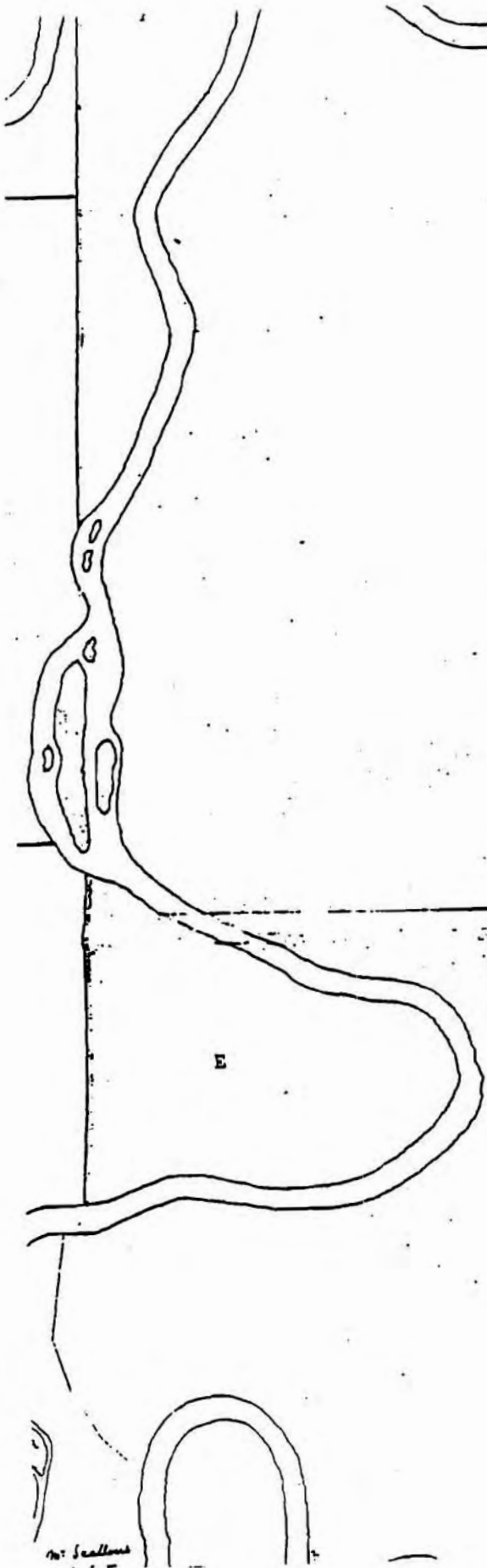
Remarques: 1. Aucun rapport
2. Les propriétés qui apparaissent sur ce plan sont: Edouard Scallon (2), Joseph Lefebvre et la Seigneurie d'Aillebout.

(1) En redisant chaque parties du plan présenté, vous reconstituerez l'ensemble.

(2) Quelques informations sur Edouard Scallon sont présenté au chapitre 5.3, canton Cartier.

PLAN: 80a, rivière L'Assomption

S
E
I
O
N
I
O
R
Y
O
F
L
A
N
O
R
A
Y
E



PLAN

of a portion of the river L'Assomption
from actual survey.

Boston, Aug 1853.

By James Dignon, P. L. S.

Scale 4 arp^{ts} to an Inch

REMARKS

M^r Edmund Scallon occupies the Islands colored in red
and designated by the letters A and B. the respective areas of each

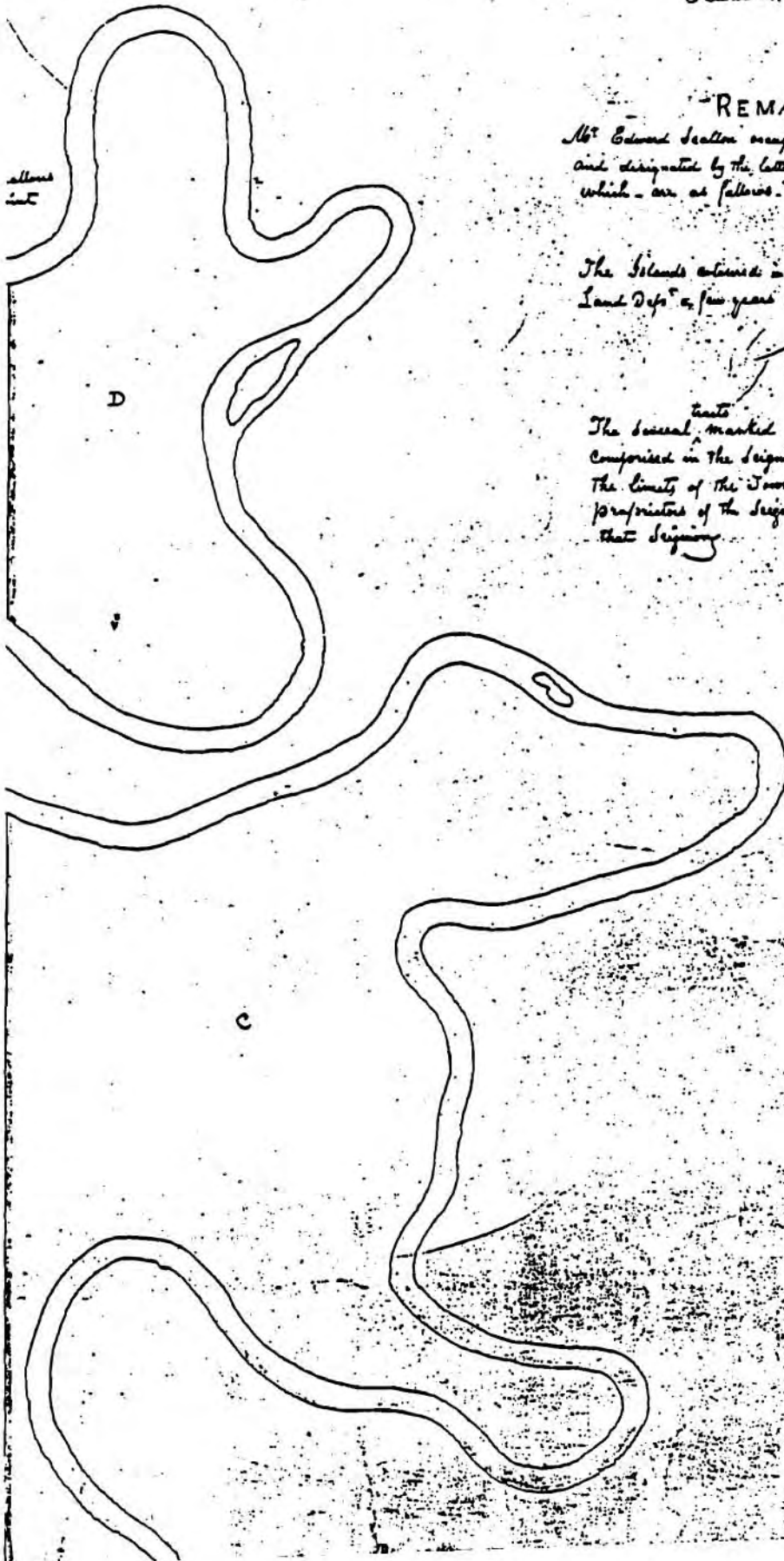
M^r Scallons

PLAN: 80a, rivière L'Assomption

Bouché Aug 1853.

132
James Dignan P.L.S.

Scale 4 arp^e to an Inch



REMARKS

M^r Edward Scallon occupies the Islands situated in the river and designated by the letters A and B. the respective areas of which are as follows. viz. - A. 7.75 arp^e B. 5.50 arp^e Total 7.03

The Islands colored in yellow, were granted by the Crown Land Dep^t a few years ago to the late Joseph Lafabre.

The several tracts marked respectively C, D, E and F, not being comprised in the Seigneurie of Lanouaze - and being outside the limits of the Townships of Kildare, are claimed by the proprietors of the Seigneurie of Daillibout - as appertaining to that Seigneurie.

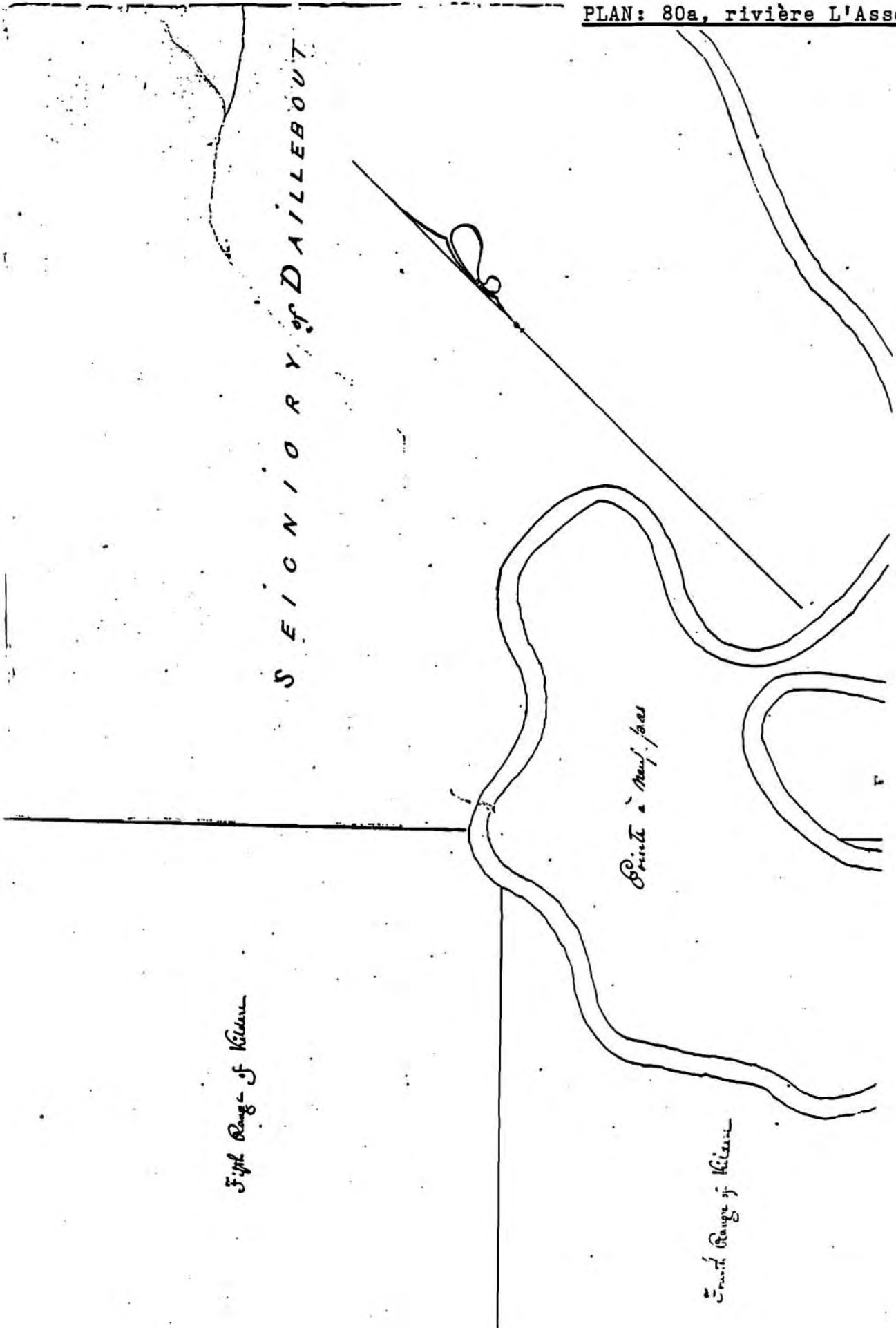
PLAN: 80a, rivière L'Assomptic

S E I G N I O R Y of D A I L L E B O U T

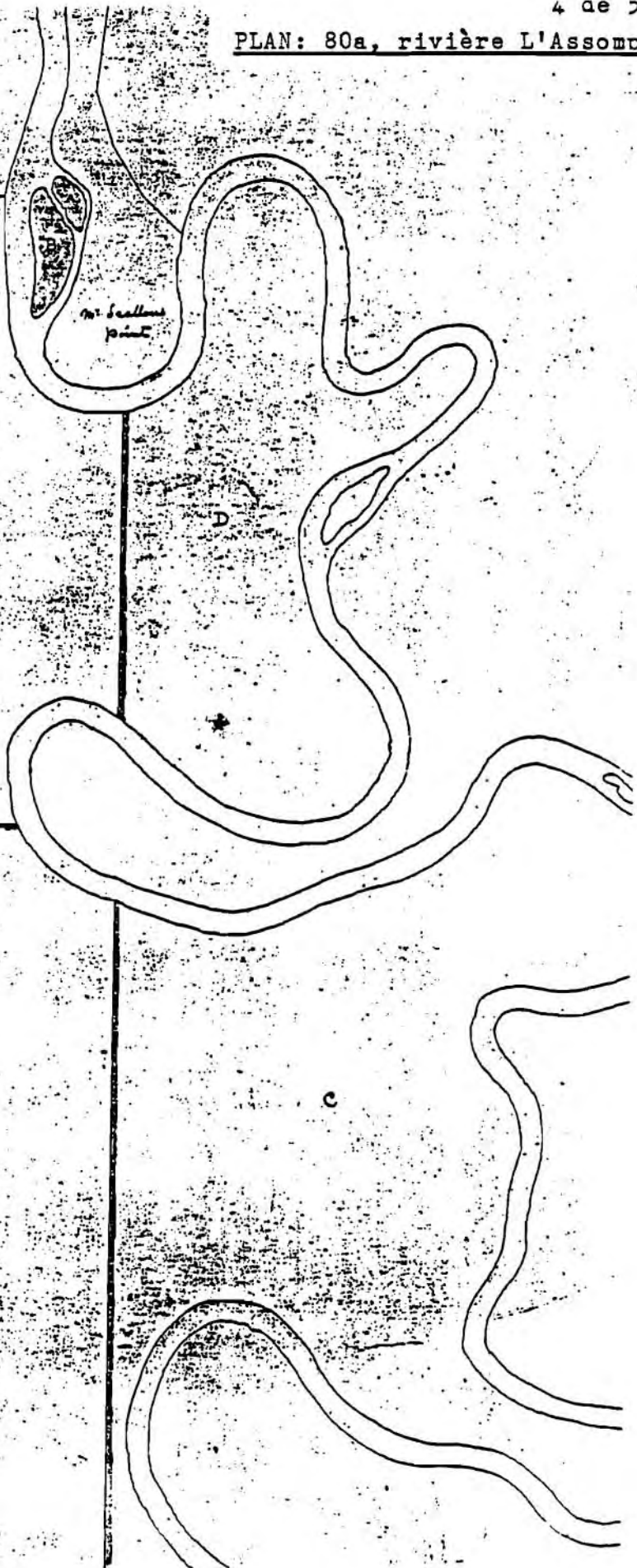
5th Range of Kileau

Pointe à Neuve pas

6th Range of Kileau



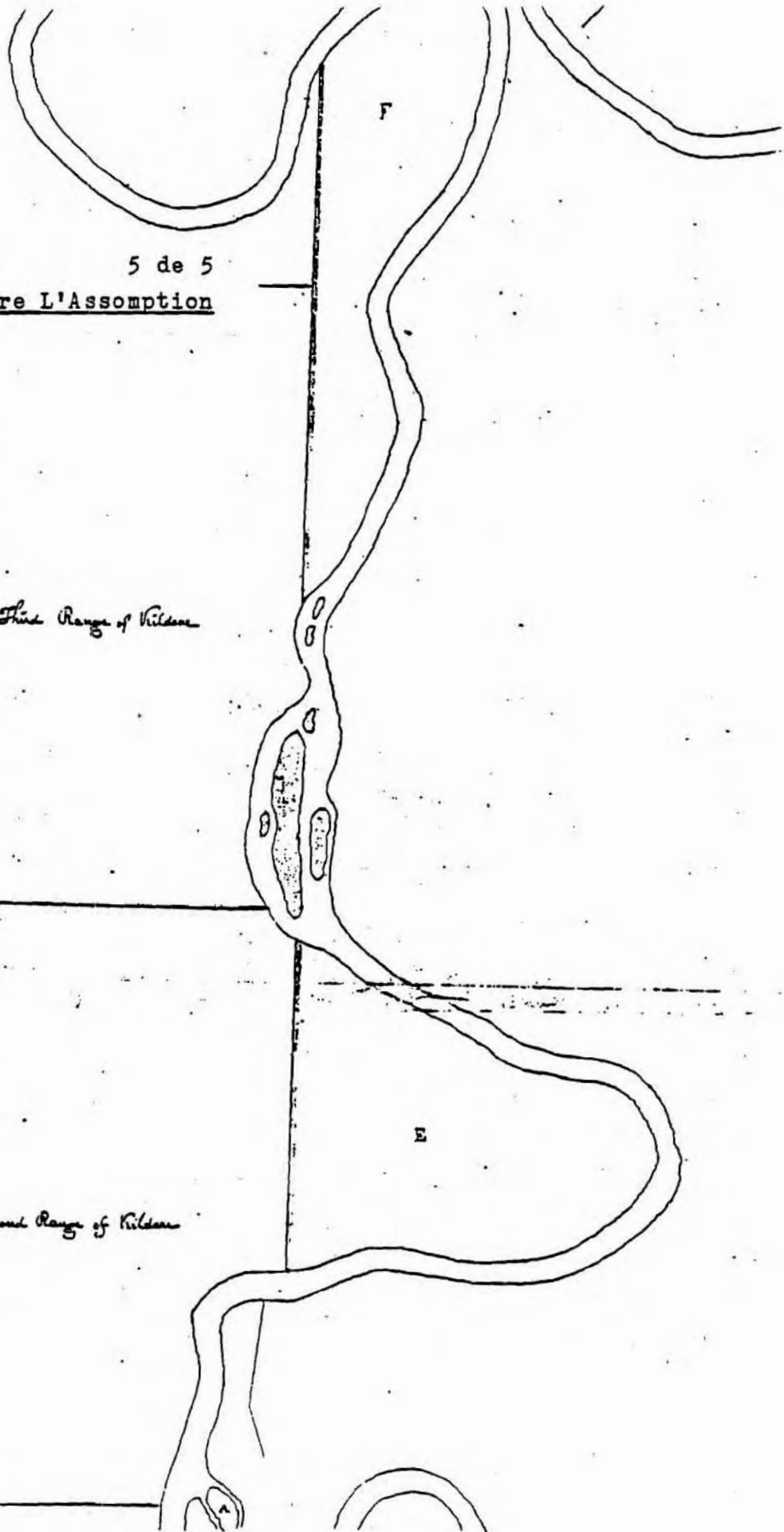
70



First Range of Kildare

Front line of Kildare

SEIGNIOIRY OF LAVALTRIE



5 de 5

PLAN: 80a, rivière L'Assomption

L
D
A
R
E

Third Range of Kildare

T
O
W
N
S
H
I
P

Second Range of Kildare

ARPENTAGES / RIVIERES

Rivière Manouane

Plan de la rivière Manouane:

Arpenteur: T.C. DeLachevrotière, 1872.

Echelle : 4 milles au pouce.

- Remarques: 1. Un rapport accompagne ce plan.
2. Le second plan représente l'agrandissement du poste de Weymontachie. On y distingue la chapelle et divers bâtiments dont ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

DU
PLAN

DE LA

RIVIERE MANOUANE

DU ST MAURICE AU LAC WABASKONTYUNK

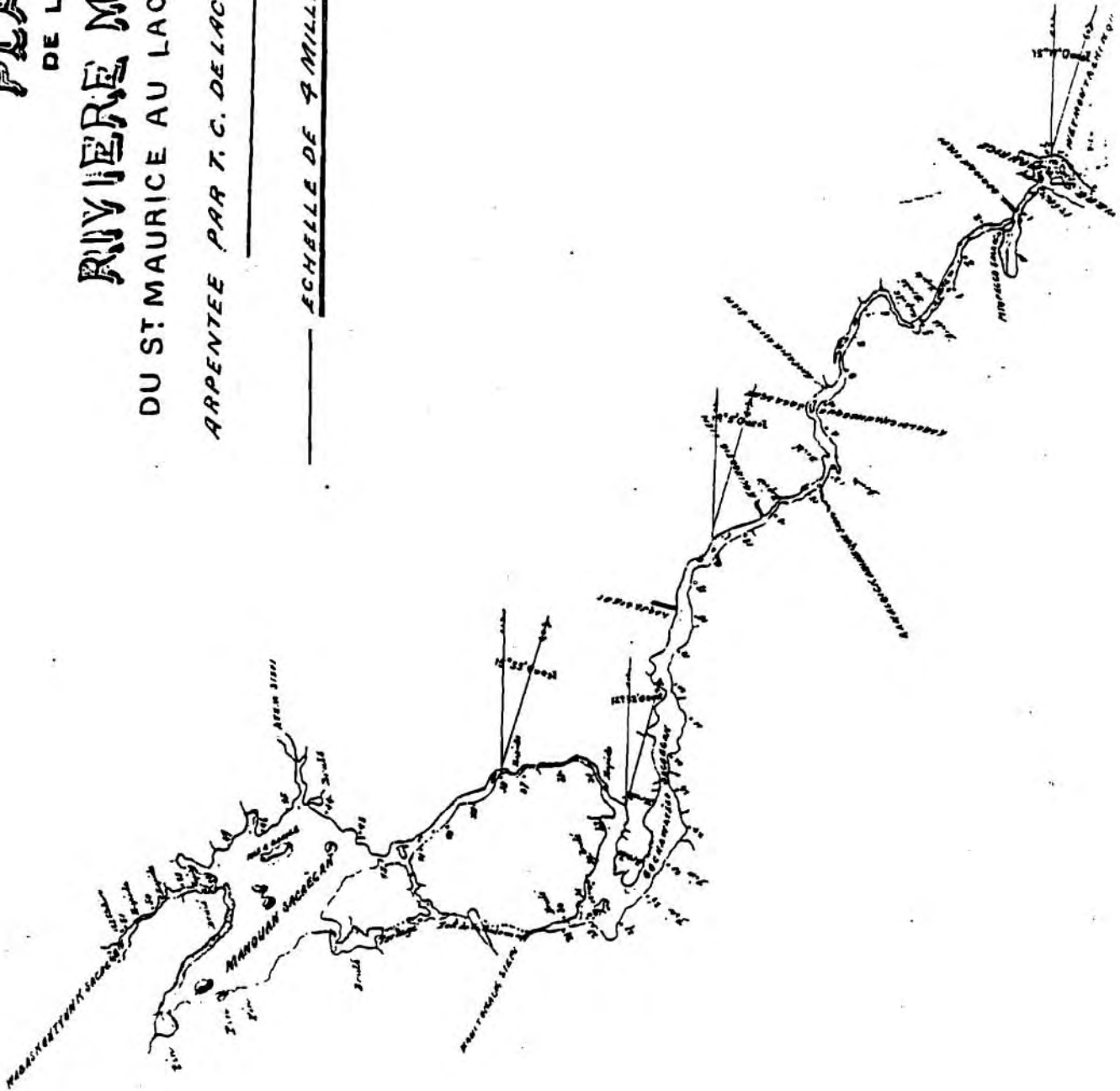
ARPEENTEE PAR T. C. DELACHEVROTIERE, A. A. 1872.

— ECHELLE DE 4 MILLES AU POUCE —

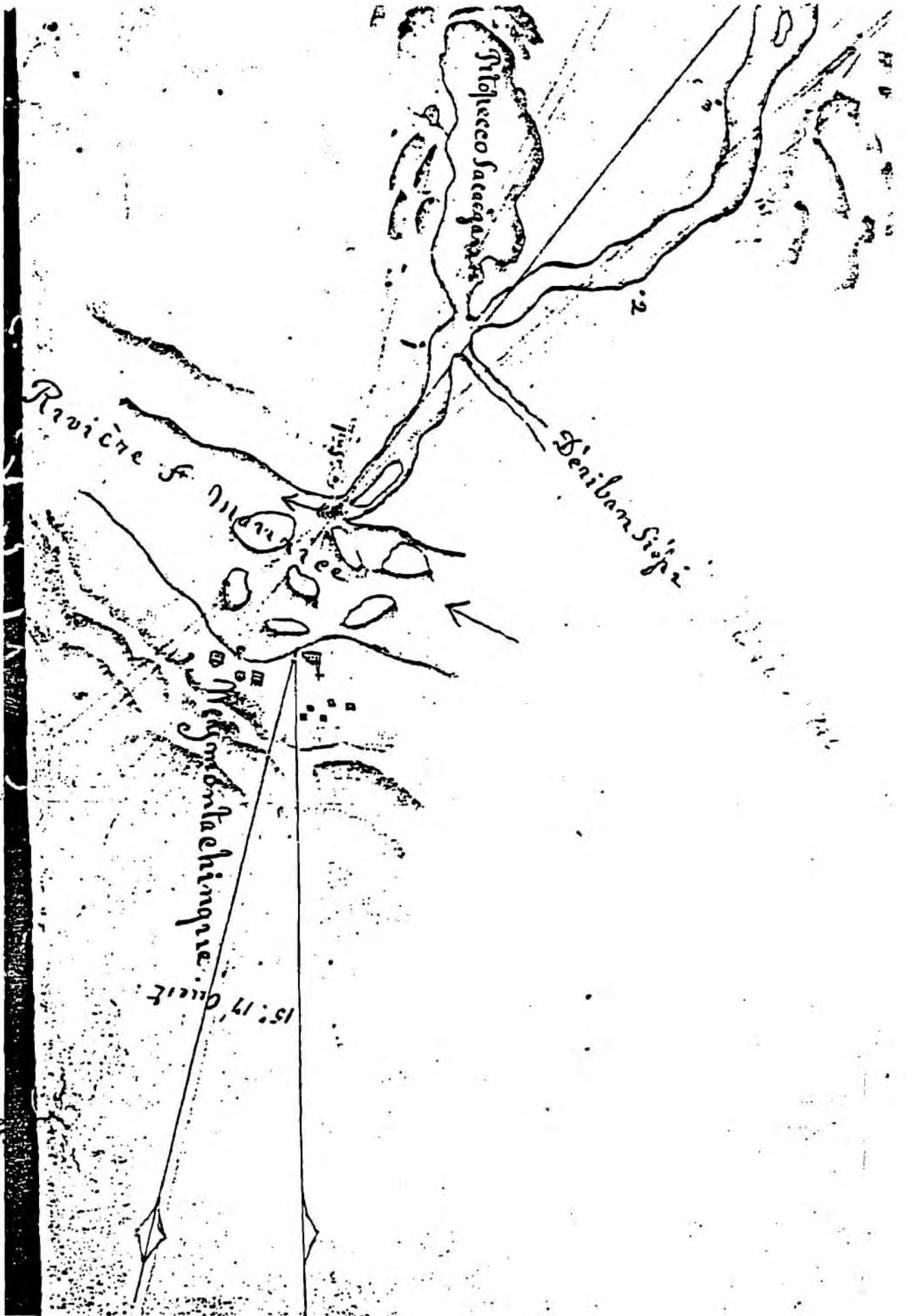
DEPARTMENT OF CAG

QUEBEC

PLAN: 21, rivière Manouane



AGRANDISSEMENT, Plan-21



5.2 ARPENTAGES / CONCESSIONS FORESTIERES

Outre les documents versés aux Archives Nationales du Québec, ceux relatifs à l'exploitation du Domaine public se répartissent entre deux services du Ministère de l'Energie et des Ressources du Québec; celui de la concession des terres (1) et celui de l'arpentage primitif. Il revient à ce dernier service de conserver les plans de concessions, dessinés à l'époque par les arpenteurs pour circonscrire les locations forestières, lesquels plans se retrouvent compiler dans le Catalogue des plans de limites. Sans entrer dans une description détaillée de ce registre, il est pertinent de signaler l'absence de nombreux documents tels, plans, rapports et correspondance, tout particulièrement pour la période d'avant 1890, où seul quelques plans peuvent être retracer.

108

Malgré la carence d'informations historiques de ces documents, envisagés dans une perspective synchronique et diachronique, ils obtiennent tout de même considération. La géographie des lieux, l'emplacement d'habitations et la toponymie demeurent autant d'éléments qui invitent à lire ces plans.

(1) Le dépouillement et l'analyse de ces archives, ceux regroupant les concessions forestières, ont déjà fait l'objet d'une thèse de doctorat /UQAM/ et d'une publication de l'Institut québécois de recherche sur la culture: (1986) Guy Gaudreau. L'Exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905, 126 pages.

Sous le régime de l'Union, le Canada-Uni obtient la gestion du Domaine public. Cette prérogative amène l'Etat à prendre certaines mesures pour mieux gérer les ressources sylvicoles de son territoire. Les instructions du Commissaire des terres de la couronne sont claires à ce sujet. Il confie à des arpenteurs et à des explorateurs la tâche de subdiviser l'espace québécois en agences forestières et par ce fait procéder à un inventaire. Les deux plus grandes agences à se partager ce pays entre les rivières Du Lièvre et du Saint-Maurice sont, l'agence de l'Outaouais inférieur et celle du Saint-Maurice (Carte, I.Q.R.C., 1986).

109

C'est suite aux exigences renouvelées des marchands de bois pour l'accès à de nouveaux territoires de coupe, que le nord de la région Lanaudière, parmi d'autres, s'ouvre à l'exploitation forestière intensive. L'implication de l'Etat de faire arpenter la rivière Saint-Maurice en 1847 concrétisera cette poussée vers l'ouest. Par ces travaux on délimite des concessions, et afin d'améliorer le flottage du bois jusqu'à Trois-Rivières on procède à son aménagement. L'exécution de ces arpentages faisait suite aux rapports favorables de Hilarion Legendre et de John Bignell.